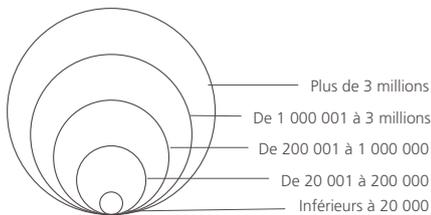
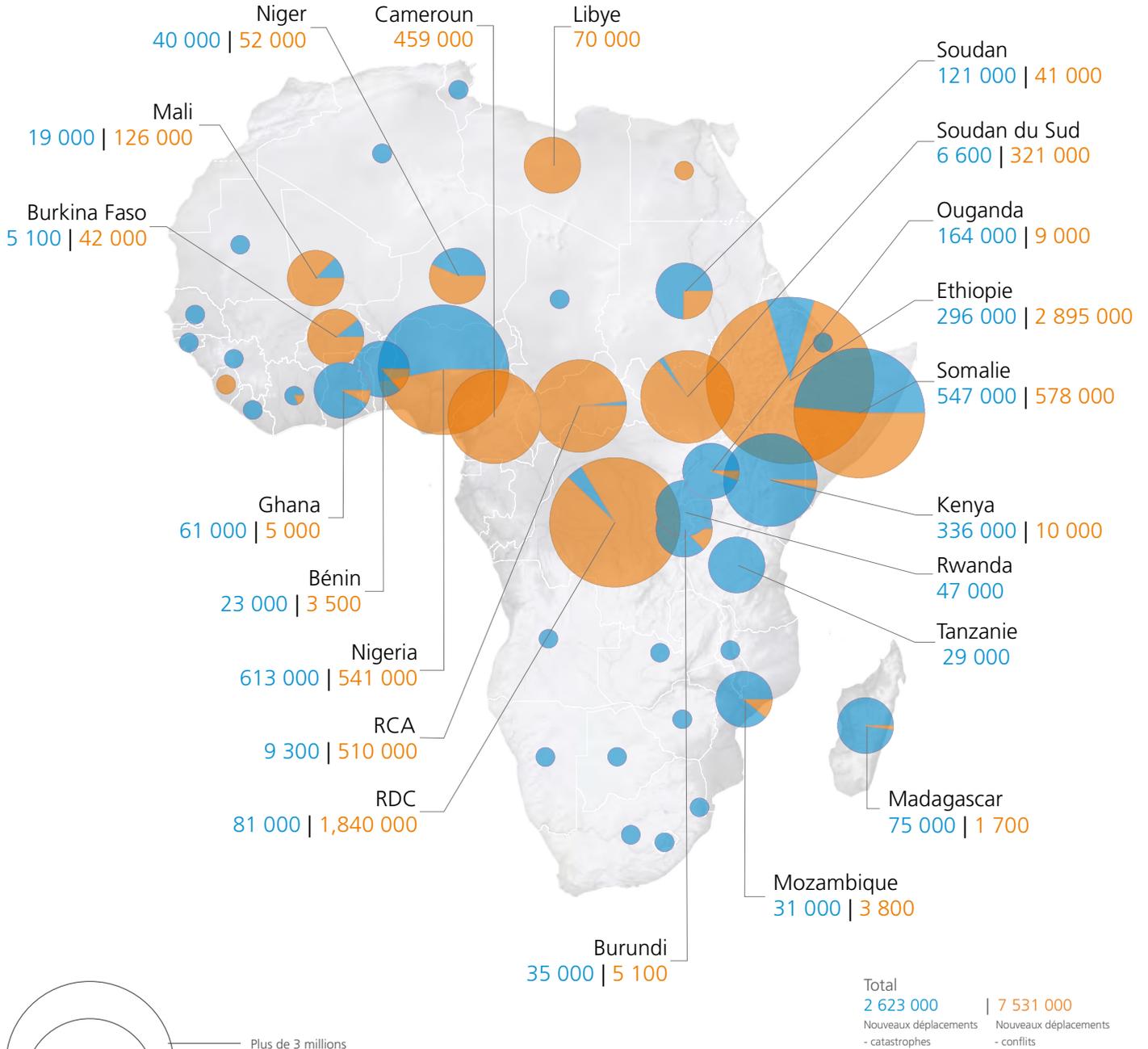




2019

RAPPORT SUR
LE DÉPLACEMENT
INTERNE EN AFRIQUE

NOUVEAUX DÉPLACEMENTS LIÉS AUX CONFLITS, À LA VIOLENCE ET AUX CATASTROPHES EN 2018



Les noms de pays et les chiffres ne sont affichés que lorsque la valeur totale des nouveaux déplacements dépasse les 20 000. Les chiffres ayant été arrondis, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres indiqués.

Les limites et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC

RAPPORT SUR
LE DÉPLACEMENT
INTERNE
EN AFRIQUE

DÉCEMBRE 2019

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Clémentine André, Vicente Anzellini, Ivana Hajžmanová et Clémence Leduc avec la collaboration de Christelle Cazabat, Bina Desai, Pablo Ferrández, Raphaëlla Montandon, Sylvain Ponserre, Schadi Semnani et Chloé Sydney.

L'IDMC remercie les gouvernements et les partenaires qui ont fourni des informations actualisées et détaillées sur les déplacements.

Éditeur : Jeremy Lennard

Cartes : Maria Teresa Miranda

Conception et mise en page : Rachel Natali

Photo de couverture : Des familles congolaises s'abritent dans une église catholique qui sert de site temporaire pour les personnes déplacées à Drodro, en Ituri. Crédits : © UNHCR/John Wessels, septembre 2019

Le travail de l'IDMC ne serait pas possible sans les généreuses contributions de ses partenaires financiers. Nous tenons à les remercier pour leur soutien continu en 2019, et tout particulièrement les collaborateurs suivants :

L'Agence des États-Unis pour le développement international, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le département australien des Affaires étrangères et du commerce, le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'État américain, la Commission européenne, l'Organisation internationale pour les migrations, le département fédéral suisse des Affaires étrangères et le ministère des Affaires étrangères du Liechtenstein.

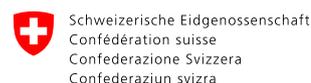


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
RÉSUMÉ ET MESSAGES CLÉS	8
INTRODUCTION	10
1 TENDANCES DES DÉPLACEMENTS INTERNES	13
Déplacements internes liés aux conflits et à la violence	13
En détail - Burkina Faso, Mali et Niger: Les violences communautaires ont repris	16
En détail - Soudan du Sud et RCA: Consolidation de la paix et solutions durables.	17
Solutions partielles ou non vérifiées : Le défi d'estimer les retours	18
Déplacements internes liés aux catastrophes	19
La sécheresse, un facteur de déplacement important mais peu rapporté	19
Les déplacements liés aux inondations, un défi majeur.	20
En détail - L'érosion côtière en Afrique de l'Ouest : Combinaison d'aléas lents et soudains	21
Risques de déplacement lié aux inondations	22
Déplacements associés aux tempêtes	23
En détail - Les cyclones Idai et Kenneth	24
2 ÉVOLUTION DES POLITIQUES	26
La Convention de Kampala dix ans après	26
Le rôle des communautés économiques régionales	27
En détail - Évolution récente des politiques en Éthiopie, au Niger et en Somalie.	30
Les défis futurs	31
3 COMPRENDRE LES RISQUES DE DÉPLACEMENT ET SES IMPACTS	32
Comment les facteurs, les déclencheurs et les impacts du déplacement convergent	32
Les événements à évolution lente et les impacts du changement climatique	33
En détail - Éthiopie : Les personnes déplacées par la sécheresse risquent d'être oubliées	35

Comprendre le « continuum du déplacement » : les mouvements transfrontaliers et les retours en situation de déplacement	37
Le déplacement interne sur un continent en voie d'urbanisation	39
Déplacements à destination et en provenance des villes	39
En détail - Libye : Les zones urbaines subissent de plein fouet les conséquences des conflits et déplacements depuis 2014.	40
Exposition et vulnérabilité croissantes aux catastrophes	41
En détail - Dar es Salaam: Urbanisation et risque de déplacement par inondation	42
Les expulsions dans les centres urbains comme facteur du déplacement	43
Impacts économiques du déplacement	43
En détail - Investir dans le futur : Soutenir l'éducation des enfants déplacés internes	46

4 DONNÉES SUR LES DÉPLACEMENTS : DÉFIS PERSISTANTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR 47

Les principaux défis	47
Comprendre les déplacements provoqués par la sécheresse et d'autres phénomènes à développement lent	47
Enregistrer les déplacements à petite échelle.	49
Zones difficiles d'accès.	49
En détail - Cameroun et Tchad: Changements dans la disponibilité et l'accès aux données	50
Enregistrer les déplacements secondaires et tertiaires	51
Obtention de données désagrégées	51
Enregistrer la durée du déplacement	51
Surmonter les défis	52
Assurer des méthodologies cohérentes	55
Rendre les données interopérables	55

CONCLUSION 56

TABLEAUX 57

Tableau 1 : Nouveaux déplacements et nombre total de personnes déplacées en Afrique à la fin de 2018	57
Tableau 2 : Principales politiques relatives aux déplacements internes en Afrique	59

NOTES 61

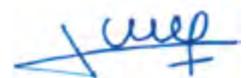
AVANT-PROPOS

Bien que le déplacement forcé soit un phénomène mondial, c'est en Afrique qu'il est le plus prononcé. L'Afrique abrite plus d'un tiers de la population mondiale déplacée. Au 31 décembre 2018, le continent accueillait quelque 16,8 millions de personnes déplacées internes, 7,4 millions de réfugiés et 712 000 apatrides. En réponse, à travers le continent, les gouvernements, les organisations de la société civile et les organismes régionaux, intensifient leurs efforts pour s'attaquer aux facteurs structurels qui engendrent le déplacement forcé. Il s'agit notamment du sous-développement, de la pauvreté, des inégalités, du chômage, des déficits de gouvernance, de la dégradation de l'environnement, du changement climatique, de l'instabilité et de l'insécurité. Cela explique en partie pourquoi l'Union africaine a déclaré 2019 comme étant *l'Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées: Vers des solutions durables au déplacement forcé*.

S'attaquer aux causes structurelles du déplacement forcé et trouver des solutions durables sont essentiels à la réalisation de *l'Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons*, ainsi que du programme mondial 2030 pour le développement durable. De toutes les formes de déplacement forcé, la plus dévastatrice est le déplacement interne. Les sécheresses et les inondations, l'insécurité et les conflits sont quelques-unes des causes qui poussent chaque année des millions de personnes à se déplacer et contribuent à l'augmentation du nombre de déplacements internes enregistrés sur le continent. Le déplacement interne est un problème humanitaire, de gouvernance, de développement et de sécurité qui nécessite toute notre attention.

Le *Rapport sur le déplacement interne en Afrique* de cette année nous aide à nous concentrer sur ce problème sur le continent. Il représente une contribution opportune et pertinente au débat sur le déplacement interne et ses liens avec la gouvernance, la paix et le développement socioéconomique en Afrique. Il fournit des données fiables et actualisées sur les facteurs, l'ampleur et les conséquences du déplacement interne sur le continent. L'analyse présentée dans ce rapport constitue une base de référence importante pour aider à l'élaboration des politiques et des actions. Nous espérons qu'il pourra être largement utilisé afin d'informer à la fois les politiques et les opérations, alors que l'Afrique continue de s'attaquer aux causes structurelles profondes et de trouver des solutions durables au déplacement interne.

2019 marque le dixième anniversaire de la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes en Afrique, communément appelée Convention de Kampala. Alors que l'UA a déclaré 2019 comme l'année pour se concentrer sur les déplacements forcés, elle a déclaré 2020 comme *l'Année pour faire taire les armes à feu : Créer des conditions propices au développement socio-économique*. Ce thème est toujours d'actualité étant donné qu'une grande partie des déplacements forcés sont causés par des conflits violents prolongés. Nous devons investir beaucoup plus dans la prévention des conflits violents afin de mettre un terme au fléau du déplacement interne en Afrique.



H.E. Minata Samate Cessouma
Commissaire aux affaires politiques
Commission de l'Union africaine

RÉSUMÉ ET MESSAGES CLÉS

| Les déplacements internes en Afrique ont atteint des niveaux sans précédent

Fin 2018, 16,8 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne à la suite de conflits et de la violence en Afrique. Cela constitue le chiffre le plus élevé jamais enregistré pour le continent et représente environ 40 % du total mondial. Les catastrophes, en particulier celles associées aux aléas hydrométéorologiques tels que les inondations, les tempêtes et la sécheresse, ont également entraînés 2,6 millions de nouveaux déplacements au cours de l'année. Les conflits et les catastrophes survenus en 2019 suggèrent que le nombre de déplacements va probablement continuer d'augmenter, ce qui indique que le phénomène ne s'atténue pas.

| Certains conflits se sont aggravés mais ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent

Des conflits et des violences apparaissent ou s'intensifient dans de nombreux pays, mais les crises de déplacement qu'ils provoquent sont souvent peu médiatisées et les réponses sous-financées. En 2018, au Cameroun, le conflit dans les régions anglophones du pays a provoqué 20 fois plus de déplacements que l'insurrection de Boko Haram. Les violences communautaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont également provoqué des déplacements massifs, tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières, au cours de ces deux dernières années. Les chiffres de milieu d'année 2019 pour la Libye étaient déjà deux fois plus élevés que pour l'ensemble de l'année 2018. Nombre de ces conflits ne sont pas nouveaux, ce qui souligne la nécessité de redoubler d'efforts pour s'attaquer à leurs causes profondes.

| Le retour des populations déplacées ne signifie pas nécessairement que le déplacement est résolu.

Des millions de personnes en situation de déplacement interne seraient rentrées chez elles en 2018 dans les 11 pays africains touchés par des conflits. Plus de 341 000 réfugiés auraient également regagné leur pays d'origine, la plupart d'entre eux en Somalie et au Soudan du Sud. On sait cependant que nombre d'entre eux sont retournés dans des zones dangereuses et instables, mais la plupart des données ne permettent pas de suivre la trajectoire ou les conditions des personnes retournées dans la durée. Cela signifie qu'il y a rarement suffisamment de preuves pour déterminer si ces personnes sont encore vulnérables du fait de leur déplacement. Des efforts accrus sont nécessaires pour comprendre comment ces vulnérabilités évoluent avec le temps et si elles ont été surmontées ou non.

| Les catastrophes à évolution lente sont un facteur majeur de déplacement, mais des preuves plus solides sont nécessaires

Ce n'est que depuis 2017 que l'IDMC a pu estimer les déplacements liés à la sécheresse, et ce dans seulement quelques pays. Ainsi, notre estimation de 1,6 million de nouveaux déplacements ne représente qu'une petite fraction du total réel, mais elle représente néanmoins environ huit pour cent de tous les nouveaux déplacements enregistrés liés aux catastrophes en Afrique au cours de la dernière décennie. Dans de nombreux pays touchés de la Corne de l'Afrique et du Sahel, les conflits provoquent également des déplacements. Comprendre et mesurer ces facteurs convergents ainsi que leurs impacts dans des situations précaires où le changement climatique est également en jeu aidera à informer les politiques et les actions nécessaires afin de réduire les risques de déplacement.

| L'urbanisation rapide accroît le risque de déplacement

L'Afrique abrite certaines des villes connaissant la croissance la plus rapide au monde, et les déplacements à destination, en provenance et à l'intérieur de ces villes vont façonner les paysages urbains et les communautés. Tripoli en Libye et Djidjiga en Éthiopie ont récemment connu des conflits et des violences qui ont provoqué des déplacements urbains. Maiduguri au Nigeria et Mogadiscio en Somalie abritent des millions de personnes qui ont fui l'instabilité et les conflits. Des millions de citoyens, y compris des déplacés internes, vivent dans des logements inadéquats au sein de quartiers mal desservis et marginalisés, ce qui les rend particulièrement exposés et vulnérables aux catastrophes et aux déplacements. Une meilleure planification urbaine et le transfert de ressources aux autorités locales sont essentiels pour réduire les risques et soutenir les personnes déplacées dans leur recherche de solutions durables.

| Rien qu'en Afrique subsaharienne, les déplacements internes coûtent plus de 4 milliards de dollars par an

Nos estimations de l'impact économique du déplacement en Afrique subsaharienne suggèrent qu'il représente une perte annuelle comprise entre 0,1 et 11 % du PIB d'avant crise dans les pays qui connaissent déjà des difficultés économiques. La République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), la Somalie et le Soudan du Sud sont confrontés aux impacts économiques annuels moyens les plus élevés par rapport à leur PIB d'avant crise. En l'état actuel des choses, il est peu probable que ces pays soient en mesure d'assumer ces coûts, ce qui compromet leur développement et leur stabilité. Avec son potentiel de croissance et de progrès socioéconomiques, l'Afrique ne peut se permettre d'ignorer le déplacement interne.

| Le dixième anniversaire de la Convention de Kampala devrait catalyser les efforts pour faire face aux déplacements.

L'Union africaine (UA) a déclaré 2019 comme étant l'année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées afin de marquer le dixième anniversaire de la Convention de Kampala. Cependant, dix ans après son entrée en vigueur, seulement 29 pays l'ont ratifiée. La mise en œuvre n'a peut-être pas été aussi rapide que prévu, mais des développements prometteurs ont eu lieu au cours de l'année. L'Éthiopie, le Niger et la Somalie ont élaboré des politiques sur le déplacement interne, donnant de bons exemples pour les autres pays.

| Il est essentiel de combler les lacunes dans les données sur le déplacement afin d'élaborer des politiques pouvant y remédier

Des lacunes persistantes dans les données rendent difficile, voire impossible, l'élaboration de politiques visant à réduire les risques de déplacement. Comprendre les déplacements provoqués par la sécheresse et d'autres phénomènes à évolution lente, enregistrer les déplacements à petite échelle et obtenir des données dans les zones difficiles d'accès constituent certains des principaux défis à relever. Savoir qui est déplacé et pendant combien de temps permettrait également d'adapter les réponses et les initiatives de solutions durables.

Afin de combler ces lacunes et de tenir leurs engagements à mettre en œuvre la Convention de Kampala, les gouvernements doivent améliorer leur capacité à suivre les déplacements, quelles qu'en soient les causes et sans seuils limitant les données qu'ils recueillent. Une première étape clé serait de cartographier qui collecte les données sur le déplacement dans la région et d'identifier ce qui est nécessaire pour améliorer la coopération entre les parties prenantes et dans les différents secteurs.

INTRODUCTION

L'Afrique australe a connu des précipitations inférieures à la moyenne au cours des cinq dernières années et, dans les huit pays qui composent la sous-région, la sécheresse est devenue une norme plutôt qu'une anomalie. Les conséquences sont dévastatrices. La production agricole a été décimée et, à la fin de 2018, environ 9,6 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire.¹

L'augmentation des précipitations début 2019 a fait naître l'espoir que la situation s'améliorait, mais celui-ci n'a pas duré longtemps. Début mars, les services météorologiques internationaux ont identifié la formation d'une tempête au large du Mozambique.² Elle a commencé comme une dépression tropicale, provoquant de graves inondations dans le nord du Mozambique et du Malawi, avant de se déplacer vers la mer où elle s'est transformée en un violent cyclone tropical.³

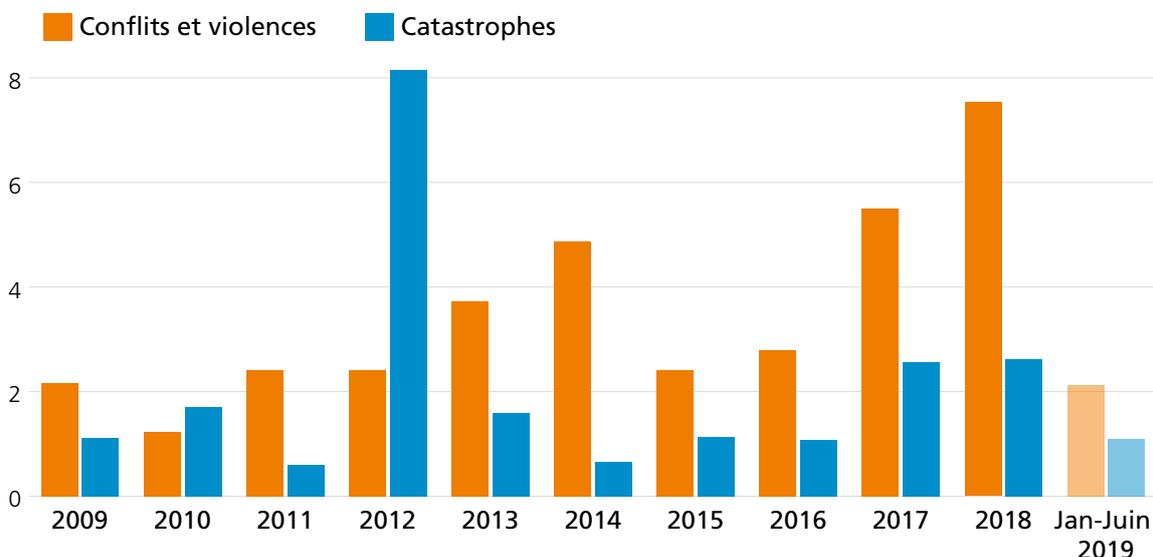
Le service météorologique du Mozambique a publié un bulletin d'alerte et les autorités de gestion des catastrophes se sont réunies pour se préparer à ce qui devait être une tempête violente. Elles ne pouvaient cependant pas imaginer que cela déclencherait l'une des catastrophes les plus dévastatrices jamais enregistrées dans l'hémisphère sud.⁴ La tempête a touché terre sous la forme du cyclone Idai le 15 mars et a ravagé plusieurs pays. Elle a causé des dégâts considérables

aux infrastructures, aux habitations ainsi qu'aux récoltes, et a provoqué le déplacement de près de 617 000 personnes à Madagascar, au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe.⁵

L'impact sans précédent d'Idai s'explique en partie par le fait qu'il ait frappé la ville côtière de Beira, au Mozambique, qui compte 500 000 habitants. La majorité des personnes touchées par la catastrophe étaient des personnes pauvres vivant dans des maisons insalubres dans des quartiers informels qui n'étaient pas en mesure de résister aux vents violents, aux pluies torrentielles et aux eaux de crue.⁶ Environ 90 % des habitations de Beira ont été détruites.⁷

Le mois suivant, une autre tempête tropicale plus intense s'est formée au large des côtes du Mozambique. Le cyclone Kenneth était l'équivalent d'un ouragan de catégorie quatre et est devenu la tempête la plus violente à avoir jamais frappé le continent africain.⁸ Kenneth a touché terre le 25 avril dans la province de Cabo Delgado, au nord du pays, déjà touchée par le conflit, la violence et les déplacements. Kenneth a provoqué environ 24 000 nouveaux déplacements au Mozambique et au Malawi, dont certains mouvements secondaires de personnes déjà en situation de déplacement. Il a également causé des dégâts importants et provoqué au moins 15 000 nouveaux déplacements dans l'archipel des Comores.

SCHÉMA 1: Nouveaux déplacements en Afrique, en millions





Quartier de Praia Nova à Beira détruit après le passage du cyclone Idai. Photo : Centre climatique de la FICR/Denis Onyodi, mars 2019

Cette catastrophe en cascade a été l'une des pires jamais enregistrées en Afrique depuis une décennie. Des tempêtes plus violentes ont été enregistrées ailleurs dans le monde en 2019, mais ce qui a rendu Idai et Kenneth si désastreux, c'est le fait que deux catastrophes intenses ont suivi une sécheresse prolongée et frappé des régions déjà pauvres, vulnérables et dans certains cas instables.

Des tels scénarios pourraient se reproduire dans d'autres pays africains, si ce n'est à la même échelle. Partout sur le continent, les facteurs qui accroissent la vulnérabilité (faible capacité de gouvernance, faible développement économique et social, insécurité chronique et risque élevé de catastrophe) sont déjà des facteurs constants des crises humanitaires et de déplacement.

Fin 2018, 16,8 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne à la suite de conflits et de la violence en Afrique. C'est le chiffre le plus élevé jamais enregistré et représente environ 40 % du total mondial.⁹ Des conflits persistants se poursuivent dans les provinces de l'Ituri, du

Nord-Kivu et du Sud-Kivu en RDC, où les déplacements de population ne connaissent aucun ralentissement. Au Burkina Faso, au Niger et au Mali, les violences ont repris, entraînant des déplacements sans précédent. En Libye, la guerre civile s'est intensifiée et le nombre de nouveaux déplacements à la moitié de l'année 2019 a presque doublé par rapport à l'ensemble de 2018. L'instabilité et la violence qui règnent depuis longtemps dans d'autres pays comme le Nigeria, la Somalie et le Soudan du Sud continuent de provoquer des déplacements. Non seulement le nombre de nouveaux déplacements augmente partout sur le continent, mais les perspectives de solutions durables pour des millions de personnes en situation de déplacement restent incertaines.

Le nombre moyen de nouveaux déplacements dus à des conflits a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, tandis que les chiffres concernant les catastrophes sont restés stables, à l'exception de 2012, lorsque des inondations massives ont frappé le Nigeria et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Les chiffres du milieu de l'année 2019 suggèrent que ces tendances devraient se poursuivre (voir figure 1).

Ces chiffres sont les meilleures estimations de l'IDMC sur l'ampleur du déplacement en Afrique, mais de nombreuses lacunes subsistent. Des problèmes tels que la gravité et la durée du déplacement ainsi que ses impacts sociaux et économiques sont encore mal compris. De nombreuses personnes déplacées seraient retournées dans leur lieu d'origine, mais dans la plupart des cas, il est difficile de savoir si ces retours ont eu lieu de façon sûre, durable et digne. Les violations des droits de l'homme et le manque de services de base sont préoccupants, mais les preuves sont dispersées et les réponses souvent inadéquates, ce qui fait de ces individus en situation de déplacement certaines des personnes les plus vulnérables et les plus négligées du continent.

Ces lacunes persistantes dans les données signifient qu'il est difficile d'informer adéquatement les politiques pour faciliter les solutions et réduire les risques. Elles sont également révélatrices de la complexité du défi humanitaire et de développement que représente le déplacement interne non seulement pour les déplacés et leurs communautés d'accueil, mais aussi pour les gouvernements nationaux et la région dans son ensemble.

Le manque de données ne constitue toutefois pas le seul rappel qu'une plus grande volonté politique et d'action est nécessaire afin de s'attaquer à ce phénomène. L'Union africaine (UA) a déclaré 2019 comme étant l'année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées afin de marquer le dixième anniversaire de sa Convention pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, mieux connue sous le nom de Convention de Kampala. En tant que premier instrument régional juridiquement contraignant au monde sur le déplacement interne, elle représente un effort historique pour promouvoir la responsabilité de l'État dans la protection et l'assistance des personnes en situation de déplacement. Cependant, dix ans après son entrée en vigueur, seuls 29 des 55 membres de l'UA l'ont ratifiée. Un seul membre, le Niger, l'a incorporée en adoptant une loi nationale sur les déplacements internes en 2018.¹⁰

D'autres pays ont fait des progrès dans la mise en œuvre de la convention. La Guinée équatoriale l'a ratifiée en octobre 2019, l'Éthiopie discute de sa ratification et la Somalie a adopté une politique nationale sur le retour des réfugiés et des personnes en situation de déplacement et a créé une Unité des solutions durables afin de coordonner les initiatives visant à mettre un terme durable au déplacement.¹¹ La promotion et l'application de la mise en œuvre de la convention est une priorité régionale, mais des progrès sont particulièrement nécessaires dans des pays comme la République démocratique du Congo (RDC), la Libye et le Soudan, où les déplacements constants aggravent la pauvreté et les conflits et où les populations sont particulièrement exposées et vulnérables aux catastrophes.

Le Rapport sur le déplacement interne en Afrique de cette année présente les derniers chiffres pour le continent et explique pourquoi, malgré l'existence d'un mécanisme juridique unique pour traiter et réduire le phénomène, les actions politiques et opérationnelles visant à le mettre en œuvre restent modestes et ne progressent pas assez rapidement pour faire face aux situations émergentes. Cette passivité entrave également les efforts nationaux de développement durable et expose les personnes déplacées internes les plus vulnérables à des déplacements répétés, cycliques et prolongés.

Comme le cyclone Idai l'a démontré, les déplacements n'ont pas une cause unique. Les problèmes de développement de longue date influent sur leur ampleur et leur nature et, dans certains cas, ils résultent à la fois de processus lents et soudains lorsque les facteurs et les impacts des conflits et des catastrophes convergent. Ce rapport examine comment la prise en compte des déplacements internes dans le cadre d'initiatives de développement plus larges représente une opportunité pour l'Afrique. Il réaffirme qu'une volonté politique accrue et des investissements sociaux et économiques à long terme seront nécessaires, et que la Convention de Kampala devrait être le catalyseur de ce changement.

TENDANCES DES DÉPLACEMENTS INTERNES

Ce chapitre présente les données sur les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes en Afrique entre 2009 et 2018. Il inclut également des développements plus récents et des chiffres préliminaires pour le premier semestre 2019 dans certains pays. Le déplacement interne est un phénomène croissant sur le continent, mais de nombreuses situations ne sont pas documentées. Une meilleure compréhension de leur ampleur et de leur complexité est nécessaire afin d'éclairer l'élaboration de politiques et de programmes efficaces visant à y remédier et à les réduire.

DÉPLACEMENTS INTERNES ASSOCIÉS AUX CONFLITS ET À LA VIOLENCE

Lors de la dernière décennie, l'Afrique a toujours été la région la plus touchée par les déplacements liés aux conflits et à la violence. Des chiffres élevés sont enregistrés chaque année, et, en moyenne, sont en augmentation (voir figure 2). Des pics ont été enregistrés en 2014 et 2017 dans des pays tels que la RCA, la RDC, le Nigeria et la Somalie à la suite d'affrontements intercommunautaires, de conflits armés et d'attaques sans discrimination contre des civils. Environ 7,5 millions de nouveaux déplacements ont été enregistrés dans la région en 2018, représentant plus de deux tiers du total mondial.

SCHÉMA 2: Comparaison des nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence entre l'Afrique et le reste du monde, en millions

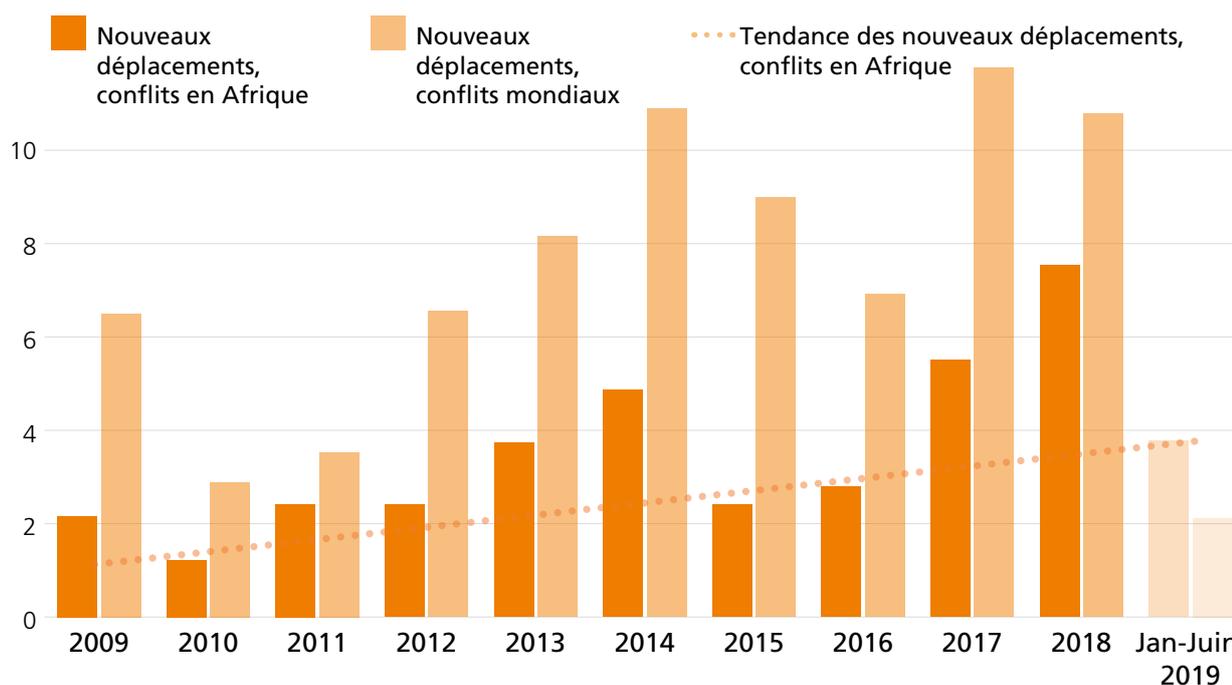
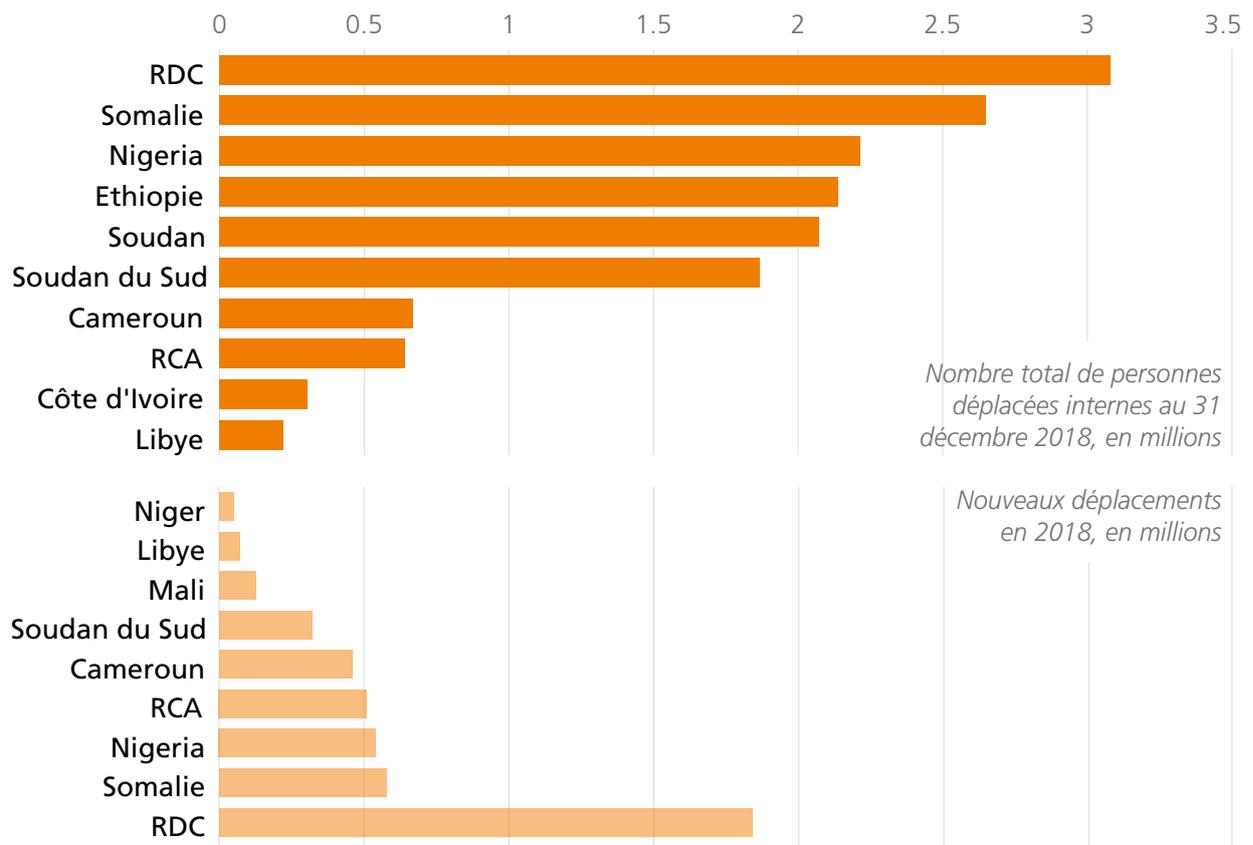


SCHÉMA 3: Pays ayant le plus grand nombre de déplacés internes liés à des conflits à la fin de 2018 et nouveaux déplacements associés aux conflits et à la violence en 2018



La plupart des pays où le taux de nouveaux déplacements est élevé comptent également le plus grand nombre de personnes en situation de déplacement interne à la fin de l'année (voir figure 3). Cela suggère que les conflits prolongés et l'instabilité provoquent de nouveaux déplacements et contribuent à les prolonger.

En RDC, par exemple, il y avait environ 3,1 millions de personnes déplacées internes à la fin de 2018, et le conflit et les déplacements se sont poursuivis dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu au premier semestre 2019.¹² Les estimations préliminaires font état d'environ 718 000 nouveaux déplacements entre janvier et juin, et un grand nombre de personnes forcées de fuir risquent d'accroître le nombre total croissant de déplacés internes dans le pays à la fin de l'année. Les conditions sont similaires dans d'autres pays touchés par l'instabilité et la violence de longue date, comme le Nigeria, la Somalie et le Soudan du Sud.

Ailleurs, de nouvelles vagues de violence ont éclaté ou d'anciens conflits ont repris. Les affrontements intercommunautaires ont provoqué des déplacements sans précédent en Éthiopie en 2018.¹³ Les déplacements ont également fortement augmenté en Libye en 2018 et la situation s'est encore

détériorée en 2019 lorsque le conflit entre le Gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par l'ONU et l'Armée nationale libyenne (LNA) s'est de nouveau déclaré à Tripoli et dans ses environs en avril après le lancement d'une offensive par la LNA.¹⁴

Certains conflits émergents ou s'intensifiant ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent. Au Cameroun, par exemple, un « nouveau » conflit a éclaté dans les régions anglophones de l'ouest du pays, provoquant environ 20 fois plus de déplacements que l'insurrection de Boko Haram dans le nord-est. Le conflit s'est aggravé en 2019 mais reste peu médiatisé, ce qui en fait l'une des crises les plus négligées au monde.¹⁵ La violence communautaire a également repris au Burkina Faso, au Mali et au Niger, où les chiffres préliminaires révèlent une forte augmentation des déplacements en 2019 (voir En détail).

Les violences communautaires sont l'un des principaux facteurs de déplacement en Afrique. Elles sont responsables d'un nombre beaucoup plus important de nouveaux déplacements que les conflits armés en 2018, même sur la base d'estimations connues pour être très prudentes en raison des difficultés inhérentes à l'obtention de données sur ces événements.

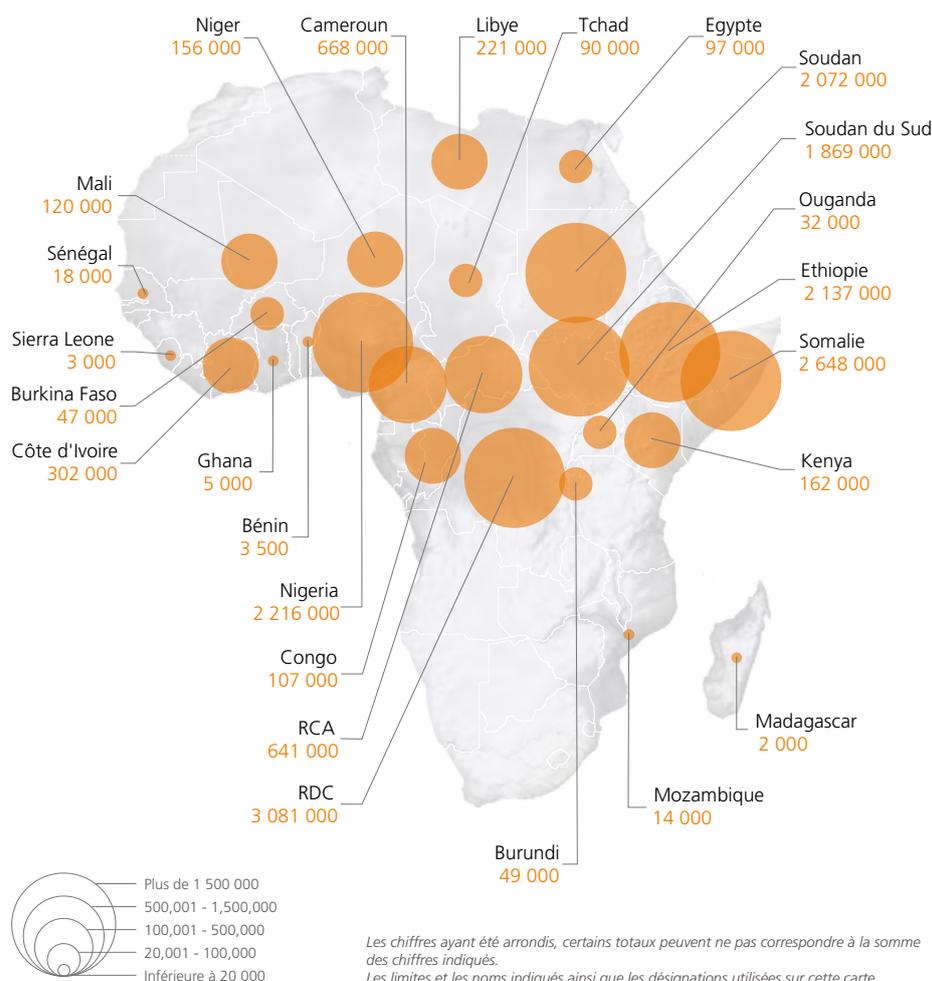
Dans certains cas, les violences communautaires se sont intensifiées à mesure que les conflits armés s'estompaient. Au Soudan du Sud, par exemple, la signature d'un accord de paix revitalisé en septembre a freiné le conflit armé dans le pays, mais les violences entre les communautés Dinka et Nuer ont augmenté et restent élevées. Les vols de bétail et les conflits pour les terres et les ressources ont également déclenché des violences communautaires et des déplacements.

Au Nigeria, le banditisme, les activités criminelles et les affrontements communautaires ont provoqué 74 000 nouveaux déplacements dans les États du nord-ouest, à Katsina, Sokoto et Zamfara, le long de la frontière avec le Niger, au premier semestre 2019. Ils étaient plus nombreux que ceux provoqués par l'insurrection de Boko Haram, qui dure depuis dix ans, et par la violence d'autres groupes armés non étatiques dans le nord-est du pays pendant la même période. Il n'est cependant pas toujours possible de tirer directement des

conclusions à partir des chiffres, car ils peuvent varier en raison de différences dans la collecte des données, plutôt que de changements de la situation sur le terrain.

Les chiffres globaux concernant les déplacements liés aux conflits et à la violence en Afrique montrent que le phénomène représente un défi considérable et qu'une action urgente est nécessaire afin d'inverser les tendances. Il n'y a toutefois pas que des mauvaises nouvelles. Outre l'accord revitalisé du Soudan du Sud, un accord de paix a été signé en RCA en février 2019 qui a conduit à une réduction des violences et a permis le retour des déplacés internes et des réfugiés.¹⁶ L'accord est fragile, mais cela ne les a pas empêchés d'essayer de retrouver leur vie et de contribuer au processus de paix (voir En détail). Davantage d'efforts de ce type sont nécessaires à travers le continent afin de réduire les déplacements et revitaliser le développement local et national.

CARTE 1: Personnes déplacées internes en raison de conflits et de la violence au 31 décembre 2018



BURKINA FASO, MALI ET NIGER

Les violences communautaires ont repris

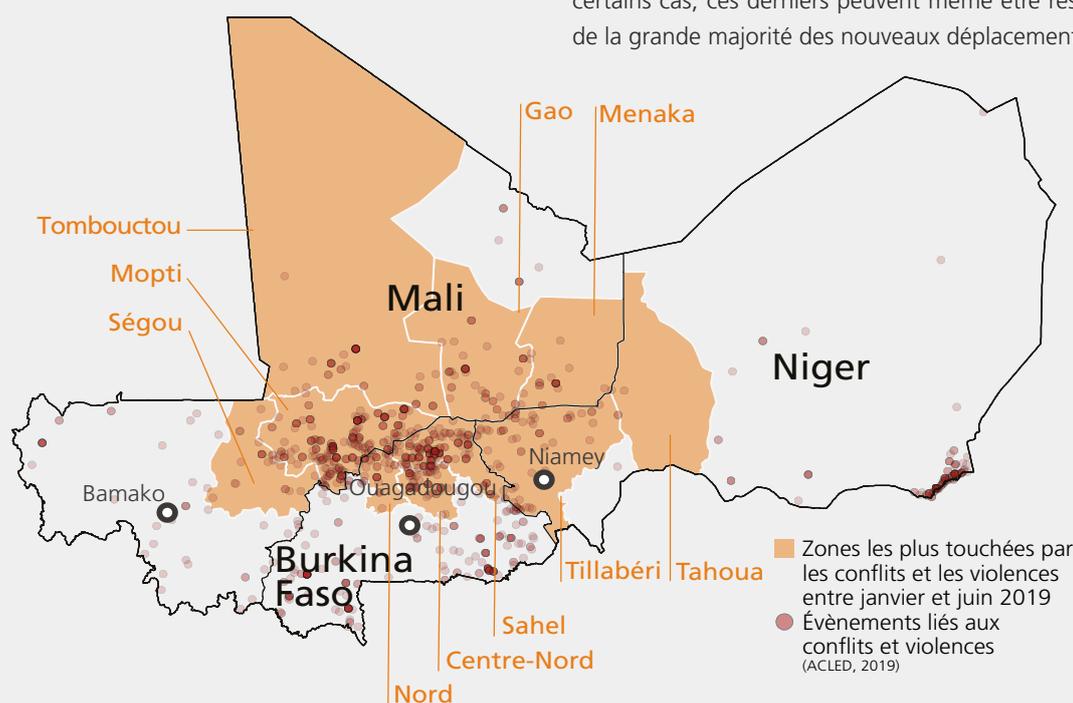
Les déplacements associés aux conflits et à la violence en Afrique de l'Ouest tendent à être liés à l'insurrection de Boko Haram dans la région du lac Tchad.¹⁷ Plus récemment, cependant, des affrontements communautaires ont repris dans les zones frontalières entre le centre du Mali, le nord du Burkina Faso et le sud-ouest du Niger, provoquant une forte augmentation des déplacements. Plus de 140 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés au Mali au premier semestre 2019, un chiffre supérieur à celui de l'ensemble de 2018. Pour le Burkina Faso le total était de 173 000, le chiffre le plus élevé jamais enregistré dans le pays, et au Niger, il était de 42 000, soit 80 % du chiffre pour l'ensemble de 2018.

Les violences et les déplacements ont leurs racines dans les activités de plusieurs groupes djihadistes locaux mais globalement orientés. Ils ont passé des années à exploiter les griefs locaux pour jeter les bases d'insurrections armées qui font actuellement des ravages dans les trois pays.¹⁸ Certains de ces conflits concernent l'accès à la terre et à l'eau, mais de nombreuses attaques s'inscrivent dans le cadre d'efforts visant à éradiquer les individus liés à des groupes extrémistes ou à se venger de précédentes attaques.¹⁹

Les militants ont également profité de la porosité des frontières et de l'absence de forces gouvernementales.²⁰ Ils gagnent du terrain dans les trois pays depuis 2012. Au fur et à mesure que les violences s'intensifient, des milices d'autodéfense sont apparues. Des groupes armés ont assiégé des villages, incendié des maisons, détruit les moyens de subsistance de communautés entières et perpétré de graves violations des droits de l'homme.²¹

Les personnes déplacées n'ont pas pu retourner chez elles en raison de l'insécurité et de la rareté des ressources. Des efforts ont été déployés pour combattre les insurrections, mais avec un succès limité. Au niveau politique, le Niger a adopté une loi sur les déplacements internes afin de relever ce défi.²²

La situation mérite une attention particulière, car les personnes déplacées vivent dans des conditions précaires et le risque de déplacements nouveaux et secondaires est élevé. Les trois pays ont également été victimes de graves inondations entre juin et septembre 2019. Cela nous rappelle que de nombreux pays connus pour leurs déplacements liés aux conflits et à la violence peuvent également subir les effets des catastrophes et du changement climatique. Dans certains cas, ces derniers peuvent même être responsables de la grande majorité des nouveaux déplacements.



SOUDAN DU SUD ET RCA

Consolidation de la paix et solutions durables

Le gouvernement du Soudan du Sud et l'opposition ont signé un accord de paix revitalisé en septembre 2018 visant à mettre un terme à six années de guerre civile. De même, le gouvernement de la RCA a signé un accord avec 14 groupes armés pour mettre fin à sept années de conflit interne en février 2019. Ces évolutions ont ravivé l'espoir d'une paix tant attendue dans les deux pays, mais aussi un certain scepticisme au vu de l'échec des accords précédents.

Les derniers accords de paix ont également incité un grand nombre de personnes à retourner dans leur région d'origine.²³ D'une part, des retours opportuns peuvent servir à exprimer de la confiance dans un processus de paix et à stimuler l'économie en revitalisant les moyens de subsistance. D'autre part, des retours prématurés peuvent menacer le processus en perturbant les relations fragiles entre les communautés et en mettant à rude épreuve des ressources limitées.

La guerre civile au Soudan du Sud a déraciné des millions de personnes de leurs foyers depuis décembre 2013, et des centaines de milliers d'autres ont été tuées. Plusieurs cessez-le-feu et accords de paix ont été signés, mais aucun n'a duré plus de quelques mois. Cependant, le dernier accord est toujours en vigueur après un an et le nombre d'affrontements entre l'armée et les forces d'opposition a fortement diminué. Seuls 33 incidents violents ont été enregistrés, contre 211 dans les 12 mois qui ont suivi le précédent accord de 2015.²⁴

Les affrontements entre milices ethniques, qui ne sont pas signataires de l'accord de 2018, n'ont que légèrement diminué, mais cela n'a pas empêché 454 000 déplacés internes et 190 000 réfugiés de tenter de rentrer chez eux, la plupart d'entre eux dans des États moins touchés par les violences mais souffrant encore d'une grave insécurité alimentaire.²⁵

L'infrastructure et les services de base font défaut dans tout le Soudan du Sud. L'accès au logement, à la terre et à la propriété est un défi majeur pour les déplacés internes, que ce soit parce que leurs propriétés ont été détruites pendant la guerre ou parce qu'ils manquent de documents prouvant qu'ils en sont les propriétaires.²⁶ La sécurité alimentaire s'est légèrement améliorée depuis l'accord de paix parce que les agriculteurs ont pu retourner sur leurs terres et les travailler. Cela dit, plus

de 60 % de la population vit toujours dans l'insécurité alimentaire, mais si la paix se maintient et qu'un plus grand nombre d'agriculteurs sont en mesure de récupérer leurs moyens de subsistance, le pays pourrait se remettre de la crise alimentaire et stabiliser progressivement sa situation précaire.²⁷

La réduction de la violence n'est pas aussi évidente en RCA, bien que le dernier accord de paix soit la tentative la plus sérieuse de mettre fin au conflit depuis un accord de cessez-le-feu en 2014. Le nombre d'incidents violents entre les signataires a diminué depuis février par rapport aux deux années précédentes, mais les chiffres restent comparables à ceux de 2014 à 2016.²⁸

Le nombre de personnes déplacées internes a néanmoins diminué de 75 000 depuis février et plusieurs milliers de réfugiés sont revenus des pays voisins.²⁹ Cela suggère que de nombreuses personnes ont l'intention de retourner chez elles avant qu'il ne soit sûr de le faire, quelles que soient les conditions auxquelles elles peuvent être confrontées, et qu'elles auront besoin de soutien si elles veulent trouver des solutions durables à leur déplacement.

Même dans des régions relativement sûres du pays, les villages manquent souvent d'infrastructures de base et d'opportunités économiques à long terme, ce qui entrave les efforts des rapatriés pour rétablir leur vie et leurs moyens de subsistance. Comme au Soudan du Sud, le logement est également un défi majeur car de nombreuses maisons ont été endommagées ou détruites. D'autres ont été occupés, et les rapatriés luttent pour les récupérer à cause du système foncier dépassé du pays.³⁰

Les conditions au Soudan du Sud et en RCA ne sont pas suffisamment sûres ou stables pour permettre des retours dignes et en toute sécurité, mais de nombreuses personnes déplacées veulent, à juste titre, tenter de mettre un terme à leur déplacement en rentrant chez elles. Les organisations humanitaires peuvent déconseiller les retours dangereux, mais elles ne peuvent pas faire grand-chose pour les prévenir. Les accords de paix conclus dans les deux pays ne mentionnent guère la manière de résoudre le problème, et tout plan futur de consolidation de la paix devrait inclure des dispositions relatives aux retours volontaires qui permettent à ceux qui rentrent chez eux de participer aux processus de paix.

| Solutions partielles ou non vérifiées : le défi d'estimer les retours

Les récentes vagues de retours dans un certain nombre de pays africains ont leur durabilité et les progrès réalisés par les rapatriés vers des solutions durables. Étant donné que la plupart des données sur les déplacements internes ne permettent pas de suivre la trajectoire ou les conditions de vie des déplacés internes au fil du temps, on dispose rarement de suffisamment d'informations pour déterminer si les personnes sont toujours dans une situation précaire en raison de leur déplacement.

Il est essentiel d'éviter que les rapatriés, qui peuvent encore être vulnérables, ne tombent dans l'oubli. C'est pourquoi leur nombre doit être enregistré. Mais si nous devions les inclure dans nos chiffres concernant les personnes déplacées internes, cela risquerait de doubler le nombre de personnes déplacées plus d'une fois et d'augmenter le nombre total de personnes déplacées.

Afin de relever ces défis, nous avons développé de nouveaux paramètres pour analyser les rapports de retour, d'intégration locale ou de réinstallation ailleurs dans le pays et, si nécessaire, pour en rendre compte, soit comme ayant trouvé des solutions partielles ou n'ayant pas été vérifiées. Ces deux catégories comprennent les personnes qui ont été déplacées pendant des périodes très différentes et qui font face à un large éventail de défis dans leurs efforts pour trouver à une solution durable.

Parfois, nos sources fournissent la preuve que les personnes qui sont retournées, réinstallées ou intégrées localement ont encore des besoins liés à leur déplacement. Nous considérons maintenant que ces personnes ont trouvé des solutions partielles. Par exemple, près de 1,5 million de personnes seraient rentrées en RDC, mais de nombreuses preuves indiquaient que l'insécurité qui y règne avait rendu leur situation insoutenable ; de même, 86 000 personnes seraient rentrées dans le nord-est du Nigeria, mais les informations sur leurs conditions de logement indiquaient qu'elles étaient retournées dans des maisons endommagées ou détruites ou vivaient dans des structures temporaires dans leur lieu d'origine.



Des familles nigérianes déplacées internes dans le camp de déplacés de Teachers Village. Photo : IDMC/John Phillips, novembre 2019

Dans d'autres cas, nos sources indiquent seulement que des personnes ont quitté un refuge, un camp, un centre d'évacuation ou une communauté d'accueil, parfois avec l'intention de rentrer chez elles, et aucune autre information n'est disponible sur ce qui leur arrive ou sur les conditions auxquelles elles sont confrontées après leur départ. Nous prenons maintenant en compte les personnes se trouvant dans de telles situations comme faisant partie des solutions non vérifiées. Il s'agit, entre autres, de 12 000 personnes déplacées internes dans le Soudan du Sud, dont l'ONU et les médias locaux ont rapporté le retour en 2018, mais pour lesquelles aucune information sur les conditions dans leur lieu d'origine n'était disponible.

En 2018, les solutions partielles et non vérifiées couvraient un large éventail de situations dans 11 pays africains. Ces nouveaux paramètres soulignent la nécessité pour les gouvernements et les fournisseurs de données de recueillir des informations plus solides sur les conditions dans lesquelles les gens ont déclaré être revenus ou avoir trouvé d'autres solutions durables.

DÉPLACEMENTS INTERNES LIÉS AUX CATASTROPHES

L'Afrique dans son ensemble, et les pays subsahariens en particulier, connaissent une urbanisation ainsi qu'une croissance économique et démographique sans précédent, ce qui a accru le nombre de personnes exposées aux aléas naturels.³¹ L'expansion urbaine non réglementée et informelle, la mauvaise gestion des déchets et des systèmes de drainage dans les villes et la pauvreté dans les zones rurales et urbaines rendent également les populations plus vulnérables aux impacts d'un aléa naturel, et ces facteurs combinés augmentent les risques de catastrophe et de déplacement.³²

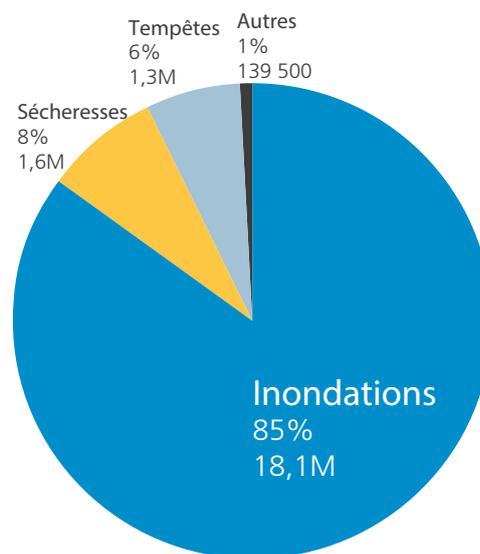
Le changement climatique rend également les risques naturels plus intenses et moins prévisibles. Les périodes prolongées de sécheresse, les précipitations supérieures à la moyenne et les tempêtes plus violentes sont de plus en plus fréquentes. Les impacts varient considérablement à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre, mais, à quelques exceptions près, ce sont généralement les catastrophes de petite et moyenne ampleur qui provoquent des déplacements. De tels événements affectent souvent les communautés pauvres et marginalisées qui n'ont que des capacités limitées pour prévenir et relever les défis qu'ils posent.³³

Les déplacements associés aux conflits en Afrique ont tendance à recevoir plus d'attention, mais les catastrophes ont provoqué 2,6 millions de nouveaux déplacements en 2018 et plus de 21,2 millions entre 2009 et 2018. Ce dernier chiffre représente 9,3 % des déplacements dus aux catastrophes dans le monde au cours de la décennie. Des aléas hydrométéorologiques soudains tels que des inondations ont déclenché 18,1 millions de déplacements et les tempêtes 1,3 million.

I La sécheresse, un facteur de déplacement important mais peu rapporté

Nous avons enregistré 1,6 million de nouveaux déplacements liés à la sécheresse entre 2009 et 2018, mais ce chiffre est largement sous-estimé car nous n'avons pu obtenir des données désagrégées par ce type de risque pour quelques pays depuis 2017.³⁴ Il montre toutefois que l'ampleur du phénomène est considérable, puisqu'il représente 8 % du total des nouveaux déplacements liés à des catastrophes au cours de la décennie (voir figure 4).

SCHÉMA 4: Déplacement par type d'aléa (2009-2018)



En Somalie et en Éthiopie, où davantage de données sont disponibles, nous estimons que la sécheresse a provoqué respectivement 1,1 million et 500 000 nouveaux déplacements depuis 2017. Ces chiffres illustrent l'ampleur du défi dans la Corne de l'Afrique. De graves sécheresses ont également été suivies d'inondations dans les deux pays ces dernières années, ce qui a également provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes, accru leur vulnérabilité et érodé leurs moyens de subsistance.

D'autres pays comme l'Angola, le Botswana, le Burkina Faso, le Tchad, la Namibie et le Niger ont récemment été touchés par la sécheresse, mais l'absence de suivi systématique nous empêche d'estimer les déplacements. Cet important manque de données doit être comblé, car le changement climatique, la déforestation, l'agriculture extensive et l'utilisation non durable de l'eau sont susceptibles d'exacerber la gravité et les impacts de la sécheresse, y compris des déplacements (voir chapitre 3).

I Les déplacements liés aux inondations, un défi majeur

Depuis 2009, 85 % de tous les déplacements enregistrés liés à des catastrophes en Afrique ont été provoqués par des inondations, dont les effets sont aggravés par des problèmes de développement plus vastes, notamment la pauvreté, l'absence de planification urbaine, de systèmes de drainage et de gestion des déchets, l'érosion des rives et la dégradation des sols.

Freetown, la capitale de la Sierra Leone, a été touchée par de vastes inondations et un important glissement de terrain en août 2017 qui a détruit environ 1 200 maisons et autres infrastructures urbaines, et provoqué environ 11 800 nouveaux déplacements.³⁵ Les pluies torrentielles et les inondations d'août 2019 ont détruit 450 autres maisons, principalement dans des quartiers pauvres, ce qui a provoqué 5 300 nouveaux déplacements.³⁶ L'expansion urbaine informelle et non réglementée ainsi que la déforestation sur les pentes entourant la ville ont accentué les impacts des deux événements.³⁷ Récemment, le Département de la gestion des catastrophes a collaboré avec différentes parties prenantes pour intensifier les efforts de sensibilisation, de réduction des risques d'inondation et de réaction.³⁸

Les inondations se reproduisent souvent au même endroit, ce qui met en évidence la nature cyclique des risques ainsi que la vulnérabilité, la pauvreté et l'exposition chroniques des populations. Au Niger, les inondations ont détruit environ 9 000 maisons en 2018 et 5 500 en septembre 2019.³⁹ Faute de données, il est difficile de déterminer si les mêmes familles sont déplacées chaque année. Mais les faits montrent que la ville de Niamey est chaque année confrontée à des inondations pendant la saison des pluies. La ville se développe rapidement, et les gens se sont installés dans des zones inondables et ont construit leurs maisons avec des matériaux incapables de résister à de tels événements.⁴⁰ Le gouvernement a interdit de construire dans ces zones, mais les gens continuent de s'y installer et d'y revenir.⁴¹

Les inondations affectent à la fois les communautés urbaines et rurales, mais celles qui ont déjà été déplacées par un conflit sont souvent négligées lorsqu'elles sont à nouveau déplacées par des catastrophes. Les inondations d'août 2019 ont détruit des abris accueillant 6 800 personnes déplacées dans la ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, et ont contribué à la propagation du choléra.⁴² Dans l'État de Borno en général, les inondations ont touché des personnes qui souffrent déjà des conséquences de l'insurrection de Boko Haram qui dure depuis une décennie ainsi que des activités d'autres groupes armés non étatiques.⁴³

Les inondations ont également déplacé des centaines de milliers de personnes ces dernières années dans d'autres pays comme le Cameroun, la Somalie et le Soudan du Sud, où les conséquences des conflits et des catastrophes se conjuguent pour aggraver les crises humanitaires.⁴⁴ Au Soudan, les inondations déplacent chaque année des milliers de personnes dans la région de Jebel Marra au Darfour, où les affrontements en cours aggravent leur situation et en rendent l'accès extrêmement difficile.⁴⁵

Dans des pays comme l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie, les aléas soudains frappent souvent des régions déjà touchées par la sécheresse.⁴⁶ Récemment, de fortes pluies et des inondations ont également affecté la production agricole au Malawi, après une longue période de sécheresse.⁴⁷ Les déplacements associés à l'érosion côtière sont moins documentés mais ont été identifiés dans toute l'Afrique de l'Ouest, où l'élévation lente du niveau de la mer et les facteurs humains tels que la mauvaise gestion des côtes se combinent à des événements soudains tels que les tempêtes et les raz-de-marée (voir En détail).

L'ÉROSION CÔTIÈRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Lorsque des aléas à évolution lente et soudaines se combinent

Le littoral de l'Afrique de l'Ouest est affecté par des aléas climatiques soudains tels que des tempêtes, des raz-de-marée, des inondations et des glissements de terrain, ainsi que par des phénomènes lents comme l'érosion côtière. Des déplacements associés à ces derniers ont récemment été enregistrés au Ghana, au Nigeria, au Sénégal et au Togo, pays qui subissent également les effets des inondations dans les terres. Environ 520 membres d'une communauté de pêcheurs de la région de la Volta au Ghana ont été déplacés par des raz-de-marée début juillet 2019, la plupart d'entre eux avaient emménagé avec leur famille et leurs amis.⁴⁸

La convergence de processus lents comme l'érosion côtière et d'aléas soudains comme les tempêtes et les raz-de-marée menace des milliers de kilomètres de zones côtières de la Mauritanie au Gabon, où vivent environ 105 millions de personnes. Dans des pays comme le Bénin, la côte recule chaque année.⁴⁹

La majeure partie de l'érosion côtière et des déplacements qu'elle provoque sont associés à l'élévation du niveau de la mer, mais les facteurs humains augmentent également les risques encourus et accentuent les impacts. Le littoral de la Côte d'Ivoire et du Ghana devrait reculer d'un à deux mètres par an, un processus qui a été accéléré par l'urbanisation rapide et la construction d'infrastructures sur les zones côtières, l'exploitation minière, la déforestation des mangroves et l'élimination non réglementée des déchets.⁵⁰

Environ 70 % de la population sénégalaise vit sur les zones côtières, et les effets de l'érosion se sont déjà fait sentir dans tout le pays.⁵¹ Saint-Louis, une grande agglomération urbaine, est située à l'embouchure atlantique du fleuve Sénégal, et les habitants de ses zones côtières sont de plus en plus vulnérables à l'élévation du niveau de la mer à mesure que les établissements humains se développent et se densifient.⁵² Compte tenu des conséquences presque inévitables, le gouvernement et la Banque mondiale s'efforcent de réinstaller près de 10 000 personnes vivant dans les zones à haut risque. Des initiatives similaires sont en cours dans d'autres pays de la région à mesure que les effets de l'érosion côtière s'accroissent.⁵³

La plupart des familles déplacées du littoral de Saint-Louis vivaient de la pêche, ce qui signifie qu'elles ont perdu leur moyen de subsistance ainsi que leur maison. Elles ont été temporairement réinstallées dans des camps construits dans des zones également sujettes aux inondations, peu éloignées. Cela illustre le problème plus large de familles recevant des solutions dans de nouveaux logements qui peuvent aussi être affectés par les inondations et l'érosion côtière à mesure que le niveau de la mer continue à monter, les rendant vulnérables au déplacement dans le futur.⁵⁴

Ces événements récents illustrent la façon dont les aléas à évolution lente et les impacts du changement climatique se combinent aux facteurs humains pour provoquer des déplacements. Les pays d'Afrique de l'Ouest continueront d'être confrontés à ces problèmes, nécessitant une amélioration de la gestion et de la planification côtières. Cependant, pour certaines collectivités situées dans des régions à haut risque, la réinstallation peut être la seule option. Où et comment mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation sans nuire aux moyens de subsistance des populations demeurent des questions majeures.

I Risques de déplacement lié aux inondations

Afin de briser le cycle des inondations qui provoquent des déplacements répétés dans les mêmes pays et communautés, il est important d'évaluer la probabilité et l'ampleur potentielle des futures inondations. Les mesures réactives seules ne suffiront pas à réduire le phénomène. Celui-ci doit être considéré comme un risque qui peut être atténué. Des investissements de développement à plus long terme qui incluent la prévention des inondations et la réduction des risques sont nécessaires, et des données de base sont nécessaires pour les informer.

Nous avons amélioré notre modèle de risques de déplacements lié aux crues fluviales en 2018 dans le but de créer un ensemble de données pour éclairer les mesures de réduction des risques de catastrophes. Le modèle dispose maintenant de données plus granulaires sur l'exposition de la population, ce qui donne une idée plus précise des personnes susceptibles d'être déplacées par de futures inondations fluviales. Il estime qu'en moyenne, chaque année, 2,8 millions de personnes pourraient être déplacées par les inondations fluviales en Afrique. Les pays à forte densité de population comme la RDC, l'Éthiopie et le Nigeria sont, sans surprise, exposés à un plus grand risque de déplacements liés aux inondations.

Le Nigeria n'est pas seulement le pays le plus peuplé d'Afrique. Il est également au confluent de deux grands fleuves d'Afrique de l'Ouest, le Niger et la Bénoué, qui se rencontrent dans le centre du pays. Les fortes précipitations en amont au Cameroun, au Mali et au Niger pendant la saison des pluies provoquent souvent des inondations en

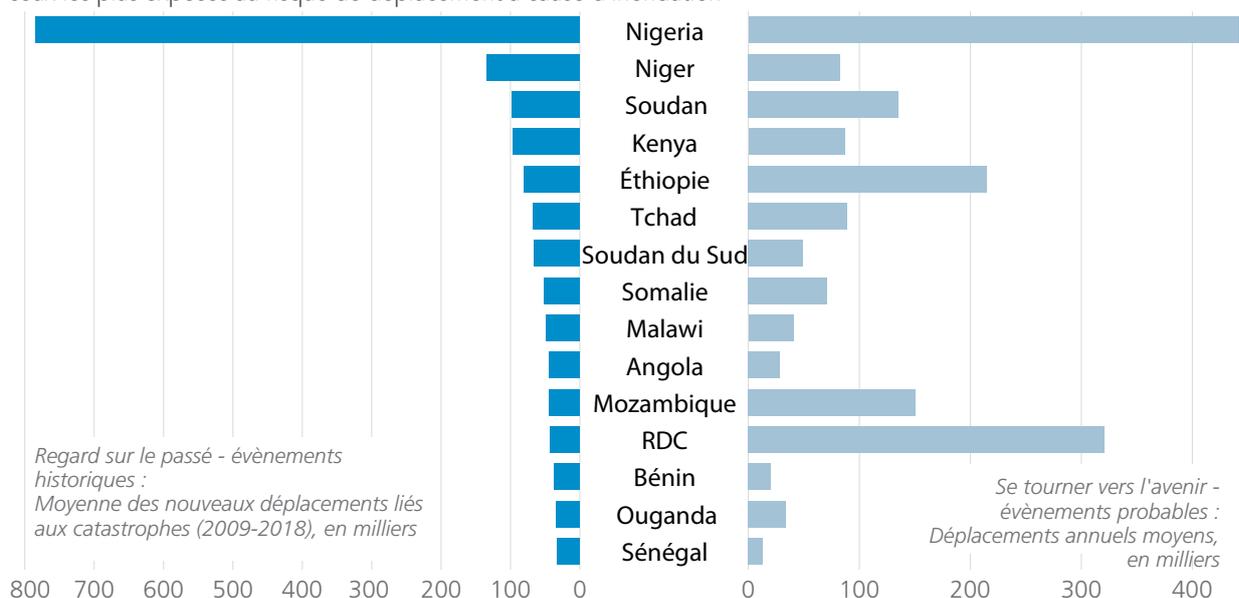
aval du fleuve, et des centaines de milliers de Nigériens sont déplacés chaque année.

Des événements massifs ont été enregistrés en 2012 et 2018, donnant au Nigeria une moyenne de 785 000 déplacements liés aux inondations par an au cours de la dernière décennie, le chiffre le plus élevé sur le continent. C'est aussi plus que les 11 pays suivants les plus touchés réunis. Notre modèle prévoit qu'une moyenne annuelle de 442 000 personnes pourraient être déplacées par les inondations à l'avenir, ce qui donne également au Nigeria le risque de déplacement le plus élevé d'Afrique (voir figure 5).

Le cas du Nigeria est particulier, mais lorsque l'on étudie le risque de déplacements liés aux inondations relatif à la population, d'autres pays se mettent en évidence. La Somalie, où une personne sur 100 pourrait être déplacée à l'avenir, présente le risque relatif de déplacement le plus élevé du continent. Parmi les autres pays à risque relatif élevé figurent le Tchad, le Congo, le Libéria et Madagascar.

Ces chiffres peuvent sembler élevés, mais bien qu'ils donnent une idée de l'ampleur du défi qui nous attend, ils doivent toutefois être considérés comme des sous-estimations. Notre modèle ne tient compte que des inondations fluviales, ce qui signifie que d'autres phénomènes tels que les crues éclair et les inondations urbaines ne sont pas pris en compte. De plus, le modèle utilise la probabilité de destruction des logements comme indicateur indirect. Les risques de déplacements liés aux inondations est probablement beaucoup plus élevé dans les zones urbaines qui ne disposent pas de systèmes adéquats de drainage et de gestion de l'eau. Le modèle n'évalue pas non plus le rôle de la croissance urbaine rapide dans l'augmentation des risques car il fonctionne avec les données d'exposition actuelles.

SCHÉMA 5: Comparaison entre les pays ayant les déplacements historiques liés aux inondations les plus importants et ceux les plus exposés au risque de déplacement à cause d'inondation



Cependant, même avec réserves, les données fournies par le modèle peuvent être utilisées pour éclairer les mesures nationales et locales de réduction des risques de catastrophe. Il calcule non seulement le risque de déplacement national en cas d'inondation, mais il peut aussi générer des chiffres plus granulaires pour identifier les zones les plus sensibles. Ces informations précieuses peuvent servir de base à l'élaboration d'outils de prévention et de gestion des crises, de plans d'urgence et de systèmes d'alerte rapide.

I Déplacement associé aux tempêtes

De nombreuses inondations sont provoquées par des dépressions tropicales, ou des tempêtes. La plupart ne se transforment pas en cyclones, mais le changement climatique entraîne des événements plus fréquents, plus intenses et moins prévisibles qui frappent durement de nombreux pays africains. Vingt tempêtes et cyclones ont entraîné plus d'un million de déplacements sur le continent au cours de la dernière décennie. Peu de pays se trouvent dans la ceinture cyclonique tropicale, mais des tempêtes comme Idai et Kenneth causent des dégâts considérables en plus des déplacements qu'elles provoquent (voir En détail).

La plupart des impacts de Kenneth ont été ressentis au Mozambique et au Malawi, où l'attention des médias s'est également concentrée. La tempête a également provoqué plus de 14 500 nouveaux déplacements et détruit plus de 3 800 maisons aux Comores, l'un des pays les plus pauvres du monde, mais la couverture médiatique de ces impacts a été très faible. L'île de la Grande Comore a été la plus touchée.⁵⁵

Kenneth a marqué un recul important pour la population de ce petit État insulaire en développement et très vulnérable. L'agriculture a été particulièrement touchée et certains départements ont perdu presque toute leur production entraînant des effets dévastateurs sur les moyens de subsistance et les revenus de la population. Il faudra probablement plusieurs mois, voire plusieurs années, pour que le pays se remette des conséquences de la tempête.⁵⁶

Le cyclone Sagar a également aggravé des situations déjà précaires lorsqu'il a frappé, en mai 2018, les côtes de Djibouti, d'Éthiopie et de Somalie provoquant respectivement 9 400, 4 100 et 8 900 nouveaux déplacements. La tempête a été relativement peu couverte par les médias, malgré le fait qu'elle ait détruit des logements et décimé des moyens de subsistance. Des milliers de pêcheurs ont perdu leurs bateaux ainsi que leur équipement, les laissant sans source de revenu et luttant pour nourrir leurs familles.⁵⁷

Pour relever les défis posés par les inondations et les tempêtes, les facteurs sous-jacents de risque, tels que l'expansion urbaine non réglementée, la mauvaise gestion de l'eau et des déchets et la pauvreté, doivent être adressés. De nombreux pays sont mal préparés à de tels événements, ce qui en aggrave les impacts, et les déplacements. Des systèmes efficaces d'alerte rapide et de sensibilisation aux risques de catastrophe sont essentiels à la préparation, à la réduction des risques et aux réponses.

Les donateurs, le système des Nations Unies et les États africains ont redoublé d'efforts afin de combler les lacunes actuelles dans les politiques et les pratiques visant à réduire les risques. En 2019, trente-trois pays d'Afrique ont mis en place des bases de données sur les pertes et les dommages causés par les catastrophes.⁵⁸ Des projets en cours à travers le continent visent à améliorer les capacités d'alerte rapide et d'identification des risques.⁵⁹ D'autres initiatives locales, comme le projet Ramani Huria en Tanzanie, sont des approches prometteuses pour la collecte ascendante de données qui permettront d'accroître la modélisation des inondations et de réduire les risques.⁶⁰

LES CYCLONES IDAI ET KENNETH

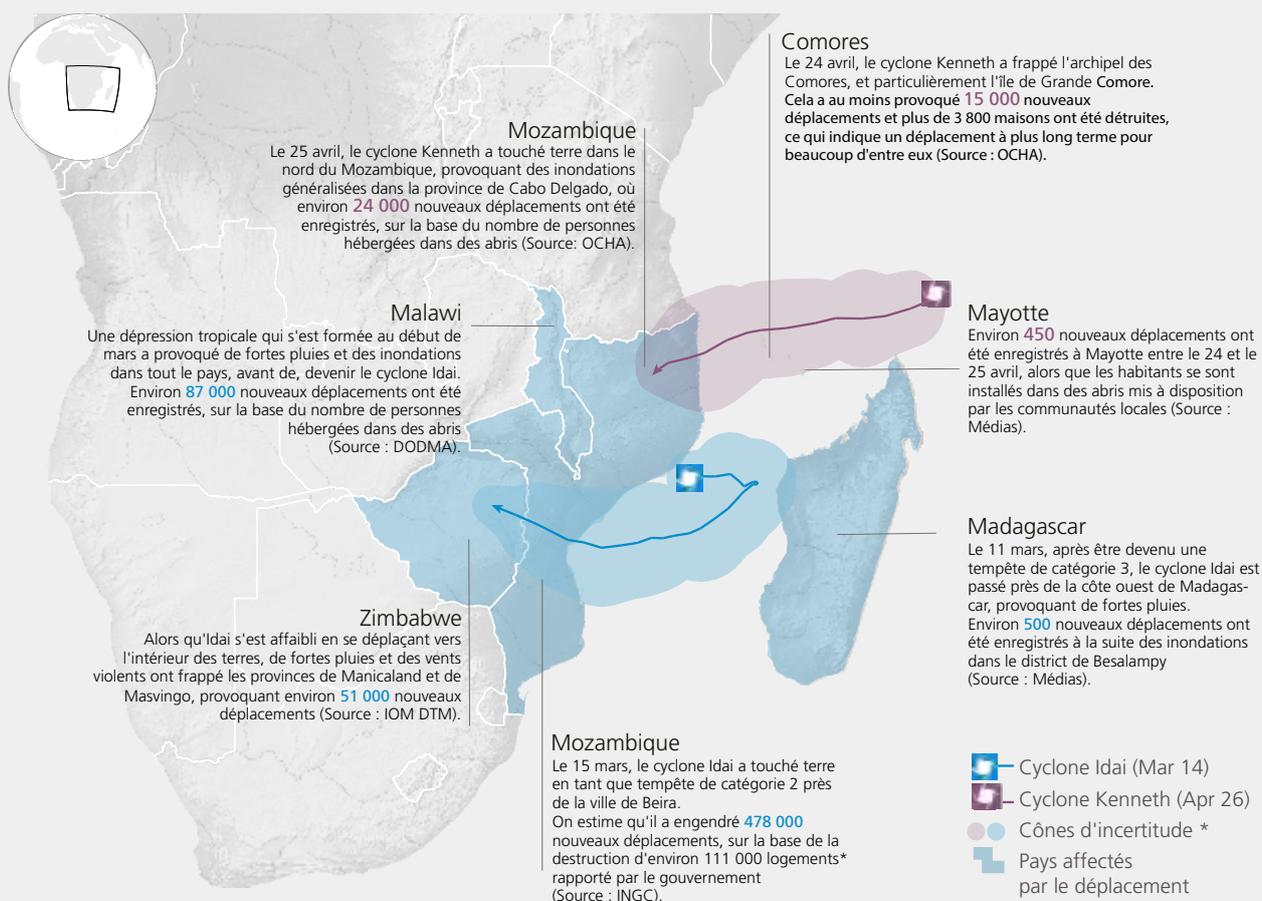
Le cyclone Idai a déclenché la catastrophe la plus dévastatrice du premier semestre 2019 en Afrique. La tempête a d'abord pris la forme d'une dépression tropicale au début du mois de mars, provoquant d'importantes inondations dans le nord du Mozambique et du Malawi avant de repartir vers la mer où elle s'est transformée en un violent cyclone tropical. Il a touché terre sous la forme du cyclone Idai avant l'aube du 15 mars près de la ville de Beira au Mozambique.⁶¹

Le mois suivant, une autre tempête tropicale plus intense s'est formée au large du Mozambique. Le cyclone Kenneth était l'équivalent d'un ouragan de catégorie quatre et est devenu la tempête la plus violente à avoir jamais frappé l'Afrique. C'était aussi la première fois depuis le début des relevés que

deux cyclones majeurs frappaient la région au cours de la même saison, et la seule occurrence connue d'un cyclone dans l'extrême nord du Mozambique.⁶²

Idai et la tempête qui l'a précédée ont provoqué des inondations et des crues éclair ainsi que des glissements de terrain, entraînant d'importantes pertes en vies humaines et de biens.⁶³ Elle a touché environ 2,2 millions de personnes, provoquant environ 617 000 nouveaux déplacements dans quatre pays - 478 000 au Mozambique, 87 000 au Malawi, 51 000 au Zimbabwe et 500 à Madagascar.

La gravité des impacts d'Idai et de Kenneth s'explique moins par l'intensité des tempêtes que par la vulnérabilité



*Incertitude dans les prévisions de la tempête

Les limites et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC.

des personnes sur leur passage, notamment dans la ville de Beira. Le Mozambique dispose d'un cadre de réduction des risques de catastrophe avancé et d'un cadre institutionnel pour la gestion des risques de catastrophe, mais Idai a mis en lumière les faiblesses de la portée des alertes rapides et de la capacité à organiser des évacuations préventives, particulièrement dans les communautés à haut risque.⁶⁴

La succession des catastrophes a également amplifiée les vulnérabilités existantes. Le manque d'eau potable et d'installations sanitaires dans les zones touchées a provoqué des épidémies de choléra, et les tempêtes ont aggravé une situation d'insécurité alimentaire aiguë provoquée par une sécheresse prolongée.⁶⁵ Les inondations ont détruit environ 800 000 hectares de cultures au Mozambique et les principales voies d'approvisionnement ont été gravement perturbées.⁶⁶ Idai a également engendré des déplacements secondaires dans des zones précédemment inondées, et Kenneth a frappé la province de Cabo Delgado dans le nord du Mozambique, qui était déjà touchée par les conflits, la violence et les déplacements.⁶⁷ Au Zimbabwe, Idai a interrompu les efforts du gouvernement pour lutter contre la malnutrition, laissant environ 2,3 millions de personnes dans le besoin urgent d'aide alimentaire.⁶⁸

Idai a également dévasté la ville de Beira. Située à l'embouchure de la rivière Pungwe dans l'océan Indien, elle a été la première ville touchée par la tempête qui a détruit environ 90 % de son environnement bâti. Des infrastructures importantes, dont l'aéroport et le port, ont été détruites ou fermées, ainsi que des routes, des écoles et des hôpitaux, ce qui a gravement freiné l'aide humanitaire.⁶⁹

Historiquement considérée comme relativement sûre, la ville de Beira a pendant des années attiré des personnes déplacées par les conflits et la sécheresse, entraînant une expansion urbaine non régulée.⁷⁰ Plus de la moitié des 530 000 habitants de la ville vivent dans des quartiers informels et les systèmes de gestion de l'eau et de drainage sont inadéquats ou inexistantes, ce qui rend de nombreuses personnes vulnérables

aux déplacements dus aux inondations.⁷¹ Compte tenu de l'élévation du niveau de la mer et d'autres impacts du changement climatique, le risque de déplacements liés aux inondations à Beira devrait augmenter dans les années à venir, démontrant combien l'urbanisation rapide et non régulée accroît la vulnérabilité des citoyens.⁷²

Conscientes des problèmes auxquels la ville est confrontée, les autorités municipales, les communautés locales et les organisations internationales, ont investi dans la réduction des risques de catastrophes urbaines.⁷³ Beira a même remporté un prix en 2012 pour la création de comités locaux de réduction des risques de catastrophe, la sensibilisation et la mise en place de systèmes d'alerte rapide aux inondations dans les quartiers informels.⁷⁴ Le projet Villes et changement climatique, dirigé par la Banque mondiale, a également réalisé des investissements importants dans les systèmes de drainage afin de renforcer la résilience de la ville aux catastrophes.⁷⁵ En décembre 2018, les autorités locales ont pris des mesures pour empêcher le développement dans les zones sujettes aux inondations.⁷⁶

Malgré ces initiatives, les autorités et les communautés de Beira étaient mal préparées à faire face à une tempête d'une telle intensité.⁷⁷ Par la suite, les autorités locales et nationales ainsi que les organisations internationales ont appelé à des infrastructures plus résistantes, une meilleure préparation aux situations d'urgence et à une meilleure gestion des risques.⁷⁸ De tels plans et mesures doivent tenir compte des vulnérabilités préexistantes et faire davantage pour les communautés les plus exposées aux risques de catastrophes et de déplacements.⁷⁹

ÉVOLUTION DES POLITIQUES

L'augmentation des déplacements internes en Afrique au cours de la dernière décennie montre que ni les mesures visant à instaurer la paix et à améliorer la sécurité, ni la réduction des risques de catastrophe, ni les efforts d'adaptation au changement climatique ou de développement durable n'ont été suffisants. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques sont à la base de solutions efficaces pour faire face aux déplacements et réduire les risques futurs.

En ce sens, les pays africains sont bien placés pour prendre l'initiative. L'UA a déclaré 2019 comme étant l'année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées pour marquer le dixième anniversaire de la Convention de Kampala, un mécanisme régional unique et juridiquement contraignant sur le déplacement interne.⁸⁰ Elle constitue une base solide sur laquelle les gouvernements peuvent s'appuyer pour élaborer et renforcer leurs politiques et leurs actions.

Certains pays ont pris des mesures pour mettre en place des cadres nationaux sur le phénomène avant même l'entrée en vigueur de la Convention, mais il reste encore beaucoup à faire en termes de mise en œuvre et de suivi ainsi que pour relier les mesures de lutte contre le déplacement aux autres politiques de développement social et économique.

Ce faisant, les gouvernements n'aideront pas seulement les personnes déplacées internes à trouver des solutions durables mais ils réduiront également progressivement le risque de déplacements nouveaux, secondaires et prolongés. Cela renforcera les efforts de développement durable et réduira la nécessité de consacrer des ressources humaines et financières à l'aide humanitaire et aux réponses aux crises.

Les revers sociaux et économiques que les déplacements engendrent pour les communautés et les pays touchés nous rappellent une fois de plus qu'il faut redoubler d'efforts pour appliquer la Convention de Kampala ainsi que d'autres instruments politiques et juridiques. Le renforcement des mécanismes de gouvernance en matière de déplacement interne est essentiel pour relever ce qui devrait être considéré comme l'un des défis les plus importants de l'Afrique.

LA CONVENTION DE KAMPALA DIX ANS APRÈS

La Convention de Kampala a été adoptée en 2009. Elle établit des normes pour la protection des droits et du bien-être des personnes déplacées par les conflits, la violence, les catastrophes et les violations des droits de l'homme. Elle offre également une compréhension commune du problème et formule des recommandations pour soutenir les pays dans la mise en application des leçons tirées d'autres expériences. Elle appelle à des réponses adaptées à chaque situation de déplacement et encourage une plus grande coordination en définissant clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes nationales et internationales.⁸¹

Parce qu'elle est fondée sur les Principes directeurs, la Convention considère que les gouvernements sont les premiers responsables de la protection et de l'assistance des personnes déplacées internes et qu'ils doivent en incorporer les dispositions dans leur législation et leurs politiques nationales.⁸² Quarante des 55 États membres de l'UA l'ont signée et 29 l'ont ratifiée, mais un seul - le Niger - l'a incorporée (voir carte).⁸³

La Convention de Kampala a été un catalyseur important pour accroître la responsabilité des gouvernements en matière de déplacements internes. Depuis son adoption, le Burundi, l'Éthiopie, la RDC, le Niger, le Mali, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et la Zambie ont élaboré des lois ou politiques connexes. En 2018, l'UA a créé une loi type pour aider les pays à élaborer leur législation nationale conformément à la Convention.⁸⁴

Certaines lois et politiques sont plus complètes que d'autres en ce qui concerne les causes et les phases du déplacement qu'elles couvrent. Certaines s'appliquent à l'échelle nationale, d'autres uniquement à des régions ou des zones spécifiques. Certaines sont conformes à la Convention de Kampala et à d'autres instruments internationaux tels que les Principes directeurs, mais d'autres non (voir figure 6, p.28)

Des politiques globales sur le déplacement interne permettent aux États de mettre en place des mécanismes et des institutions pour les prévenir et y répondre de manière plus coordonnée. La politique nationale de l'Ouganda en matière de déplacés internes en est un bon exemple. Mise en œuvre en 2004, elle porte sur les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes et contient des mesures visant à les prévenir, à promouvoir des solutions durables et à en atténuer les conséquences pour d'autres groupes.⁸⁵ Elle prévoit également la création d'un organe national de coordination, et des dispositions spécifiques pour la protection et l'assistance des personnes déplacées internes ont été introduites, notamment en matière d'éducation.⁸⁶

Cela dit, la plupart des politiques élaborées jusqu'à présent considèrent le déplacement comme un problème auquel il faut répondre une fois qu'il est survenu. Peu d'entre elles ont des dispositions spécifiques afin de réduire le risque de déplacement. D'autres ne couvrent que certaines parties du cycle du déplacement. Par exemple, le cadre national du Soudan du Sud sur le retour, la réinstallation et la réintégration de 2017 se concentre spécifiquement sur la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées par des conflits. Il cherche également à améliorer la coordination entre les parties prenantes nationales et internationales.⁸⁷

Comme au Soudan du Sud, de nombreuses politiques relatives au retour et à la réintégration des personnes déplacées internes ont été incorporées dans les accords de paix et les cadres de réconciliation ou en sont issues.⁸⁸ L'accord d'Arusha au Burundi signé en 2000 reconnaît les déplacés internes comme victimes du conflit dans le pays et entérine le respect de leurs droits, y compris à l'aide humanitaire.⁸⁹ L'accord a été complété quatre ans plus tard par un programme de réinsertion des victimes.⁹⁰ Une stratégie nationale révisée de réintégration socioéconomique adoptée en 2017 prévoit des solutions pour toutes les personnes touchées par le conflit, y compris les déplacés internes. Elle ne comprend pas de mesures spécifiques pour prévenir de nouveaux déplacements, mais elle couvre l'atténuation des conséquences négatives pour d'autres groupes et la promotion de la cohésion sociale, qui constituent des étapes importantes pour y parvenir.⁹¹

Certains pays ont introduit des éléments de la Convention de Kampala dans d'autres lois ou politiques connexes. La RDC, par exemple, a criminalisé le déplacement arbitraire des personnes de moins de 18 ans et a inscrit le droit à la protection des enfants déplacés dans son Code de l'enfant de 2009.⁹² Le Code pénal tchadien de 2017 criminalise également les déplacements arbitraires.⁹³ En 2004, le Libéria a adopté un instrument visant spécifiquement à reconnaître les Principes directeurs.⁹⁴

Ce sont là de bons exemples d'intégration des déplacements internes dans les lois et politiques existantes. Des initiatives similaires pourraient être prises afin d'intégrer le phénomène dans des instruments visant à réduire la pauvreté ou à améliorer l'accès au logement et à la santé, à l'éducation et aux autres services de base. Le plan national de développement de la Somalie pour la période 2017-2019, par exemple, mentionne le logement pour les personnes déplacées internes et d'autres groupes vulnérables.⁹⁵ De telles approches disposent d'un certain nombre d'avantages. Elles sont plus adaptables aux réalités et capacités locales, peuvent cibler des défis au-delà de ceux posés par les déplacements et aident à canaliser les investissements ainsi qu'à collecter des fonds d'une manière plus ciblée.

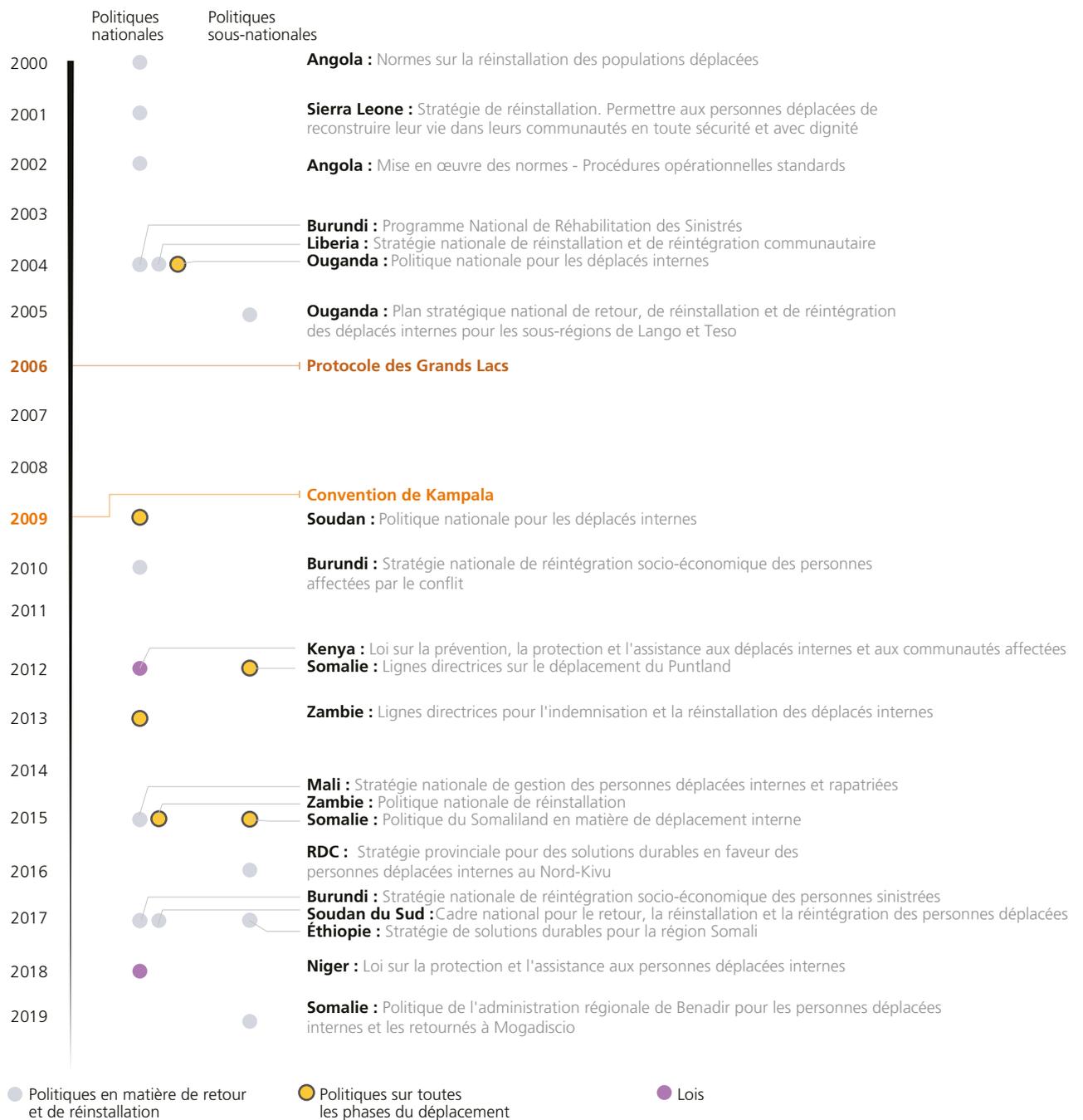
Un nombre croissant de pays africains ont également élaboré des politiques de réduction des risques de catastrophe, dont certaines comportent des dispositions spécifiques sur le déplacement.⁹⁶ Le plan national de gestion des risques de catastrophe de la Namibie de 2011, par exemple, couvre la prévention des déplacements et l'assistance aux déplacés internes et aux communautés d'accueil. Il définit également des lignes directrices claires pour la réinstallation, le retour et l'intégration locale des déplacés internes.⁹⁷ Le plan national de préparation et de réponse aux catastrophes du Burkina Faso tient également compte des risques de déplacements. Ces développements montrent que la question des déplacements internes et les risques qu'ils se produisent à l'avenir commencent à imprégner l'élaboration des politiques dans tous les secteurs.⁹⁸

I Le rôle des communautés économiques régionales

D'autres mécanismes et organes régionaux ont également joué un rôle dans l'appui à la mise en œuvre des lois et politiques relatives aux déplacements internes. En 2006, les pays touchés par les déplacements dans la région des Grands Lacs ont adopté un protocole sur la protection et l'assistance des personnes déplacées internes afin d'incorporer les Principes directeurs dans leur législation nationale. En 2012, le Kenya, qui est signataire du protocole mais pas de la Convention de Kampala, a adopté une loi sur le déplacement interne.⁹⁹

Des organismes économiques tels que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont joué un rôle essentiel dans la promotion du dialogue et de l'élaboration de politiques sur le déplacement interne. L'IGAD, par exemple, a récemment réuni un large éventail de parties prenantes afin qu'elles échangent leurs expériences en matière de soutien à la résilience des déplacés internes et à la recherche de solutions durables.¹⁰⁰

SCHÉMA 6: Chronologie de l'évolution des politiques relatives aux déplacements internes en Afrique



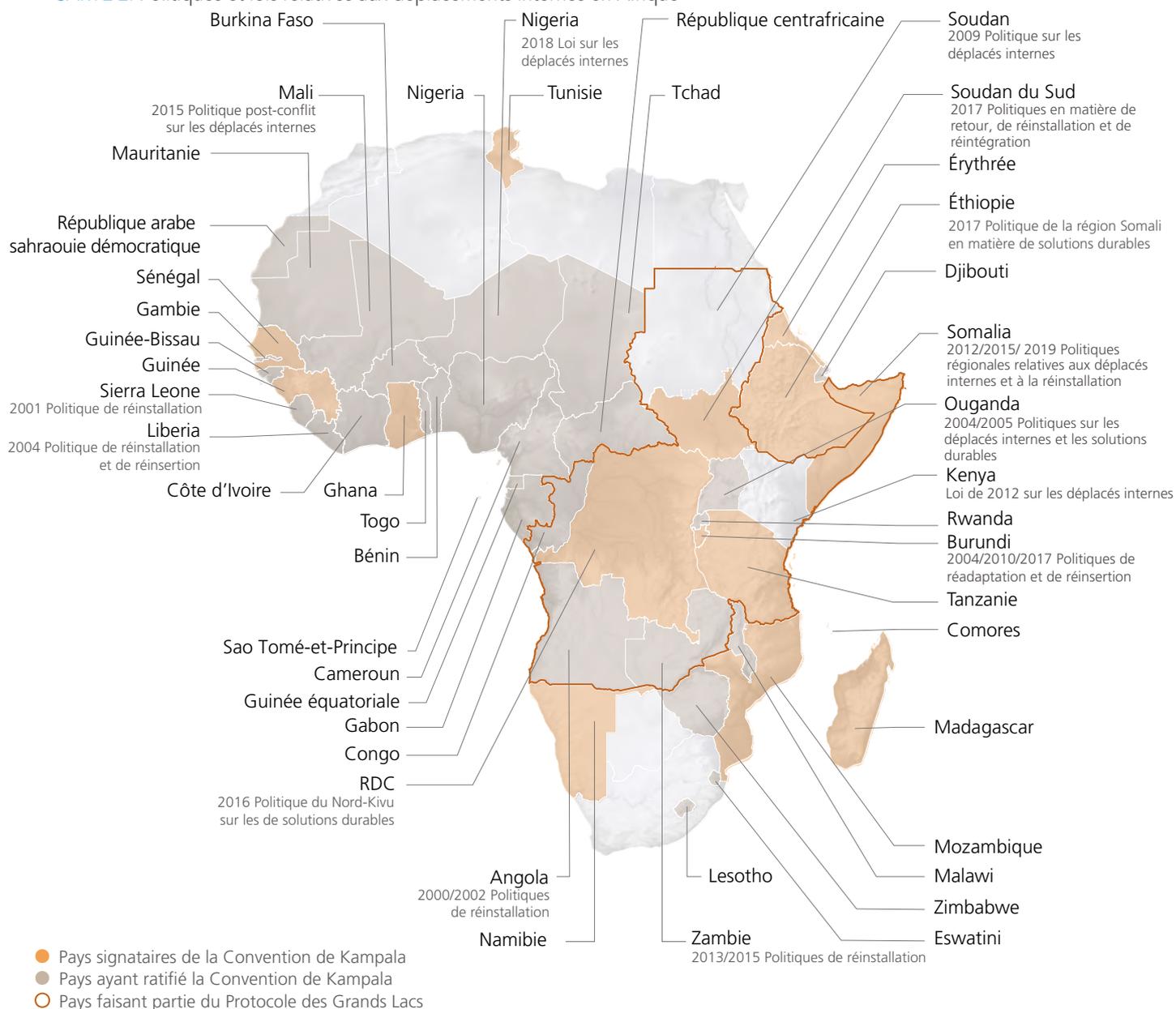
Principales politiques et lois selon <http://www.globalprotectioncluster.org/global-database-on-idp-laws-and-policies/> dernière mise à jour le 9 octobre 2019.

Dans le cadre d'un dialogue régional sur la protection et les solutions pour les déplacés internes dans la région du Sahel, les gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad ont réaffirmé la nécessité d'une meilleure coopération transnationale pour faire face aux déplacements et en améliorer le suivi.¹⁰¹

Ces exemples démontrent qu'il n'existe pas de moyen unique de faciliter le dialogue et d'inclure le déplacement interne dans les cadres juridiques et politiques. Il s'agit d'un

processus à long terme qui peut aussi fonctionner grâce à des processus moins formels et plus consultatifs, dans le cadre desquels les pays tirent progressivement les leçons de leurs expériences respectives et les adaptent à leurs propres situations et structures institutionnelles. Ces échanges devraient être encouragés et maintenus, car ils ont conduit un nombre croissant de pays, dont la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, le Niger et la Somalie, à améliorer leurs mécanismes de gouvernance et leur capacité à faire face aux déplacements

CARTE 2: Politiques et lois relatives aux déplacements internes en Afrique



Les limites et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC

internes (voir En détail).

EN DÉTAIL

ÉVOLUTION RÉCENTE DES POLITIQUES

en Éthiopie, au Niger et en Somalie

La mise en œuvre de la Convention de Kampala n'a peut-être pas été aussi rapide que prévu, mais des progrès prometteurs ont été réalisés lors de l'année écoulée. L'Éthiopie, le Niger et la Somalie ont élaboré des politiques sur le déplacement interne qui constituent de bons exemples de la responsabilité et de l'obligation de rendre des comptes des gouvernements dans ce domaine.

En 2018, le Niger a fait preuve de leadership en devenant le premier pays à incorporer la Convention dans sa législation nationale par l'adoption d'une loi sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes. Celle-ci couvre les déplacements liés aux conflits, aux violations des droits de l'homme, aux catastrophes et aux projets de développement, reconnaît les droits des personnes déplacées internes et prévoit leur protection. Elle soutient également les solutions durables et vise à promouvoir des mesures régionales et nationales afin de prévenir, atténuer et éliminer les déclencheurs et les facteurs du déplacement. Elle précise les budgets et les mécanismes de financement à cette fin et crée des organes chargés de prévenir et coordonner des opérations de secours entre les organismes nationaux et internationaux.¹⁰²

En janvier 2019, l'administration régionale de Benadir et la municipalité de Mogadiscio en Somalie ont adopté une politique sur les déplacés internes et les retournés dans la capitale.¹⁰³ Elle contient des dispositions relatives à des solutions durables et envisage des approches novatrices sur des questions telles que l'accès à la terre, la sécurité foncière, le développement inclusif, la documentation et la participation sociale et économique.¹⁰⁴ Elle s'inscrit dans un plan de déve-

loppement stratégique plus large pour la région de Benadir et couvre les 17 districts les plus touchés par le déplacement. Elle inclut également les réfugiés et les rapatriés dans ses dispositions et encourage la coordination et la collaboration entre les autorités fédérales, régionales et les organisations internationales.

En décembre 2019, l'Éthiopie a publié un plan d'intervention humanitaire et lance sa stratégie nationale pour les solutions durables en coordination avec l'ONU et d'autres agences humanitaires. L'initiative est basée sur la stratégie de solutions durables pour la région Somali de 2017.¹⁰⁵ Elle établit un cadre de coopération aux niveaux national, régional et local pour la conception et la mise en œuvre de mesures visant à aider les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil dans les zones de retour et de réinstallation. Elle vise à soutenir l'appropriation et le leadership, à assurer l'engagement communautaire et à établir des liens entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix aux niveaux législatif, institutionnel et opérationnel.¹⁰⁶

Le gouvernement a également entamé des discussions avec les autorités régionales au sujet d'une ratification éventuelle de la Convention de Kampala. Le texte a été traduit dans les langues régionales et le ministère des Affaires étrangères, soutenu par le HCR et l'ancien Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des déplacés internes, a organisé un atelier de consultation. Le gouvernement est également en passe d'élaborer un plan décennal ainsi que son troisième plan de croissance et de transformation, qui orientera les efforts de développement et les investissements pour les cinq prochaines années.¹⁰⁷

I Les défis qui nous attendent

La Convention de Kampala n'empêchera pas les déplacements liés aux conflits, aux catastrophes et aux projets de développement de se produire, mais elle contribue à attirer l'attention sur le problème, à promouvoir les droits des personnes déplacées internes et à fournir un cadre pour les réponses des autorités nationales et locales.¹⁰⁸ Des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour encourager les pays à adopter la Convention. Même parmi les pays qui l'ont ratifiée, peu a été fait pour la mettre en œuvre.

Une meilleure collaboration entre les autorités nationales et locales ainsi qu'un engagement plus fort au niveau opérationnel sont nécessaires. Davantage de ressources humaines, financières et techniques sont également indispensables afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention.¹⁰⁹ Le gouvernement de la RDC a conçu des mécanismes nationaux pour répondre aux déplacements et a désigné le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale comme responsable de l'aide humanitaire aux personnes déplacées internes. Cependant, en réalité, il n'a ni les ressources ni les capacités nécessaires pour accomplir son mandat.¹¹⁰

Le manque de fonds publics consacrés à la lutte contre les déplacements internes constitue un problème majeur dans

de nombreux pays africains. Les politiques sont inutiles si les gouvernements ne peuvent ou ne veulent pas les mettre en œuvre. Compte tenu des ressources financières et des capacités humaines limitées, des différences contextuelles entre les pays et les situations de déplacement, et du nombre de parties prenantes qui doivent être impliquées dans la lutte contre ce phénomène, des mesures plus sectorielles devraient être prises, conformément aux plans de développement nationaux.

La Convention de Kampala fournit une base solide pour agir. Elle ne doit pas uniquement être envisagée d'un point de vue juridique ou institutionnel dans la mesure où ses dispositions couvrent un large éventail d'aspects de la lutte contre le déplacement. Elles sont non seulement adaptées à la situation en Afrique, mais sont également adaptables aux changements auxquels le continent sera confronté dans les années à venir, ce qui en fait un modèle à suivre pour les autres.

La façon dont les pays orienteront les discussions sur le déplacement déterminera leur capacité à plaider en faveur d'investissements pour y faire face. S'ils le font d'une manière holistique englobant d'autres aspects du bien-être social et économique, ils auront plus de chances d'obtenir des résultats en matière de développement durable, de réduire les impacts du déplacement, y trouver des solutions et de réduire les risques qu'ils se reproduisent à l'avenir.



Des personnes se rassemblent pour recevoir une distribution d'articles non alimentaires du HCR sur un site pour personnes déplacées internes à Kasenyi, Ituri, RDC. Photo © HCR/John Wessels, septembre 2019

COMPRENDRE LE RISQUE DE DÉPLACEMENT ET SES IMPACTS

L'Afrique connaît une croissance économique et démographique rapide ainsi qu'une urbanisation sans précédent. Les chiffres relatifs aux déplacements internes atteignent cependant un niveau record. Les personnes déplacées internes, les communautés d'accueil et les économies en subissent les impacts, ce qui contribue à en faire un phénomène cyclique et prolongé.

Seules, les interventions humanitaires ne suffiront pas à relever les défis que le déplacement pose. Toutefois, les initiatives de développement durable à long terme ont le potentiel de réduire graduellement ses déclencheurs. Ce chapitre traite de certains aspects clés que les décideurs politiques doivent prendre en compte afin de réduire les impacts et les risques de déplacements.

COMMENT LES FACTEURS, LES DÉCLENCHEURS ET LES IMPACTS DU DÉPLACEMENT CONVERGENT

Les impacts des crises de déplacement se répercutent pour générer davantage d'instabilité et de risques à travers le continent. Les données recueillies et présentées dans ce rapport font la distinction entre les conflits et les catastrophes en tant que déclencheurs, mais la réalité est beaucoup plus complexe. Les réponses politiques doivent être adaptées pour refléter cette complexité et les solutions doivent être alignées sur les efforts plus larges de consolidation de la paix, de développement durable, d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe.

La situation dans la région du lac Tchad illustre comment les conflits et les catastrophes peuvent converger pour accroître

le risque de déplacement et en aggraver ses impacts. La région politiquement marginalisée a longtemps manqué d'investissements dans la santé et l'éducation, et la pauvreté et les inégalités y sont généralisées. Elle a également souffert de longues périodes de sécheresse qui, combinées à la surexploitation de l'eau, ont réduit le lac Tchad à une fraction de sa taille au cours des 50 dernières années. Cette situation a à son tour miné les moyens de subsistance de la population, et la concurrence pour les ressources a alimenté les violences intercommunautaires et ouvert la voie à l'émergence et à l'expansion de groupes insurgés tels que Boko Haram. Elle a également entravé l'adoption de solutions durables pour les personnes déplacées, entraînant des déplacements prolongés.¹¹¹

Les catastrophes ont également touchés des zones de conflit, provoquant des déplacements secondaires. Les inondations qui ont affecté plus de 80 % du Nigeria en 2018 ont forcé de nombreuses personnes déjà déplacées par les conflits à se déplacer une nouvelle fois.¹¹² Des inondations généralisées après des années de sécheresse ont également déclenché des mouvements secondaires en Somalie. Dans de telles situations, le déplacement est le résultat d'une série de facteurs et de déclencheurs interdépendants, notamment le manque de moyens de subsistance, la pauvreté rurale et urbaine, les conflits et la violence, la sécheresse et les inondations.¹¹³ Quel que soit le déclencheur, les impacts du déplacement entraînent souvent d'autres mouvements, ce qui enferme les personnes touchées dans un cercle vicieux de précarité et de risque.¹¹⁴

Certains pays africains ont reconnu que les déplacements forcés étaient à la fois une cause et une conséquence des catastrophes et des conflits. Cela s'est également reflété dans les politiques régionales et sous-régionales.¹¹⁵ Récemment, la Position commune de l'Afrique à la Plate-forme mondiale de



Le 29 août, de fortes pluies dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ont provoqué de graves inondations. Photo : NRC, août 2019

2019 sur la réduction des risques de catastrophe a souligné l'importance de mieux comprendre le lien entre les catastrophes et le changement climatique, les migrations et les déplacements ainsi qu'entre la paix et la sécurité. Les pays de l'UA ont appelé à accélérer la mise en œuvre de la cible E du Cadre de Sendai, en mettant l'accent sur la recherche de solutions durables aux déplacements forcés.¹¹⁶

Considérer le déplacement comme faisant partie d'un lien entre les conflits et les catastrophes est un pas en avant nécessaire dans le processus de mise en œuvre de la Convention de Kampala et des politiques visant à améliorer la stabilité et la résilience. Il reste toutefois des défis à relever, en particulier pour ce qui est de comprendre la nature complexe des facteurs de déplacement et de placer la question dans des bureaucraties et des programmes spécifiques.¹¹⁷ Une meilleure compréhension des facteurs en jeu apporterait un éclairage nouveau non seulement sur la façon dont ils se combinent pour générer les déplacements, mais aussi sur la façon dont leurs impacts alimentent la précarité et la pauvreté qui finissent par déclencher des mouvements secondaires et tertiaires.

LES ÉVÉNEMENTS À ÉVOLUTION LENTE ET LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La convergence des catastrophes et des conflits et le rôle qu'ils jouent dans la génération de déplacements deviennent encore plus complexes lorsque l'on considère des événements à évolution lente tels que la sécheresse, les impacts du changement climatique et la dégradation de l'environnement. Ces risques ne font qu'ajouter à la myriade de facteurs qui alimentent les conflits et la violence, le déclin des moyens de subsistance et, en fin de compte, les déplacements. Il est également plus difficile de distinguer les mouvements forcés des mouvements volontaires ainsi que d'identifier les facteurs d'incitation et d'attraction dans les situations à évolution lente, car l'exode rural cyclique est souvent une stratégie de réduction de la pauvreté qui n'est pas nécessairement liée aux effets des événements à évolution lente et aux conflits.¹¹⁸

Alors que le climat mondial change, les déplacements massifs provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes deviennent la norme.¹¹⁹ Des précipitations de plus en plus rares et moins prévisibles réduisent les rendements agricoles et entraînent des pertes de bétail. Selon les caractéristiques socio-économiques des communautés et des pays touchés, cela peut aggraver des niveaux déjà élevés d'insécurité alimentaire et forcer les populations à se déplacer.

La sécheresse incite un nombre croissant de pasteurs et d'agro-pasteurs à réduire la taille de leurs troupeaux ou à abandonner complètement leurs moyens de subsistance traditionnels.¹²⁰ Ceux qui vivent dans les zones arides sont parmi les plus vulnérables et risquent de se retrouver en situation de déplacement. Le fait que le retour peut ne pas être une option durable dans de nombreux cas soulève la question de savoir comment les initiatives de solutions durables devraient être adaptées à de telles situations.

Le Sahel, la Corne de l'Afrique et l'Afrique australe sont les régions les plus touchées par la sécheresse du continent. Les précipitations au Sahel ont diminué de plus de 20 % depuis le début des années 1970, ce qui constitue « l'un des changements climatiques à long terme les plus spectaculaires jamais observés au monde ». ¹²¹ Le Niger a connu de graves périodes de sécheresse en 1973 et 1984, et la rareté des pluies continue d'affecter les communautés rurales. Un déficit fourrager important en 2018 a forcé des milliers d'enfants d'éleveurs et d'agro-pasteurs à quitter l'école afin de suivre leurs parents à la recherche de pâturages.¹²²

La majeure partie de l'économie du Niger dépend de l'agriculture pluviale, et les périodes de sécheresse ainsi que les baisses de rendement des cultures qui en découlent alimentent des crises de sécurité alimentaire récurrentes.¹²³ À mesure que les périodes de sécheresse deviennent plus fréquentes et plus intenses, les pasteurs se retrouvent en situation de déplacement lorsque leurs moyens de subsistance finissent par atteindre un seuil critique en dessous duquel ils ne sont plus viables. Les agriculteurs vulnérables n'ont pas d'autre choix que d'émigrer de façon saisonnière vers les zones urbaines à la recherche de revenus alternatifs afin d'assurer la survie de leurs ménages. Ces mouvements, appelés localement "exode", augmentent en période de sécheresse. La migration saisonnière motivée par la pauvreté est une stratégie, mais pas un choix. C'est une forme de migration de détresse qui devrait être considérée comme un déplacement.¹²⁴

Les pays de la Corne de l'Afrique se remettent encore de la situation d'urgence causée par El Niño en 2015-2016 ainsi que de la sécheresse prolongée de 2016 et 2017, et ils continuent de ne bénéficier que de précipitations irrégulières et inférieures à la moyenne.¹²⁵ En juin 2019, environ 11,7 millions de personnes vivaient en situation d'insécurité alimentaire et 1,8 million avaient été déplacées.¹²⁶ Pour les pasteurs, le déplacement signifie perturber leur mode de vie nomade et s'installer dans un endroit où il est difficile de trouver d'autres sources de revenus.¹²⁷ L'Afrique australe a également été touchée par la sécheresse et l'insécurité alimentaire, et certaines régions ont récemment enregistré leurs plus faibles précipitations saisonnières depuis le début des relevés en 1981.¹²⁸

Les informations sur les déplacements dus à la sécheresse sont toutefois rares et difficiles à obtenir. Il est urgent de combler d'importantes lacunes en matière de données et de connaissances afin d'éclairer les mesures visant à accroître la résilience et la capacité des communautés à faire face au changement climatique. Sans elles, les déplacements se poursuivront, que ce soit au Sahel, dans la Corne de l'Afrique ou en Afrique australe. En l'absence d'investissements efficaces, ils entraîneront probablement des changements permanents, car les populations abandonneront complètement leur mode de vie traditionnel.¹²⁹

La combinaison du changement climatique et d'autres facteurs humains tels que le déboisement et la dégradation des terres a de graves répercussions sur les moyens de subsistance et la résilience.¹³⁰ Bien que la migration puisse représenter une opportunité, le fait d'être forcé de déménager a de nombreuses conséquences négatives, y compris la perte de biens, de cohésion communautaire et un accès réduit aux services.¹³¹

Des solutions durables pour les personnes déplacées à la suite d'événements à évolution lente devront peut-être être recherchées alors que les besoins fondamentaux ne sont pas encore satisfaits. L'Éthiopie a préparé le terrain pour tenter de le faire dans la région Somali en dépit d'une myriade de difficultés. L'insécurité alimentaire reste élevée, les sites de déplacement et les zones périurbaines disposent d'un accès limité à l'eau, les familles déplacées vivent toujours dans des abris temporaires non protégés et les communautés d'accueil manquent cruellement de services sanitaires et éducatifs (voir En détail).

ÉTHIOPIE

Les personnes déplacées par la sécheresse risquent d'être oubliées

Les déplacements associés à la sécheresse en Éthiopie constituent une manifestation extrême des défis auxquels sont confrontées de nombreuses communautés pastorales et agropastorales dans la Corne de l'Afrique. On estime qu'en 2016 et 2017 plus de 300 000 pasteurs ont été déplacés dans la région Somali orientale.¹³² Les communautés de la zone de Doolo s'en souviennent comme de la pire sécheresse de mémoire d'homme et l'appellent *afgudhiuye*, ce qui signifie « rien à mettre en bouche ».¹³³ La plupart des ménages ont perdu jusqu'à 80 % de leur bétail, la base de leur subsistance.¹³⁴

D'autres périodes de sécheresse et d'inondations ainsi que des conflits intercommunautaires répétés ont provoqué des déplacements dans la région Somali, qui recueillait plus d'un million de déplacés internes en juin 2019. Les enfants et les jeunes représentent plus de la moitié d'entre eux. Environ 703 000 personnes ont été déplacées par les conflits, 334 000 par la sécheresse et 16 000 par les inondations.¹³⁵



Pasteur, 45 ans. Il vit au camp de déplacés de Gafow avec sa femme et ses 13 enfants. Qotomalay, son lieu d'origine, a été touché par la sécheresse et il a perdu 20 chameaux et 300 chèvres et moutons. Photo : IDMC/Pablo Cortés Ferrández, juillet 2019

Les 231 sites de déplacement établis en 2017 à la suite de la sécheresse sont toujours ouverts, ce qui montre que les déplacements des pasteurs se sont prolongés. 63 % des personnes déplacées internes se sont réfugiées dans la région et 59 % dans leur région d'origine. L'intégration locale la solution durable préférée par l'écrasante majorité.¹³⁶ Les personnes déplacées internes dépendent fortement de l'aide, mais la présence humanitaire dans la région s'est réduite au cours des deux dernières années, ce qui complique encore davantage leur situation.¹³⁷

Jusqu'à récemment, en Éthiopie, les personnes déplacées par la sécheresse risquaient d'être oubliées. Il semblerait néanmoins que cela pourrait changer vu l'émergence d'approches prometteuses pour soutenir des solutions durables. La situation prolongée du déplacement au milieu d'une crise négligée devrait alerter les donateurs internationaux sur la nécessité de financer de telles initiatives.

En 2014, un groupe de travail sur les solutions durables pour la région Somali a été créé. Il est coprésidé par le Bureau de prévention et de préparation aux catastrophes (DPPB) du gouvernement régional et l'OIM. Plus récemment, le gouvernement fédéral a intégré l'approche « New Way of Working » dans la programmation de solutions durables avec l'appui technique de l'ONU.¹³⁸ Une initiative pour trouver des solutions durables lancée en décembre 2019 fait suite à cette stratégie et constituera une plate-forme importante pour la discussion, la prise de décision et l'action.¹³⁹

Diverses parties prenantes ont reconnu que toute stratégie de solutions durables devra aligner les besoins humanitaires à court terme sur les approches de développement à long terme, et qu'un changement de paradigme de la gestion des crises à la gestion des risques est absolument nécessaire. La région Somali est cependant privée d'investissements de développement depuis de nombreuses années, et l'absence d'organisations de développement sur le terrain est une preuve supplémentaire qu'il reste encore beaucoup à faire.

Le gouvernement régional somalien et les agences des Nations Unies plaident en faveur d'initiatives de solutions durables à mettre en œuvre par le biais des systèmes locaux existants, principalement les institutions zonales et *woreda*, ou de districts sous-développés. Les efforts à venir visent à renforcer la résilience des autorités et les capacités des autorités fédérales, régionales, zonales et *woreda* et à améliorer la coordination des opérations à tous les niveaux dans une approche pangouvernementale.

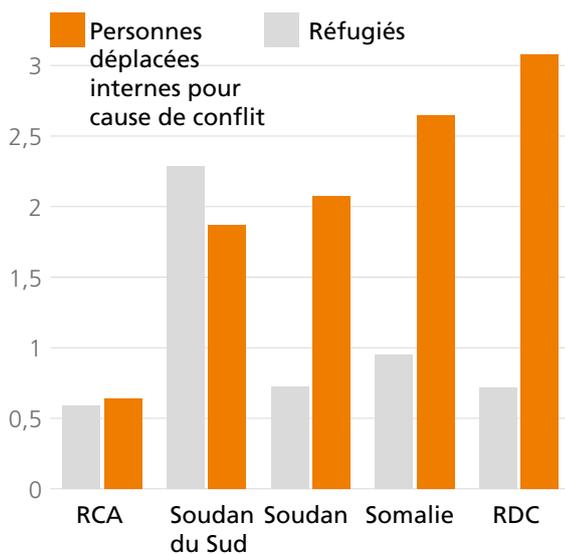
Toutes les parties prenantes, y compris les personnes déplacées internes elles-mêmes, affirment que l'accès à l'emploi et à d'autres opportunités économiques est essentiel à la réalisation de solutions durables. Les pasteurs et les autorités doivent également renforcer leur capacité à anticiper la sécheresse et les autres facteurs de stress climatiques, à y réagir et à s'en relever. Les initiatives de solutions durables devraient diversifier les moyens de subsistance grâce à une formation professionnelle et un renforcement des capacités locales. Il est urgent d'aborder la question des déplacements liés à la sécheresse d'une manière qui aille au-delà des « soins et de l'aide ».¹⁴⁰

La durabilité des solutions durables est l'un des critères les plus importants du « New Way of Working » en Éthiopie. Cela est particulièrement pertinent pour la crise négligée liée à la sécheresse dans la région Somali, où les personnes déplacées internes sont fortement dépendants de l'aide. Une initiative de solutions durables, fondée sur le renforcement des capacités institutionnelles et locales, permettrait de surmonter ces difficultés en mettant en place des capacités dans les institutions nationales, régionales et locales, les ONG nationales ainsi que les communautés touchées par le déplacement, par le biais de groupes locaux et de comités de personnes déplacées internes.

COMPRENDRE LE « CONTINUUM DU DÉPLACEMENT » : LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS ET LES RETOURS EN SITUATION DE DÉPLACEMENT

La relation entre les déplacements internes et les mouvements transfrontaliers n'est pas bien comprise, mais tout porte à croire que la majorité des réfugiés africains ont commencé leur parcours en tant que déplacés internes.¹⁴¹ Il y a plus de 6,7 millions de réfugiés sur le continent, ce qui est peu comparé aux 16,8 millions de personnes vivant en situation de déplacement interne à la suite de conflits et de la violence fin 2018.¹⁴² Les pays qui produisent un grand nombre de réfugiés ont également un nombre élevé, et souvent plus élevé, de personnes déplacées internes. Il y a plus de quatre fois plus de personnes déplacées internes en RDC que de réfugiés du pays.¹⁴³

SCHÉMA 7: Nombre de personnes déplacées internes par rapport aux réfugiés pour certains pays africains à la fin de 2018 (en millions)



L'écart entre le nombre de déplacés internes et celui de réfugiés peut s'expliquer en partie par les obstacles à la circulation transfrontalière. De nombreuses personnes déplacées internes se trouvent dans l'impossibilité de quitter leur pays, en particulier celles qui vivent plus loin de la frontière et pour lesquelles le coût du voyage est prohibitif. Le manque de passage des frontières sûr en raison de l'insécurité persistante est également un facteur.¹⁴⁴

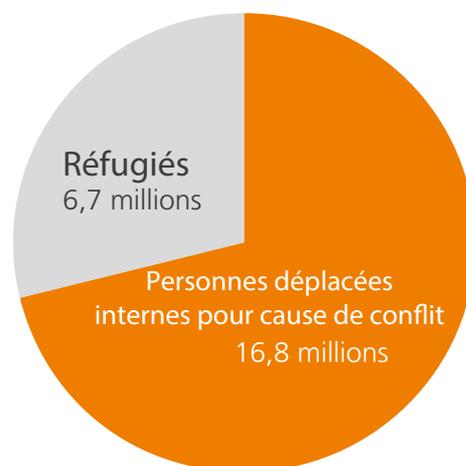
Beaucoup de ceux qui franchissent les frontières finissent par rentrer après quelques temps, parfois car ils ne sont pas en

mesure de subvenir à leurs besoins essentiels à l'étranger. Les rapatriés nigériens du Cameroun, par exemple, ont déclaré qu'ils avaient accès à un abri et à de l'eau, mais pas à de la nourriture. Il apparaît également que certains Somaliens rentrent chez eux pour pouvoir profiter de l'argent que le HCR fournit dans le cadre de son programme de rapatriement afin de rembourser leurs dettes.¹⁴⁵

En juillet 2019, plus de 80 % des réfugiés de retour au Soudan du Sud interrogés ont déclaré avoir déjà été déplacés internes, tout comme plus de 65 % des réfugiés interrogés dans le nord-est du Nigeria plus tôt dans l'année.¹⁴⁶ Nombre d'entre eux avaient vécu en situation de déplacement interne plus d'une fois avant de traverser la frontière faute d'alternatives sûres dans leur pays. Le Soudan du Sud a produit le troisième plus grand nombre de réfugiés dans le monde. Environ 2,3 millions de personnes ont cherché refuge à l'étranger, principalement en Éthiopie, au Soudan et en Ouganda. Sept des dix pays qui ont généré le plus grand nombre de réfugiés dans le monde se trouvent en Afrique. La plupart ne fuient pas plus loin que les pays voisins. Sur les 900 000 réfugiés somaliens, plus de 80 % se trouvent encore dans la région.

En 2018, plus de 341 000 réfugiés africains seraient retournés dans leur pays d'origine, la plupart d'entre eux en Somalie et au Soudan du Sud. De nombreux retours ont cependant eu lieu « dans des régions où les conditions s'amélioraient partiellement mais où la paix et la sécurité n'étaient pas pleinement établies ». ¹⁴⁷ Cela signifie essentiellement qu'un grand nombre des réfugiés rentrés chez eux au cours de l'année sont susceptibles d'être devenus des déplacés internes.

SCHÉMA 8: Nombre total de réfugiés et de personnes déplacées internes dus aux conflits et à la violence en Afrique, à la fin de 2018





Les Sites de protection des civils de Djouba abritent près de 30 000 personnes déplacées internes. Photo : Ingrid Prestetun/NRC, 2018. Une enquête de l'IDMC réalisée en juillet 2019 a révélé que plus de 80 % des réfugiés de retour ayant fait l'objet de l'enquête avaient été déplacés internes avant de quitter le pays, dont la moitié plus d'une fois.

Fin 2017, un accord tripartite signé entre les gouvernements du Burundi, de la Tanzanie et le HCR a encouragé les réfugiés burundais à rentrer chez eux. On estime qu'environ 25 000 personnes l'ont fait en 2018, mais beaucoup sont retournées à une vie de déplacement interne. Ils vivaient dans des familles d'accueil ou sous des tentes et avaient peu de ressources pour s'adapter à un environnement de pauvreté et de manque d'opportunités. Le gouvernement tanzanien prévoyait récemment de fermer tous les camps de réfugiés accueillant des Burundais, et les marchés locaux dans les zones d'accueil étaient censées être progressivement fermés.

Le HCR estime que 85 % des réfugiés qui sont retournés au Soudan du Sud vivent dans des situations semblables à celles des personnes déplacées internes.¹⁴⁸ Ce chiffre est largement reflété par des recherches menées en juillet 2019 qui ont révélé que les deux tiers des retournés interrogés vivaient hors de leur région d'origine, dont beaucoup dans des sites de protection des civils. Beaucoup étaient revenus d'Ouganda ou du Soudan après avoir appris que la sécurité s'était améliorée, mais à leur arrivée, ils avaient l'impression

que les sites de protection des civils étaient le seul endroit sûr où se rendre.¹⁴⁹

Parmi les réfugiés de retour dans le nord-est du Nigeria, moins d'un tiers vivaient dans leur région d'origine et près des deux tiers vivaient dans des tentes ou des abris temporaires. Les obstacles à leur retour réel sont notamment l'insécurité persistante, la destruction généralisée des habitations et le manque de services et de possibilités de subvenir à leurs besoins.¹⁵⁰

La porosité des frontières et le manque de coordination entre les pays ont facilité les déplacements transfrontaliers circulaires en Afrique centrale et orientale, où les gens vont et viennent entre la RCA, la RDC, le Soudan du Sud et le Soudan lorsqu'ils ne peuvent trouver refuge.¹⁵¹ En juin 2019, environ 1,2 million de réfugiés des quatre pays vivaient dans l'un des autres.¹⁵² Fin 2018, les quatre pays accueillait également 7,7 millions de déplacés internes liés aux conflits et à la violence, soit plus d'un cinquième du total mondial.¹⁵³

Pour prévenir les crises de réfugiés en Afrique, il faut se concentrer davantage sur les déplacements internes. Si ces derniers entraînent des mouvements transfrontaliers, c'est que la situation des personnes déplacées internes n'est pas prise en compte dans leur propre pays. Dans le même temps, les États d'accueil devraient veiller à ce que les réfugiés aient un accès suffisant aux moyens de subsistance et à une assistance afin d'éviter que les retours prématurés ne contribuent au cercle vicieux du déplacement.¹⁵⁴ Si les retours conduisent à de nouveaux déplacements internes, ils ne constituent clairement pas une solution pour les personnes concernées.

Les décideurs politiques devraient tenir compte de ce « continuum du déplacement » et de ce qu'il implique. Une approche holistique des solutions durables s'impose dans les pays d'origine et devrait inclure à la fois les réfugiés de retour et les déplacés internes dans les politiques et les programmes. La Somalie fournit un exemple de bonne pratique, couvrant la situation critique des deux groupes dans une politique nationale unique.¹⁵⁵

LES DÉPLACEMENTS INTERNES SUR UN CONTINENT EN VOIE D'URBANISATION

L'Afrique s'urbanise rapidement et cette tendance continuera dans les années à venir.¹⁵⁶ Le continent abrite certaines des villes dont la croissance est la plus rapide au monde, ce qui devrait modifier considérablement son paysage démographique, social et économique.¹⁵⁷ On s'attend à ce que la taille de nombreuses villes double d'ici 2035, en particulier en Afrique subsaharienne. Il est donc d'autant plus pertinent d'examiner comment les déplacements façonnent et façonneront les milieux urbains, et le rôle du développement urbain dans l'intégration, la réinstallation ou le retour des personnes déplacées dans la dignité et la sécurité.

I Déplacements à destination et en provenance des villes

Des villes comme Abuja au Nigeria, Kampala en Ouganda et Bamako au Mali constituent depuis longtemps des destinations pour les personnes déplacées internes, mais les zones urbaines ne reçoivent pas seulement ceux qui fuient les conflits et les catastrophes.¹⁵⁸ Il y a aussi des personnes déplacées à l'intérieur de celles-ci. Dans des villes comme Dar es-Salaam en Tanzanie, Lagos au Nigeria et Nairobi au Kenya, les fortes pluies pendant la saison des pluies se combinent à des infrastructures inadéquates et à une mauvaise gestion des déchets pour provoquer des inondations qui déplacent chaque année des dizaines de milliers de personnes.¹⁵⁹

D'autres villes, comme récemment en Libye, sont victimes de conflits et de violences qui provoquent des déplacements. Les combats dans le pays se sont intensifiés en 2018 et 2019, et la plupart des affrontements ont eu lieu dans des zones urbaines (voir En détail). Le développement urbain provoque également des déplacements lorsque des habitants de quartiers informels sont expulsés pour faire place à des projets. Toutes les expulsions ne sont pas illégales, mais de nombreuses personnes sont obligées de partir sans préavis, ce qui suscite des inquiétudes quant aux violations des droits de l'homme.¹⁶⁰

En août 2018, les violences intercommunautaires à Djidjiga, une ville éthiopienne auparavant calme et dynamique, ont provoqué le déplacement de 140 000 personnes en quelques jours, dont 35 000 sont restées dans la ville et se sont réfugiées dans et autour des églises. Djidjiga a été inaccessible pendant plusieurs semaines en raison de l'insécurité, mais l'activité économique a repris vers le milieu du mois et de nombreuses personnes y sont retournées une fois la situation stabilisée.¹⁶¹

Les déplacés internes des zones rurales cherchent aussi souvent refuge dans les villes, parce qu'elles offrent une sécurité relative et davantage d'opportunités. Les personnes déplacées sont souvent très vulnérables et manquent de protection, mais les emplois et les services dans les zones urbaines peuvent les aider à trouver des solutions durables. En tant que telles, l'urbanisation et la mobilité humaine ont en principe le potentiel d'améliorer le bien-être individuel et social. Après avoir été dépossédée et victimisée dans les zones rurales d'où elle est originaire, la communauté Acholi en Ouganda a trouvé sécurité et anonymat dans la ville de Gulu. Ils ont depuis décidé de rester dans la ville malgré la possibilité de retourner chez eux afin d'éviter d'autres conflits.¹⁶²

Il est important de reconnaître que de nombreux déplacés internes qui s'installent dans les zones urbaines ne veulent pas retourner dans leurs régions rurales d'origine. Les jeunes et ceux qui ont une meilleure éducation s'opposent particulièrement à un retour. La majorité des jeunes déplacés internes de Butembo, en RDC, ont décidé de rester dans la ville parce qu'elle offrait de meilleures conditions et opportunités socio-économiques que leur lieu d'origine rural. A Khartoum, au Soudan, les personnes déplacées internes avec un niveau d'instruction plus élevé et un niveau plus élevé d'intégration économique préféraient aussi rester afin d'établir une vie urbaine.¹⁶³

Il est également important de comprendre comment le déplacement façonne la composition démographique des villes. Cette question ne doit pas uniquement être considérée d'un point de vue négatif, car les faits indiquent que les déplacés internes peuvent contribuer positivement aux économies locales.¹⁶⁴ La contribution des déplacés internes à l'économie locale et au tissu social n'est pas bien comprise, mais les autorités locales, en particulier, pourraient tirer profit de meilleures recherches car cela les aiderait à comprendre comment les communautés déplacées peuvent aussi soutenir le développement social et économique.

LIBYE

Les zones urbaines subissent de plein fouet les conséquences des conflits et déplacements depuis 2014

Les combats de la guerre civile libyenne s'intensifient depuis 2018, ce qui provoque une forte augmentation des nouveaux déplacements. Environ 70 000 ont été enregistrés en 2018, dont beaucoup dans les zones urbaines. Ce chiffre a presque doublé pour atteindre 136 000 au premier semestre 2019, dont la grande majorité dans la capitale, Tripoli. Les déplacements ont lieu dans un contexte de grande instabilité politique, de fragilité économique et de fragmentation sociale.

En 2018 et 2019, la plupart des déplacements ont été déclenchés par le conflit entre le gouvernement libyen d'union nationale (GNA), basé à Tripoli et internationalement reconnu, et l'Armée de libération libyenne (LNA), qui contrôle l'est du pays et ses principaux champs pétroliers.¹⁶⁵ La présence de l'État islamique (EI) aggrave également la situation sécuritaire, en particulier dans le sud du pays.¹⁶⁶

Le 4 avril 2019, juste avant une conférence de réconciliation nationale prévue à Tripoli, la LNA a lancé une offensive pour reprendre le contrôle de la capitale et du reste du nord-ouest de la Libye au GNA.¹⁶⁷ Des combats violents ont éclaté à Tripoli et dans ses environs, lançant une nouvelle phase dans le conflit du pays avec le plus grave épisode de violence depuis son début en 2014.¹⁶⁸ Environ 130 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés alors que les gens fuyaient vers des zones plus sûres de la ville, les montagnes de Nafusa et ailleurs sur la côte ouest du pays. Près de la moitié des déplacés internes étaient âgés de moins de 18 ans.¹⁶⁹

Le conflit à Tripoli et dans ses environs a également augmenté les besoins humanitaires dans le sud du pays. Les principales voies d'approvisionnement à l'extérieur de la ville ont été perturbées, ce qui a perturbé l'accès à la nourriture, aux fournitures médicales et à l'argent ailleurs dans le pays. Les parties impliquées dans le conflit ont également retiré certaines de leurs forces du sud pour rejoindre les lignes de front à Tripoli, amplifiant l'insécurité et l'impression d'anarchie.¹⁷⁰

Les combats se sont étendus à la ville méridionale de Murzuq au début du mois d'août et ont été marqués par de lourds bombardements aériens et de nombreuses attaques contre des quartiers résidentiels. Le nombre de civils tués, incluant de nombreux enfants, a été l'un des plus importants depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.¹⁷¹ Presque tous les habitants de la ville ont été déplacés et les combats étaient toujours en cours au moment de la rédaction de ce rapport.¹⁷²

Les deux parties du conflit ont ignoré les appels répétés à un cessez-le-feu et la communauté internationale est profondément préoccupée par les conséquences humanitaires des offensives urbaines en cours. Si les combats se poursuivent, les combattants doivent veiller à ce que le droit humanitaire soit respecté et à ce que les habitants et les infrastructures des villes ne soient pas ciblés ou pris entre deux feux.

I Exposition et vulnérabilité croissantes aux catastrophes

Compte tenu de l'urbanisation rapide de l'Afrique, le nombre de personnes exposées aux catastrophes va probablement continuer à augmenter. De nombreuses villes du continent se trouvent dans des zones exposées aux aléas telles que les zones sismiques, les côtes, les deltas ainsi que les estuaires, et elles se développent dans un contexte d'aléas de plus en plus fréquents et intenses. Certaines villes sont également exposées aux impacts du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, la salinisation, les températures extrêmes et la pénurie d'eau.¹⁷³

Lorsque les aléas frappent les zones urbaines, la concentration des personnes et des biens ainsi que la vulnérabilité des habitants et de l'environnement bâti peuvent avoir des conséquences catastrophiques.¹⁷⁴ De nombreuses villes africaines connaissent des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité, et de nombreux citoyens n'ont que peu ou pas accès à l'eau potable et aux installations sanitaires.¹⁷⁵ Des millions de personnes vivent dans des logements inadéquats au sein de quartiers surpeuplés, mal desservis et marginalisés, ce qui les expose fortement aux catastrophes et aux déplacements.¹⁷⁶ De nombreuses personnes déplacées internes à l'intérieur des villes vivent dans ces conditions, et il est nécessaire de comprendre leurs précarités et leurs conditions spécifiques.¹⁷⁷

La ville de Beira, au Mozambique, attire par exemple depuis longtemps des personnes déplacées venues d'ailleurs dans le pays. Elle avait connu des décennies d'expansion urbaine non régulée avant le passage du cyclone Idai en mars 2019. La tempête a détruit environ 90 % des logements de la ville, entraînant des déplacements massifs.¹⁷⁸ Cet exemple montre que la vulnérabilité sociale et économique joue un rôle important dans l'accroissement du risque de déplacement urbain en Afrique (voir p.24)

La mauvaise planification urbaine et la mauvaise gestion des déchets sont également les principaux facteurs de risque de déplacement en cas de catastrophe. Beaucoup d'habitants de Dar es Salaam en Tanzanie vivent dans des quartiers informels non desservis qui sont chaque année inondés. La taille de la ville devrait doubler d'ici 2030, ce qui rendra urgentes des mesures adéquates pour réduire les risques, y compris la planification d'un développement urbain durable (voir En détail, p.42).¹⁷⁹

De nombreuses zones urbaines et périurbaines présentent des niveaux élevés de risques de catastrophe et abritent donc, par définition, la plupart des personnes exposées au risque de déplacement en cas de catastrophe. La lutte contre les inondations urbaines devrait être l'une des principales priorités de l'Afrique. Six des dix plus grandes inondations ayant entraîné des déplacements de population dans le monde en 2018 se sont produites en Afrique subsaharienne, et ce sont les zones urbaines qui ont été les plus touchées.



Benghazi, Libye. Juin 2018 Photo : NRC/Alex Koclejda

DAR ES SALAAM

Risque d'urbanisation et de déplacement en cas d'inondation

Dar es-Salaam est un exemple de la manière dont une croissance urbaine rapide et non régulée peut accroître le risque de déplacement lié aux inondations et illustre les défis auxquels de nombreuses villes subsahariennes peuvent être confrontées en raison de leur croissance. Environ 70 % de ses habitants vivent dans des établissements informels particulièrement vulnérables aux inondations en raison de l'insuffisance des infrastructures, systèmes de drainage et de gestion des déchets.¹⁸⁰ La population de la ville devrait doubler pour atteindre 10,8 millions d'habitants en 2030 et 13,4 millions en 2035, ce qui en fait l'une des villes les plus dynamiques du monde.¹⁸¹

La Tanzanie est le pays le plus touché par les inondations en Afrique de l'Est et Dar es Salaam, sa région la plus peuplée, a été très sévèrement impactée.¹⁸² Sur les 29 000 nouveaux déplacements enregistrés dans le pays en 2018, un tiers a

été enregistré dans la ville à la suite de pluies torrentielles et d'inondations entre le 12 et le 18 avril. En mai 2019, 5 800 autres déplacements ont été enregistrés dans des circonstances similaires.¹⁸³

Les inondations continuent de déplacer un nombre important de personnes en raison de l'absence de planification du développement urbain durable et de mesures de réduction des risques de catastrophe. Les cadres politiques et les capacités institutionnelles devront également être renforcés afin de prévenir et de réduire le phénomène et pour trouver des solutions. Des initiatives de la société civile telles que le projet Ramani Huria, qui signifie « carte ouverte » en swahili, ont permis de cartographier les zones de la ville exposées aux inondations.¹⁸⁴ De tels outils pourraient être utilisés afin de comprendre le risque de déplacement et informer les actions visant à le réduire.



Vue aérienne des inondations à Dar Es Salaam. Photo : Shutterstock/Explorer Moiz Husein, 2018

I Les expulsions dans les centres urbains comme facteur du déplacement

Les projets de développement urbain déplacent souvent des personnes, mais les données sont rares et le problème n'est guère reconnu et ce, malgré la Convention de Kampala et certaines lois nationales sur le déplacement interne qui en font un élément déclencheur. Le Kenya dispose par exemple d'une législation nationale complète sur les déplacements internes, mais en juillet 2018, les expulsions d'un campement informel à Nairobi en afin de faire place à une nouvelle route ont provoqué plus de 30 000 nouveaux déplacements en violation des droits des personnes concernées.¹⁸⁵

En Afrique du Sud, une société de sécurité privée connue sous le nom de Red Ants est spécialisée dans l'expulsion de locataires illégaux. En raison du manque de logements et des divisions en matière de propriété foncière qui subsistent après la période de l'apartheid, de nombreuses personnes vivent dans des maisons sans papiers en règle. Nous n'avons pas encore pu estimer le nombre d'expulsions, mais les Red Ants effectuent des opérations plusieurs fois par semaine.¹⁸⁶

Des données fiables sur le nombre et le profil des personnes déplacées par les projets de développement urbain aideraient à identifier les mesures visant à réduire les risques et les impacts des déplacements. En 2004, la Banque mondiale a entrepris un projet de développement urbain à Nouakchott, en Mauritanie, pour lequel elle a mené une série d'enquêtes et de questionnaires afin de comprendre combien de personnes seraient touchées et quels seraient leurs besoins. Un plan de réinstallation de 2 300 ménages a été élaboré avec la participation des personnes déplacées et l'accent a été mis sur le rétablissement de leurs moyens de subsistance.¹⁸⁷ Cependant, de telles démarches sont peu nombreuses et trop éloignées les unes des autres.

Les expulsions et autres formes de déplacement associées aux changements urbains entraînent souvent la perte des moyens de subsistance et des stocks de vivres, la séparation des familles ainsi que des traumatismes. Parfois, la violence physique est utilisée pour forcer les gens à partir. Les expulsés urbains ont tendance à se déplacer localement vers d'autres campements déjà surpeuplés, ce qui exerce une pression supplémentaire sur leurs services et installations et aggrave la situation humanitaire à la périphérie des villes.¹⁸⁸

Le nombre de personnes expulsées à Mogadiscio a fortement augmenté ces dernières années pour atteindre le chiffre record de 256 000 en 2018. La tendance à la hausse s'est poursuivie début de 2019, avec 60 000 personnes expulsées en janvier et février seulement.¹⁸⁹ La plupart de ceux qui ont été forcés de quitter leur foyer avaient déjà été en situation de déplacement au moins une fois auparavant. De nombreuses personnes déplacées à l'intérieur des villes sont à nouveau déplacées en raison de logements précaires, de propriétaires abusifs qui augmentent arbitrairement les

loyers, de la violence sexiste et d'autres types de violence, ainsi que des catastrophes qui affectent les quartiers pauvres et marginalisés où elles s'établissent souvent.

Les déplacements urbains devraient être pris en compte dans la planification du développement national et local, en particulier dans les pays en voie d'urbanisation rapide où un nombre important de personnes sont déplacées. Si l'on offre aux déplacés internes les moyens de s'intégrer, les zones urbaines bénéficient de leurs contributions sociales et économiques. En ce sens, les déplacements urbains constituent un défi de développement mais aussi une opportunité pour l'Afrique, et leur réduction est une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).¹⁹⁰

IMPACTS ÉCONOMIQUES DU DÉPLACEMENT

Le déplacement interne a des répercussions potentielles sur les moyens de subsistance, la vie sociale, la sécurité, les conditions de logement, l'environnement, la santé et l'éducation des personnes déplacées internes, de leurs hôtes et de ceux qui restent dans leur région d'origine.¹⁹¹ Les conséquences sont rarement positives, même si des politiques adéquates pourraient favoriser de meilleurs résultats. Une meilleure compréhension des impacts directs et indirects du déplacement est nécessaire pour informer ces politiques.

Le déplacement n'affecte pas seulement la vie et le bien-être des personnes. Il entrave également leur capacité à contribuer à l'économie locale et peut détourner des ressources financières du développement. Rien qu'en Afrique subsaharienne, l'impact économique du déplacement interne est estimé à plus de 4 milliards de dollars par an.¹⁹² Au niveau national, cela représente une perte annuelle de 0,1 à 11 % du PIB dans des pays qui connaissent déjà des difficultés économiques. Avec son potentiel de croissance et de progrès socioéconomique, l'Afrique ne peut se permettre d'ignorer ce problème.

Le déplacement interne a des conséquences économiques directes, telles que le coût des abris temporaires fournis aux personnes déplacées. Il peut également y avoir des coûts indirects si, par exemple, le bâtiment utilisé comme abri est détourné de son usage d'origine qui générerait des revenus. Des précédentes études ont examiné l'impact économique direct du déplacement, principalement transfrontalier, pour les fournisseurs d'aide et parfois pour les personnes déplacées sous forme de perte de revenus.¹⁹³ Les conséquences moins directes et à plus long terme n'ont pas encore été estimées, mais des exemples concrets de pays africains en révèlent quelques-unes (voir figure 9).

En 2018, nous avons publié le premier cadre global de mesure de ces impacts économiques du déplacement interne dans diverses dimensions.¹⁹⁴ Cela a conduit à l'élaboration d'une méthodologie originale pour estimer le coût de la satisfac-

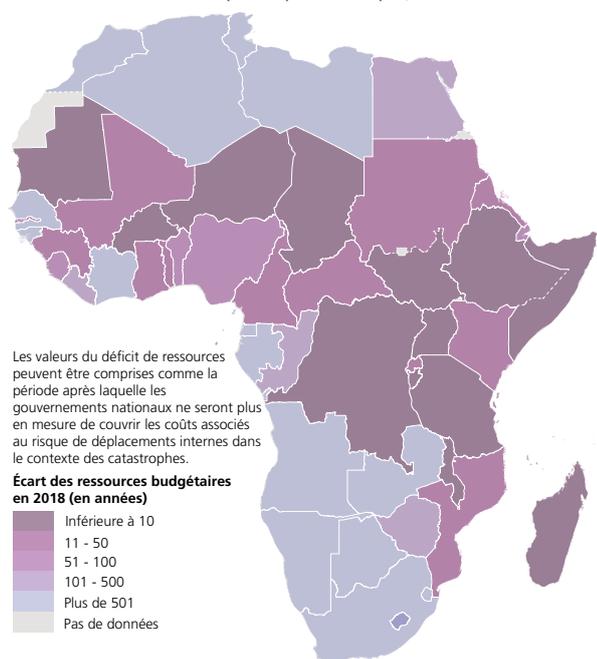
tion des besoins les plus immédiats des personnes déplacées internes en termes de santé, de sécurité, de moyens de subsistance, d'éducation et de logement.¹⁹⁵ Ce coût s'élève en moyenne à 310 dollars par personne déplacée dans le monde pour chaque année de déplacement. En Afrique, il est cependant de 350 \$.¹⁹⁶ Cela est lié à l'ampleur des déplacements sur le continent et aux ressources limitées disponibles avant les crises dans les pays à faible revenu.

Ce type d'information n'est pas seulement utile pour le plaidoyer et la sensibilisation à la nécessité d'investir dans la réduction et la prévention du déplacement. Il peut également contribuer à une collecte de fonds plus précise et à une meilleure planification. Il est maintenant possible d'estimer le déficit de ressources financières auquel les pays seront confrontés dans les années et décennies à venir en comparant leurs moyens disponibles avec le coût qu'on peut s'attendre à ce qu'ils supportent en raison des déplacements internes liés aux catastrophes.¹⁹⁷ Si rien ne change, les pays africains les moins à même de faire face à ce coût sont le Burkina Faso, le Burundi, le Tchad, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, la Somalie, le Soudan du Sud et la Tanzanie (voir Carte 3).¹⁹⁸ Reconnaître ce risque leur permettrait de planifier à l'avance et de chercher des ressources supplémentaires ou des moyens de réduire le coût des déplacements futurs.

SCHÉMA 9: Répercussions économiques du déplacement interne en Afrique¹⁹⁹



CARTE 3: Les déficits de ressources budgétaires liés aux impacts économiques des déplacements de populations à la suite de catastrophes pour les pays africains.



Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC.
Les pays en rose foncé seront confrontés à un déficit de ressources plus tôt et plus souvent que les pays en bleu clair.

Plus de preuves sur les impacts économiques du déplacement interne aideraient à améliorer le soutien aux déplacés internes et à leurs communautés d'accueil. Toutes les interventions des gouvernements et de leurs partenaires devraient contribuer à la recherche de solutions durables en mettant fin aux conséquences du déplacement sur les vies des personnes touchées. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que les enfants déplacés aient le même accès à l'éducation que leurs homologues non déplacés et qu'il faudra peut-être indemniser les personnes déplacées pour les effets perdus dans leur fuite afin qu'elles n'aient pas à repartir de zéro.

Étant donné que les informations disponibles pour mesurer les impacts économiques et suivre les progrès à court et à long terme sont limitées, nous avons, en 2019, mené une collecte de données primaires sur les effets du déplacement sur les moyens de subsistance, la santé, le logement, la sécurité et l'éducation des déplacés internes et de leurs hôtes en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et à Eswatini. Cela a donné lieu à des résultats surprenants, notamment de rares résultats positifs et des lacunes frappantes en matière de soutien.

Les personnes déplacées internes que nous avons interrogées au Kenya avaient perdu leur maison 11 ans auparavant lors des violences post-électorales. En dépit de plusieurs programmes menés par le gouvernement avec des résultats mesurables, ils subissent encore aujourd'hui les conséquences

de leur déplacement.²⁰⁰ Leur revenu moyen est de 70 dollars par mois, contre 92 dollars pour les membres de leur communauté d'accueil, soit beaucoup moins qu'avant leur déplacement, et 78 % de ceux qui étaient auparavant employés travaillent désormais à leur compte. Presque tous avaient perdu non seulement leurs revenus, mais également des bureaux, des stocks ou les deux. Leur perte moyenne estimée à 6 400 dollars par personne n'a jamais été compensée, et tant les personnes déplacées que les informateurs clés ont déclaré que toute aide avait cessé il y a maintenant quelques années. Nos recherches montrent que cette aide est encore absolument nécessaire.

En Somalie, nous avons interrogé des personnes contraintes de quitter leur domicile rural pour Mogadiscio en raison de la sécheresse.²⁰¹ Ils vivaient dans les camps de Banadir depuis une période allant de six mois à deux ans et avaient du mal à trouver un emploi sur un marché du travail surchargé. Nous avons également examiné les répercussions sur les communautés d'accueil en matière de santé. Cinquante-neuf pour cent des personnes interrogées ont déclaré que les soins de santé étaient devenus plus chers depuis l'arrivée des personnes déplacées internes dans la région. Elles ont déclaré que le coût d'une visite chez le médecin était passé d'environ 4 \$ à 7 \$. Nos constatations dans les quatre pays ont également révélé un impact psychologique important sur les personnes déplacées internes et les hôtes, ainsi qu'un écart constant dans le soutien en matière de santé mentale.

Les répercussions économiques du déplacement interne sont encore largement méconnues. Les preuves quantitatives s'accumulent rapidement, mais elles demeurent partielles et les répercussions sont sous-estimées. D'autres enquêtes telles que celles menées en Éthiopie, à Eswatini, au Kenya et en Somalie pourraient aider, mais elles ne permettent pas de mesurer les répercussions à long terme sur la vie des gens ou l'ensemble de la société. D'autres approches sont nécessaires à cette fin, notamment des modèles et des projections des risques. La conséquence des obstacles à l'éducation pour l'avenir des enfants déplacés internes constituera l'un de nos domaines d'intérêt. Pour ce faire, il nous faudra d'abord estimer le nombre d'enfants concernés (voir En détail).

INVESTIR DANS LE FUTUR

Soutenir l'éducation des enfants déplacés internes

Des millions d'enfants dans le monde ne sont actuellement pas scolarisés, reçoivent une éducation de mauvaise qualité ou risquent d'abandonner l'école, leur avenir étant compromis par leur déplacement. Leur nombre réel est inconnu. Même le nombre total d'enfants déplacés internes n'est pas connu, et seuls 14 % des pays et territoires disposant de données sur les personnes déplacés internes les subdivisent par âge.

Cependant, si nous connaissons le nombre de déplacés, internes nous pouvons estimer le nombre d'enfants déplacés dont l'éducation peut être affectée grâce aux données démographiques nationales. En supposant que la répartition par âge parmi les déplacés internes est à peu près la même que pour l'ensemble de la population d'un pays, nous pouvons estimer le nombre d'enfants déplacés en âge d'aller à l'école primaire et secondaire.

Ce faisant, on constate que l'éducation de près de 5,7 millions d'enfants déplacés âgés de 5 à 16 ans pourrait être affectée dans les 25 pays africains pour lesquels des données sont disponibles.²⁰² Il s'agit probablement d'une sous-estimation, étant donné que les données provenant de pays où les données sur les personnes déplacées internes sont désagrégées par âge montrent que la proportion d'enfants est plus élevée que dans la population générale.

Dans les pays où les plans d'intervention humanitaire prévoient un soutien à l'éducation de base pour les personnes déplacées internes, le coût moyen par enfant est estimé à 68 dollars par an.²⁰³ Cela signifie que 390 millions de dollars pourraient financer l'éducation de tous les enfants africains déplacés internes, protégeant ainsi leur bien-être, leur stabilité ainsi que leur développement personnel et social, tout en augmentant leur potentiel pour contribuer à la société dans le futur. L'éducation est cependant le domaine le plus sous-financé lors des situations d'urgence. Si moins de 55 % du budget global nécessaire à la mise en œuvre des plans d'intervention humanitaire en Afrique subsaharienne est financé, pour l'éducation, ce chiffre tombe à 32 %.

De nouvelles recherches sur les avantages financiers à moyen et à long terme de l'investissement pour atténuer les effets négatifs des déplacements internes sur l'éducation, la santé, les moyens d'existence, la sécurité et d'autres domaines de la vie permettraient d'améliorer l'efficacité des collectes de fonds et des programmes qui ne laissent personne derrière et n'entraînent pas de répercussions non traitées.



Avant d'être déplacé par les attaques de 2013, Majok faisait partie de la classe moyenne et ses enfants fréquentaient de bonnes écoles. Aujourd'hui, il est incapable de subvenir à ses besoins et vit dans un camp de déplacés internes. Photo : NRC/Ingrid Prestetun, mai 2018

4

DONNÉES SUR LES DÉPLACEMENTS : DÉFIS PERSISTANTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est difficile d'obtenir des chiffres précis sur l'ampleur du déplacement interne en Afrique. Même lorsqu'il est possible d'évaluer l'ensemble de la situation, on sait peu de choses sur les répercussions du déplacement sur les personnes déplacées mêmes, les communautés d'accueil ainsi que sur le développement, la stabilité et la sécurité nationaux. Ce manque d'information entrave les efforts de conception et de réalisation du soutien aux solutions, ce qui augmente le risque que les déplacements deviennent cycliques et/ou prolongés. Les données sur la probabilité et l'ampleur potentielle des futurs déplacements sont également limitées, mais elles seraient extrêmement utiles pour éclairer les politiques et les plans de réduction des risques.

L'objectif de ce chapitre est d'offrir une vue d'ensemble des principaux défis à relever afin d'obtenir des données précises et actualisées sur le déplacement interne en Afrique. Il proposera également des moyens de les relever et fournira une base de données solides pour une mise en œuvre réussie de la Convention de Kampala et d'autres politiques destinées à faire face à un phénomène qui ne cesse de croître sur le continent.

LES PRINCIPAUX DÉFIS

I Comprendre les déplacements provoqués par la sécheresse et d'autres phénomènes à développement lent

Il est particulièrement difficile d'enregistrer les déplacements associés à la sécheresse et à d'autres phénomènes à développement lent. Cela s'explique par le fait que plutôt que de se retrouver en situation d'exode de masse, comme c'est souvent le cas lors de catastrophes et de conflits soudains, les personnes sont déplacées sur de longues périodes. Il est aussi souvent difficile de faire la distinction entre les dépla-

cements forcés et les mouvements volontaires, ainsi que de déterminer ceux qui sont spécifiquement déclenchés par une sécheresse et non par une situation de pauvreté générale et un manque de moyens de subsistance. En ce sens, les situations où un conflit et une sécheresse se produisent en même temps posent d'autres problèmes, et il est difficile d'analyser les interactions entre les deux.

En 2018, nous avons publié nos premières estimations des déplacements dus à la sécheresse, tant pour l'Éthiopie que pour la Somalie. Ces chiffres sont néanmoins assortis d'un certain nombre de réserves. Parmi les principales, on peut citer le fait que les pasteurs ne sont considérés comme des déplacés internes en Éthiopie que s'ils cherchent refuge dans un site de déplacement. Ceux qui perdent leurs moyens de subsistance mais restent sur place ne sont pas inclus, ce qui n'est pas conforme à la définition du déplacement forcé des populations nomades. Les personnes déplacées ailleurs ne sont pas non plus enregistrées. Ces deux problèmes mis ensemble signifient que notre chiffre pour l'Éthiopie est probablement largement sous-estimé.²⁰⁴ En Somalie, il est difficile de faire la distinction entre les déplacements provoqués par la sécheresse et d'autres facteurs, ainsi que de faire la différence entre les mouvements forcés et les migrations saisonnières.

Les populations sont également touchées par la sécheresse et la faim dans d'autres pays d'Afrique. Treize États membres de la SADC sont considérés en état d'insécurité alimentaire, et en 2019, l'Angola, le Botswana et la Namibie ont déclaré des situations d'urgence dues à la sécheresse. Il existe cependant peu de données permettant de relier ces situations aux mouvements forcés de population.²⁰⁵ Les déplacements internes ne sont pas inclus dans les enquêtes et évaluations menées par les gouvernements ou les organisations humanitaires, ce qui rend l'évaluation du phénomène difficile.

Ces dernières années, le Niger a souffert de longues périodes de sécheresse, mais la collecte de données sur tout déplacement associé n'est ni centralisée ni harmonisée. Nous avons toutefois examiné les données disponibles sur les indicateurs liés à la sécheresse dans le pays et conclu que la plupart des informations qui pourraient être utilisées pour comprendre la dynamique du phénomène existent déjà.

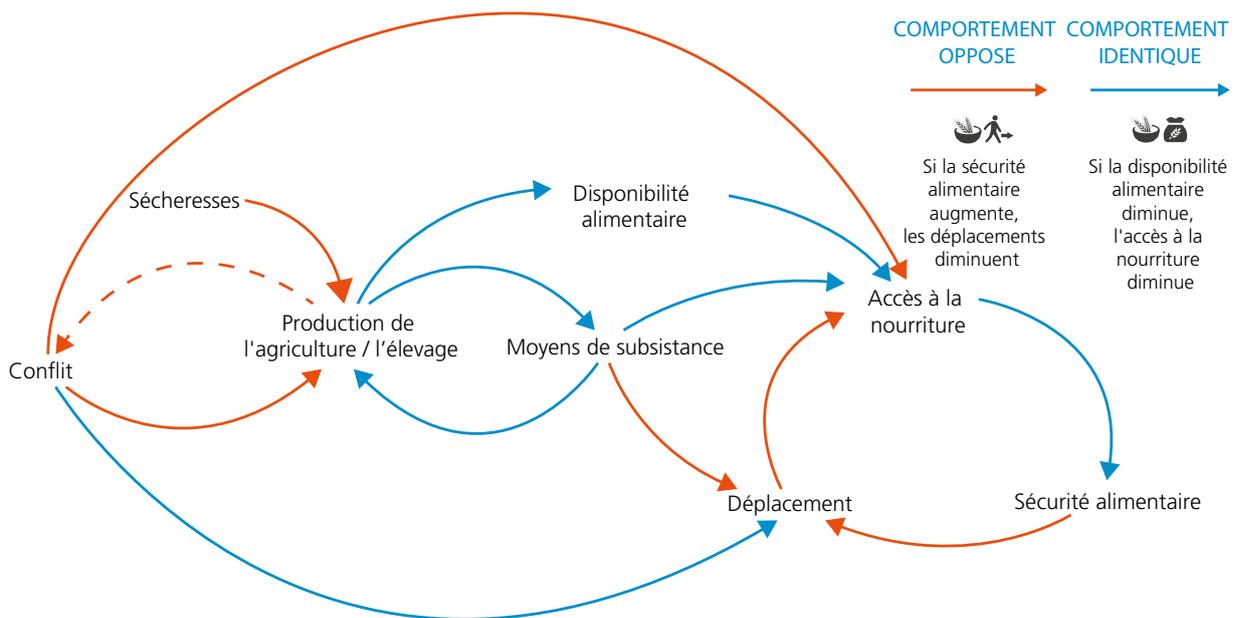
Les gouvernements et organismes internationaux cherchent des moyens d'améliorer leurs estimations par l'identification et l'analyse de la dynamique et des interactions entre les nombreux facteurs interdépendants qui contribuent à la sécheresse et aux déplacements internes. Ceux-ci incluent notamment les précipitations, le rendement des cultures, la disponibilité des pâturages et les prix du marché (voir figure 10). L'IDMC s'est engagé avec des partenaires de la région et a organisé des ateliers en Éthiopie, au Niger et en Somalie qui ont réuni des ministères compétents, des organismes des Nations Unies, des ONG locales et internationales ainsi que des syndicats d'agriculteurs afin d'examiner ce cadre conceptuel et de discuter des meilleurs moyens de l'appliquer à différents pays et situations.

Cela contribuera à améliorer la planification et la préparation des agences gouvernementales, des organisations humanitaires et de développement ainsi que des communautés victimes de la sécheresse. Le cadre pourrait également être élargi et complété par d'autres types de données et d'informations qui aideraient à comprendre la relation entre sécheresse, conflit et déplacement interne.

L'analyse des déplacements associés à d'autres phénomènes à évolution lente tels que l'érosion côtière, l'élévation du niveau de la mer, la salinisation et la désertification nécessite des approches similaires de la dynamique des systèmes qui prennent en compte les boucles causales et leur évolution dans le temps. Il est également essentiel de comprendre comment les facteurs humains augmentent les risques et les impacts, ainsi que les relations de cause à effet entre les aléas à l'évolution lente et les événements soudains afin de mieux prévenir ces catastrophes et d'y réagir. Ces informations sont cependant extrêmement rares. Ce n'est qu'à partir de 2018 que nous avons pu obtenir des chiffres sur les déplacements liés à l'érosion côtière et aux impacts des raz-de-marée, et seulement pour le Bénin, le Ghana, le Sénégal et le Togo (voir En détail).

L'amélioration des capacités de suivi permettrait de mieux comprendre comment les déplacements se produisent dans un climat changeant lorsque les ressources naturelles sont surexploitées. Le travail réalisé sur les déplacements dus à la sécheresse au Niger offre un bon moyen d'aller de l'avant qui pourrait être reproduit et adapté dans d'autres pays. Les nombreux déclencheurs et facteurs de déplacement associés à des phénomènes à évolution lente et leurs liens avec d'autres facteurs, notamment les conflits, la violence et les projets de développement, doivent être mis au clair afin d'informer les efforts visant à prévenir leurs futures

SCHÉMA 10: Schéma illustrant les multiples causes des déplacements liés à la sécheresse



apparitions.

I Enregistrer les déplacements à petite échelle

Au fil des ans, les estimations des déplacements internes que nous avons publiées d'une région à l'autre ont été prudentes. Des méthodes novatrices de collecte de données et des nouvelles technologies nous ont permis de brosser un tableau plus précis de l'ampleur du phénomène. L'identification des déplacements à petite échelle demeure toutefois un défi majeur. Comme ailleurs, ces mouvements tendent à ne pas être rapportés en Afrique en raison de l'absence d'humanitaires et de collecteurs de données sur le terrain ainsi que du manque de couverture médiatique.

Afin de combler cette lacune, nous essayons de détecter les déplacements à petite échelle au moyen d'un suivi méthodique des événements et d'articles dans les médias locaux. Cette approche nous a récemment permis d'identifier des cas liés aux conflits et à la violence en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Sierra Leone et en Tunisie. La plupart des preuves que nous avons recueillies sur les déplacements associés aux inondations en Afrique de l'Ouest proviennent également de reportages réalisés par des médias locaux et d'autres petites plateformes d'information.

Utiliser les informations publiées par des médias pose néanmoins un certain nombre de défis. Les chiffres ne sont pas produits dans le but de collecter de données et ont tendance à ne pas être validés ou désagrégés. Il est également rare que les médias assurent le suivi d'une situation de déplacement, en particulier si celle-ci est de faible ampleur, ce qui rend l'évaluation de son évolution et de sa durée pratiquement impossible. Les disparités entre les médias dans la manière dont ils collectent et communiquent leurs informations rendent également difficile toute comparaison entre les différentes situations et les différents pays.

Cela inclut un manque de cohérence dans les termes utilisés pour rendre compte du déplacement. Les médias peuvent parler de personnes « évacuées », « sans-abri » ou « protégées », ou simplement de personnes « touchées » par un déclencheur particulier. Ils peuvent aussi utiliser les termes « dommages » et « destruction » d'une habitation de manière interchangeable. Cela empêche de bien comprendre ce qui se cache derrière les chiffres et rend la compréhension des impacts locaux difficile.

Pour relever ces défis, les gouvernements devraient travailler en étroite collaboration avec les autorités locales, les médias ainsi que les communautés, et utiliser de nouvelles technologies pour atteindre ces dernières et recueillir les données nécessaires pour

prévenir et répondre au déplacement. Le ministère rwandais de la Gestion des catastrophes et des Réfugiés, par exemple, envoie des SMS pour communiquer les alertes aux catastrophes aux communautés locales à travers le pays. En retour, des points focaux locaux renvoient des informations sur les dommages et les pertes qui sont compilées dans un système centralisé. Cela permet au gouvernement d'identifier les personnes dans le besoin et de donner la priorité aux mesures de réduction des risques et d'intervention.²⁰⁶

I Zones difficiles d'accès

Certains déplacements sont difficiles à détecter en raison des restrictions d'accès, des sensibilités politiques et des problèmes de sécurité, en particulier dans les régions touchées par des conflits. Les collecteurs de données ont souvent du mal à procéder régulièrement à des évaluations des déplacements dans les zones reculées et difficiles d'accès, et les rapports peuvent n'être que sporadiques. Les évaluations rapides de l'OIM sur la violence criminelle et communautaire dans le nord-ouest du Nigeria en sont un bon exemple. En RDC, la taille seule du pays associée au manque de routes décentes et à l'insécurité constante font qu'il est difficile pour les partenaires humanitaires d'accéder aux endroits souvent isolés où se déroulent les conflits.

De nombreuses catastrophes ont des répercussions évidentes sur l'accès humanitaire, même si ce n'est qu'à court terme. Elles peuvent également rendre l'accès aux zones touchées par les conflits plus difficile, comme cela a été le cas avec les inondations dans les régions anglophones du Cameroun. Au Soudan, les régions du Darfour qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement sont également régulièrement touchées par des inondations, ce qui rend les informations sur l'ampleur du déplacement et les besoins des personnes touchées pratiquement inexistantes.

Les sensibilités politiques peuvent également empêcher les organisations humanitaires de collecter des données sur les mouvements de population. Nous n'avons pas pu, par exemple, obtenir les chiffres des nouveaux déplacements dans les régions anglophones du Cameroun pour le premier semestre 2019 (voir En détail). La province de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique, est touchée par une insurrection violente depuis 2017 et, en avril 2018, elle a subi les effets du cyclone Kenneth.²⁰⁷ Les estimations des déplacements provoqués par ce dernier ont rapidement été rendues disponibles, mais les organisations humanitaires n'ont pas été autorisées à recueillir des données sur les déplacements liés à la violence.

Jusqu'à tout récemment, les données étaient également difficiles à obtenir au Tchad, mais en 2019, elles sont devenues disponibles. Cela a entraîné une augmentation du nombre de nouveaux déplacements enregistrés par rapport aux années précédentes. Cela peut s'expliquer en partie par l'aggravation de la situation en matière de sécurité, mais c'est aussi le résultat d'une collecte de données et de rapports plus systématiques dans la province du Lac qui a été particulièrement touchée par l'insurrection de Boko Haram (voir En détail). La signature d'un accord de paix revitalisé en 2018 a également amélioré l'accès humanitaire au Soudan du Sud, permettant d'obtenir

des données plus complètes sur le déplacement.

EN DÉTAIL

CAMEROUN ET TCHAD

Changements dans la disponibilité et l'accès aux données

Les régions anglophones du Cameroun ont subi une forte augmentation de la violence et de nouveaux déplacements au cours des deux dernières années. Des tensions de longue date avec le gouvernement francophones se sont exacerbées depuis 2016, lorsque les autorités ont réprimé les grèves et les protestations qui avaient commencé après que le gouvernement ait entrepris d'imposer le français aux secteurs de l'éducation et de la justice.²⁰⁸ Plus de 437 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés en 2018, soit 20 fois plus que ceux provoqués par le conflit contre Boko Haram dans la région du Grand Nord

Au moment de la rédaction de ce rapport, en septembre 2019, nous n'étions cependant toujours pas en mesure d'annoncer avec certitude combien de personnes avaient perdu leur maison, combien d'enfants n'étaient pas scolarisés ou combien de familles avaient été séparées en 2019. L'insécurité et les difficultés d'accès ont entravé l'évaluation de la situation. Cela pourrait conduire à l'idée fautive que la crise s'est estompée, mais les preuves disponibles suggèrent que les populations ont continué à être déplacées et que des attaques contre les infrastructures publiques et privées sont menées quotidiennement. Très peu de données et d'informations sur l'impact du conflit sont accessibles au public.

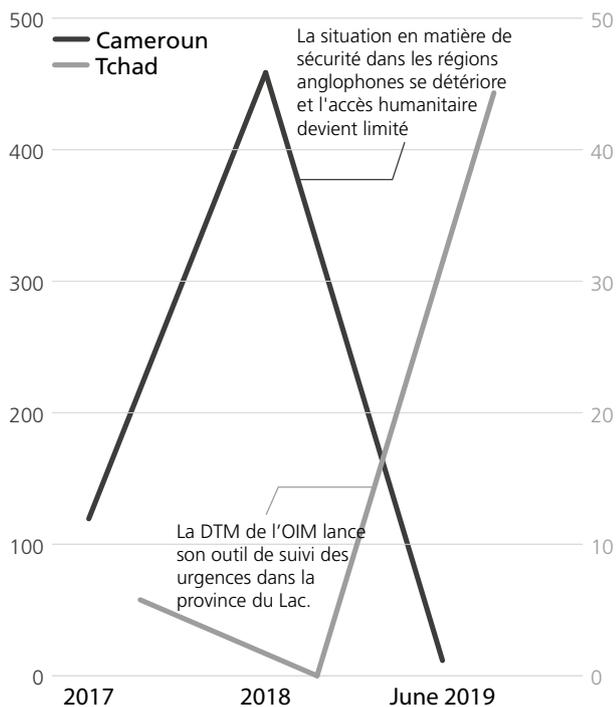
Jusqu'à tout récemment, les données sur les déplacements liés au conflit et à la violence au Tchad voisin étaient également difficiles à obtenir, à tel point qu'en 2018, nous n'avons pas été en mesure de compiler une estimation pour le pays.

Cela ne signifiait pas pour autant qu'il n'y avait pas eu de déplacement, mais plutôt qu'il n'y avait pas eu de collecte systématique de données. Cela constituait une source de préoccupation, d'autant plus que la province du Lac a été durement touchée par l'insurrection de Boko Haram

En réponse, depuis 2019, la DTM (Displacement Tracking Matrix) de l'OIM a commencé à utiliser son Emergency Tracking Tool (ETT) au Tchad. La capacité de surveillance s'en est trouvée considérablement accrue, car les déplacements sont désormais suivis par événement et des rapports sont publiés après chaque attaque ou mouvement de population à grande échelle. Cela nous a permis de faire état d'un chiffre préliminaire d'au moins 400 nouveaux déplacements au cours de la première moitié de l'année 2019. En dépit de l'amélioration du suivi, ce chiffre doit encore être considéré comme une sous-estimation. Il est également encore difficile de tirer des conclusions fiables sur le déroulement du conflit et ses conséquences pour les personnes déplacées

Des efforts supplémentaires devraient être faits afin d'améliorer la collecte et la diffusion des données sur les déplacements internes et les mouvements transfrontaliers au Cameroun et au Tchad. Dans le cas contraire, les organisations humanitaires et de développement ne disposeront pas d'une base solide pour soutenir les personnes déplacées, et les deux crises continueront à être peu médiatisées et négligées.

SCHÉMA 11: Disponibilité des données et nouveaux déplacements rapportés au Tchad et au Cameroun, en milliers



Enregistrer les déplacements secondaires et tertiaires

Dans de nombreux pays africains, des personnes à la recherche d'un abri, de sûreté et de sécurité ont été déplacées à plusieurs reprises. Les personnes déplacées fuyant les conflits peuvent se déplacer vers un nouvel endroit et y rester quelques jours, mais elles doivent ensuite se remettre en route lorsque les combats les rattrapent. Leur fuite peut être très locale, dans les villages voisins ou dans la brousse, avant de rentrer chez eux et d'être à nouveau déplacés par davantage de violences. D'autres qui ont fui les conflits peuvent par la suite être déplacés par une catastrophe.

Les camps et sites de déplacés sont aussi souvent attaqués ou touchés par des aléas naturels. C'est ce qui s'est produit au Nigeria et en Somalie, où les inondations ont forcé les personnes qui s'abritaient du conflit à se déplacer à nouveau. Des milices locales en RCA attaquent des sites de déplacement avec les mêmes conséquences. De tels cycles de déplacement peuvent se répéter, ce qui rend la saisie des mouvements des personnes et leur prise en compte de manière cohérente extrêmement difficile. Les déplacements répétés et pendulaires en RDC ont souvent lieu dans des villages très éloignés et difficiles d'accès, ce qui rend la tâche encore plus difficile.

Il est cependant essentiel que ces mouvements soient enregistrés et compris, car chaque nouveau déplacement accroît la vulnérabilité des personnes déplacées et augmente leurs besoins. La DTM de l'OIM a commencé à saisir le nombre moyen de mouvements que les déplacés internes qui arrivent sur les sites de déplacement ont subis afin de permettre une meilleure compréhension de leurs vulnérabilités et la planification de réponses plus efficaces.

Si les collecteurs de données redoublent d'efforts pour rendre compte des mouvements des déplacés internes, qu'ils soient secondaires, tertiaires, cycliques ou pendulaires, les acteurs humanitaires et de développement seront en mesure de plaider en faveur de ceux qui en ont le plus besoin, de mobiliser des fonds et de mieux cibler leurs ressources pour les aider. Complété par des informations qualitatives sur les raisons pour lesquelles ces personnes fuient et les conditions durant leur déplacement, cela permettrait également d'améliorer notre compréhension de la manière dont les impacts du déplacement sont réabsorbés et deviennent des facteurs et des déclencheurs d'autres déplacements. De telles preuves sont indispensables si les gouvernements veulent briser ces cercles vicieux de déplacements et de vulnérabilité.

I Obtention de données désagrégées

Les pays africains ont déployé des efforts considérables pour améliorer leurs mécanismes de collecte de données afin de rendre compte des progrès atteints dans le cadre de Sendai et les ODD, mais la désagrégation reste un défi.²⁰⁹ Cela s'applique également aux données sur le déplacement interne. Peu de données sont désagrégées, car la plupart des pays sont encore loin d'atteindre la granularité nécessaire pour enregistrer l'âge, le sexe, les handicaps, les lieux d'origine et d'autres caractéristiques des personnes déplacées internes.

Les données actuelles nous permettent de déterminer les tendances et chiffres généraux, mais la désagrégation est nécessaire, car différents groupes ont besoin d'interventions adaptées à leurs besoins et vulnérabilités spécifiques. Cela pourrait être réalisé si les fournisseurs de données redoublent d'efforts pour inclure des questions spécifiques sur les caractéristiques des personnes déplacées internes lors de l'évaluation des déplacements. Il est également essentiel de comprendre ce qui déclenche le déplacement afin de broser un tableau complet du phénomène et de déterminer le type de réponses nécessaires. Ces informations devraient également être compilées dans des ensembles de données interopérables et accessibles au public.

Des progrès ont été réalisés dans certains pays. La DTM de l'OIM collecte des données désagrégées par sexe, âge et lieu d'origine des personnes déplacées internes en Éthiopie, ce qui aide les humanitaires à cibler leurs interventions, y compris dans les lieux de retour potentiels.²¹⁰ Le gouvernement du Burkina Faso collecte des données désagrégées par sexe et par âge, grâce auxquelles ses partenaires savent que près de la moitié des déplacées à l'intérieur du pays sont des enfants et peuvent adapter leurs programmes en conséquence. Davantage de gouvernements et d'autres acteurs impliqués dans la collecte de données devraient suivre ces exemples afin de commencer à combler cette importante lacune dans les données.

I Enregistrement de la durée du déplacement

L'évaluation de la durée des déplacements de population est un défi qui n'est pas propre à l'Afrique. Les données sont recueillies au moment où les personnes sont déplacées, mais elles font rarement l'objet d'un suivi pendant le déplacement. Il s'agit là d'une autre lacune importante qui doit être comblée

d'urgence en recueillant des informations sur la durée du déplacement dans le cadre des efforts de collecte de données.

En l'absence de cette information, on peut supposer que les personnes resteront déplacées plus longtemps si leurs maisons ont été détruites. Il est toutefois essentiel de savoir exactement combien de temps le déplacement va durer afin d'éclairer les plans de reconstruction et de réinstallation et évaluer leur coût et leur délai. Les gouvernements peuvent également utiliser ces données pour s'adresser aux donateurs et aux institutions financières dans le but d'attirer des investissements à long terme.

Il y a peu de signes que ce défi sera relevé dans un avenir proche, mais les mises à jour quotidiennes de la DTM de l'OIM après le cyclone Idai au Mozambique constituent un bon exemple de suivi des déplacements dans le temps.²¹¹ Les évaluations contiennent des données détaillées sur la

selon le déclencheur.

Environ 45 % des données que nous avons obtenues sur les déplacements liés aux catastrophes en Afrique en 2018 proviennent des autorités nationales et locales, 21 % des agences des Nations Unies et 13 % du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (voir figure 12). Cela illustre une évolution positive au cours des dernières années dans la mesure où un nombre croissant de pays ont mis en place ou renforcé leurs systèmes nationaux de comptabilisation des dommages et des pertes en cas de catastrophe.²¹³

Les agences nationales de gestion des catastrophes dans des pays comme le Kenya, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Soudan enregistrent ces données et publient parfois des chiffres sur

avons obtenues provenaient d'agences des Nations Unies et seulement 10 % des autorités nationales et locales (voir figure 13). Il existe toutefois des différences importantes entre les pays, car les organisations humanitaires internationales peuvent ne pas avoir accès à des évaluations ou ne pas avoir la capacité d'en effectuer dans certains pays et à certains endroits. Les sources de données varient également selon le type de violence en cause. Ce sont généralement les médias qui rendent compte des déplacements associés à la violence criminelle, et les agences de l'ONU de ceux associés aux conflits armés.

les personnes déplacées. Nous continuons toutefois d'utiliser la destruction de logements comme indicateur indirect pour estimer le nombre de personnes déplacées, car la plupart des pays ne font pas de rapport sur leur nombre.

localisation des déplacés internes, leur âge et leur sexe, ainsi que des informations sur leurs perspectives en termes de solutions durables. Cela a permis de mettre en lumière les besoins et les attentes des personnes, ainsi que les problèmes qui empêchent leur retour, informations précieuses pour informer les efforts de reconstruction à long terme au lendemain d'Idai.

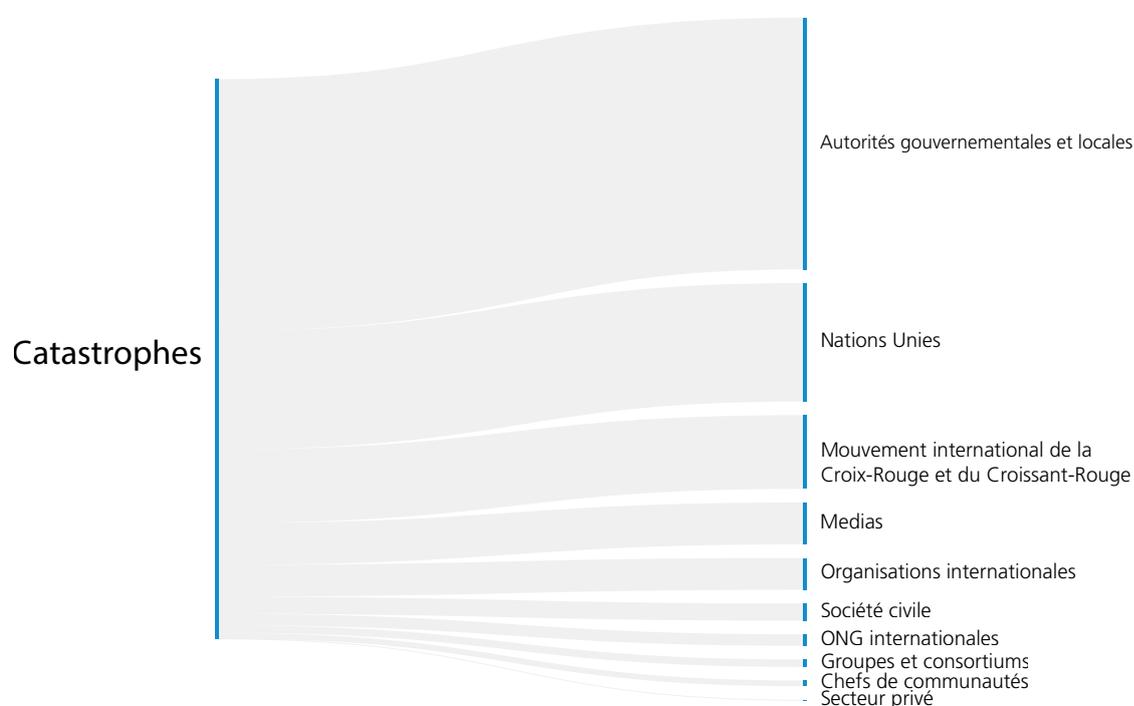
RELEVER LES DÉFIS

La Convention de Kampala énonce clairement la responsabilité des gouvernements dans la collecte de données sur le déplacement interne, ses impacts et les vulnérabilités des personnes contraintes de fuir.²¹² Des progrès ont été accomplis dans certains pays, mais il en reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la prise en compte de l'ensemble des déplacements ainsi que de leurs effets immédiats et à long terme sur les personnes déplacées internes, les communautés d'accueil et les sociétés dans leur ensemble.

Afin de combler ces lacunes dans les données et de tenir leurs engagements à mettre en œuvre la Convention de Kampala, les gouvernements doivent améliorer leur capacité à suivre les déplacements, quelles qu'en soient les causes et sans seuils limitant les données qu'ils collectent. Pour ce faire, ils devraient renforcer la collaboration entre leurs ministères et collecteurs de données, notamment les agences des Nations Unies, les organisations humanitaires et de développement et les autorités locales. Une première étape clé serait de cartographier qui collecte les données sur le déplacement dans la région et d'identifier ce qui est nécessaire pour améliorer la coopération entre les différents secteurs et acteurs.

Depuis 2016, nous recueillons systématiquement des informations sur les sources qui rendent compte des déplacements internes, ce qui nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des personnes impliquées dans la collecte, le traitement, la validation et la publication des données. Il existe d'importantes différences au sein de l'Union africaine entre ceux qui recueillent des informations sur les déplacements liés aux catastrophes et ceux qui le font pour les mouvements déclenchés par les conflits et autres formes de violence. L'implication du processus de collecte et de validation des données varie également considérablement

SCHÉMA 12: Sources des estimations de l'IDMC pour les déplacements associés aux catastrophes en Afrique



La répartition des déplacements liés aux conflits et à la violence est très différente. En 2018, environ 59 % des données que nous

saisie et l'analyse des données par les organisations. Le partage des données est tout aussi important que la collecte dans le processus de traitement et de réponse au déplacement. Les données devraient être compilées dans des formats faciles à partager, comme des tableurs Excel ou des bases de données en ligne. De nombreux pays collectent

encore les données sur papier et qui ne peuvent donc être partagées qu'à l'aide de fichiers PDF numérisés. Le changement est cependant difficile et nécessite un soutien technique supplémentaire pour transférer les données dans des formats filtrables et calculables.

Il est également important d'investir dans de nouveaux outils et dans de nouvelles technologies afin de collecter des données dans les zones où la couverture de téléphonie mobile et d'Internet est faible ou inexistante dans le but de faciliter le travail des recenseurs et des gestionnaires de l'information. Cela dit, dans certains pays, le potentiel de le réaliser est limité. En Somalie, par exemple, posséder un smartphone ou un dispositif similaire pour collecter des données est une infraction punissable dans les zones contrôlées par al-Shabaab. Dans de telles situations, des évaluations sur support papier doivent inévitablement être digitalisées par la suite.

Petit à petit, des progrès sont réalisés pour relever certains des défis susmentionnés en matière de données ainsi que pour établir une cohérence entre les parties prenantes, et certaines bonnes pratiques existent déjà. Au Mali, il existe un cadre global de suivi des déplacements internes qui a aidé toutes les parties prenantes, des collecteurs de données aux décideurs politiques et des organisations humanitaires aux organisations de développement, à mieux comprendre le phénomène (voir encadré 1).

ENCADRÉ 1 : UN EXEMPLE DE SUIVI SYSTÉMATIQUE DES DÉPLACEMENTS : LE MÉCANISME DE RÉPONSE RAPIDE AU MALI

SCHÉMA 14: Le mécanisme de réponse rapide expliqué

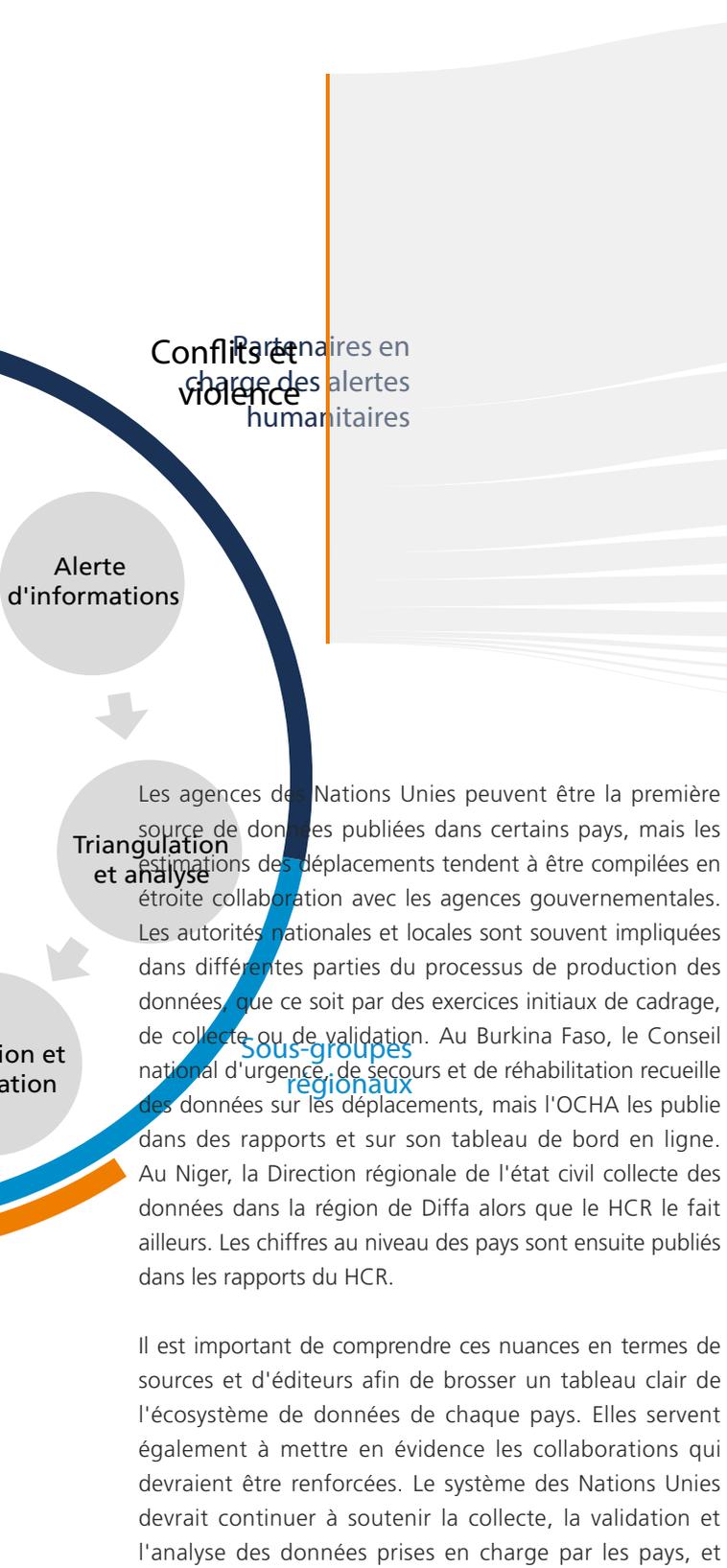
Partenaires en charge du suivi et de l'évaluation, sous-groupes régionaux

Partenaires en charge de la réponse, sous-groupes régionaux



Le suivi des déplacements associés aux conflits et à la violence au Mali est un exemple de collecte, de vérification et de partage systématique des données. Le pays a mis en place un système validé d'alertes aux mouvements de

SCHÉMA 13: Sources des estimations de l'IDMC pour les déplacements liés aux conflits et à la violence en Afrique



intensifier ses efforts de formation et de renforcement des capacités.

I Assurer des méthodologies cohérentes

Il n'est pas rare que plusieurs organisations collectent des données sur des situations de déplacement spécifiques, mais utilisent des méthodologies différentes. Certaines peuvent être très sophistiquées et capables de suivre les flux, les impacts et même la durée du déplacement, alors que d'autres peuvent être plus limitées. Dans certains cas, les méthodologies peuvent également varier au sein d'une même organisation. Cette divergence conduit souvent à des chiffres contradictoires pour la même situation et rend difficile la compréhension et la coopération entre les acteurs qui collectent les données.

Au Nigeria, par exemple, les mouvements appliqués sur différentes méthodes, y compris le suivi d'événements par le biais des médias locaux et des rapports de la DTM de l'OIM, du Crisis Group, du Programme alimentaire mondial (PAM) et de NRC. Par conséquent, une partie importante de notre travail consiste à trianguler et à valider les chiffres avec des partenaires afin de garantir des estimations précises.²¹⁴

Les sources de données peuvent également modifier leurs méthodologies de temps à autre, ce qui peut entraîner des variations dans leurs estimations qui ne reflètent pas nécessairement un changement dans la situation du déplacement sur le terrain. La couverture géographique des enquêtes peut changer en raison de restrictions d'accès, par exemple dans le bassin du lac Tchad où le nombre de sites de déplacement évalués change souvent pour des raisons de sécurité. Parfois, les méthodologies changent aussi pour le mieux. Un collecteur de données peut améliorer la qualité ou le détail de son enquête en augmentant le nombre de questions sur les conditions des personnes déplacées internes et les raisons de leur déplacement.

Des données divergentes et changeantes peuvent créer de la confusion au sujet des situations de déplacement et entraver la prise de décisions et d'actions claires. L'objectif ultime devrait être que les collecteurs de données disposent de méthodologies cohérentes, mais en leur absence, il est essentiel qu'ils soient au moins transparents afin que les utilisateurs des données soient mieux à même de comprendre toute variation dans les informations publiées.

I Rendre les données interopérables

population et de suivi des déplacements, d'autant plus important que, depuis 2018, la situation sécuritaire du pays s'est détériorée et que le nombre de nouveaux déplacements a fortement augmenté, principalement au centre du Mali.



Le mécanisme de réponse rapide (RRM), qui est dirigé par le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), est la source principale d'information sur les nouveaux déplacements. Il s'agit d'un réseau de points focaux au niveau régional, *circulaire* et *communal* qui envoient des informations sur les mouvements de population du niveau communal au niveau régional. Celles-ci sont ensuite vérifiées et validées par le réseau en étroite collaboration avec les organismes de développement social du pays et les autorités locales. Le RRM est utilisé lors de crises soudaines et aiguës dans les régions du nord et du centre du pays.

CONCLUSION

Le Rapport sur le déplacements interne en Afrique de cette ————année montre que le phénomène est en hausse sur tout le continent. La mise en œuvre de la Convention de Kampala, qui a marqué son dixième anniversaire en 2019, est plus importante que jamais. Des conflits prolongés, de nouveaux affrontements intercommunautaires et des vagues de violence qui réapparaissent touchent de nombreux pays et déplacent des millions de personnes chaque année. Au cours de la dernière décennie, les pays qui ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence comptent également le plus grand nombre de personnes vivant en situation de déplacement à long terme. De nouvelles réponses doivent être apportées aux déplacements nouveaux et prolongés.

Les efforts récents de consolidation de la paix, tels que ceux de la RCA et au Soudan du Sud, doivent être encouragés et soutenus. L'introduction de politiques sur le déplacement interne dans des pays comme l'Éthiopie, le Niger et la Somalie a le potentiel d'améliorer la planification et la gouvernance à long terme pour faire face aux déplacements actuels et aux risques futurs. De telles initiatives servent d'exemple à d'autres pays où le nombre de personnes déplacées est élevé afin qu'ils mettent en place des programmes politiques qui prennent en compte les personnes déplacées et les solutions à apporter à leur situation.

Les catastrophes lentes et soudaines provoquent d'importants déplacements à travers le continent, même si leurs impacts varient considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays. La vulnérabilité socioéconomique constitue le principal facteur de risque de déplacement et le facteur qui aggrave le plus ses effets. Il faut redoubler d'efforts pour faire du déplacement une partie intégrante des stratégies de réduction de la pauvreté, des mesures de réduction des risques de catastrophe et des initiatives d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Le coût économique du déplacement interne pour les personnes déplacées internes, les communautés d'accueil et les économies nationales est élevé, créant des effets de ricochets négatifs qui entraînent une instabilité et des risques futurs. Comprendre l'ensemble des risques et des impacts liés au déplacement est une condition préalable à la conception de politiques et d'actions nécessaires pour faire face au phénomène et l'atténuer au fil du temps. Pour ce faire, il faut adopter une approche multisectorielle afin de trouver des solutions durables, y compris l'élaboration de politiques, une allocation budgétaire cohérente et la déconcentration des ressources vers les autorités locales.

Il existe de nombreuses lacunes dans les données sur le déplacement interne en Afrique, mais il existe également de bons exemples de systèmes complets de suivi qui pourraient être améliorés et reproduits. Il faut faire davantage pour rendre l'ensemble de données interopérable et améliorer la coordination et la collaboration entre les collecteurs de données et les analystes. Une fois que des cadres de suivi cohérents sont en place, il est possible de suivre les progrès accomplis dans la réduction des déplacements au fil du temps.

Le déplacement interne est l'un des défis majeurs de l'Afrique. Pour y faire face, il faut une combinaison d'interventions humanitaires coordonnées et de stratégies globales de développement durable. La prévention et la réduction des risques peuvent améliorer les perspectives politiques, sociales et économiques du continent et faire en sorte que les personnes déplacées internes, en tant que certains des groupes les plus vulnérables, ne soient pas abandonnées. Avec son potentiel de croissance et de progrès socioéconomique, l'Afrique ne peut se permettre d'ignorer les déplacements internes.

TABLEAUX

Tableau 1 : Nouveaux déplacements et nombre total de personnes déplacées en Afrique à la fin de 2018

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits et violence)	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018
Algérie	19		13
Angola	11 000		40 000
Bénin	23 000	3 500	613 000
Botswana	1 600		3 500
Burkina Faso	5 100	42 000	47 000
Burundi	35 000	5 100	49 000
Cameroun		459 000	547 000
République centrafricaine	9 300	510 000	668 000
Tchad	2 000		2 100
Congo			641 000
Côte d'Ivoire	3 200	700	6 600
Rép. Dem. Congo	81 000	1 840 000	90 000
Djibouti	9 400		121 000
Égypte	8		107 000
Eswatini	110		29 000
Éthiopie	296 000		302 000
Ghana	61 000	5 000	3 300
Guinée	3 900		3 081 000
Guinée-Bissau	3 700		164 000
Kenya	336 000	10 000	21
Lesotho	1 400		97 000
			1 100
		Total	2 620 923
		2 895 000	2 137 000

Tableau 2 : Principales politiques relatives aux déplacements internes en Afrique

Pays	Date	Intitulé	Niveau gouvernemental	Type
70 000 Angola	2000	221 000 Décret n° 1/01 du 5 janvier 2001 (Normes sur la réinstallation des populations déplacées)	National	Politique
1 700	2002	2 000 Décret n° 79/02, 6 décembre (Mise en œuvre des normes - Procédures opérationnelles standards)	National	Politique
125 000 Burundi	2004	120 000 Programme National de Réhabilitation des Sinistrés	National	Politique
	2010	Stratégie Nationale de Réintégration Socio-économique des personnes affectées par le conflit	National	Politique
3 800	2017	14 000 Stratégie Nationale de Réintégration Socio-Economique des Personnes Sinistrées au Burundi : Document de la Stratégie révisée sur la base des Solutions Durables	National	Politique
52 000 République centrafricaine	2015	2 215 000 Politique nationale sur la Protection et l'Assistance aux Personnes déplacées internes en Centrafrique (DRAFT)	National	En cours
3 000 Côte d'Ivoire	2018	13 000 Groupe de pression pour l'adoption d'un cadre national sur le déplacement interne	National	En cours
573 000 RDC	2014	2 643 000 Projet de Loi Portant Protection et Assurances aux Personnes Déplacées Internes	National	En cours
321 000 41 000	2016	1 869 000 Stratégie Nationale de Solutions Durables pour les Populations Déplacées Internes et les Rapatriés	National	En cours
	2016	Stratégie Provinciale pour des Solutions Durables en Faveur des Personnes Déplacées Internes au Nord-Kivu	Sous-nationale	Politique
9 000 Éthiopie	2017	32 000 Stratégie de solutions durables du gouvernement régional Somali de l'Éthiopie	Sous-nationale	Politique
Kenya	2011	16 760 500 Politique nationale sur la prévention du déplacement interne, la protection et l'assistance aux déplacés internes au Kenya	National	En cours
7 531 800	2012	Loi de 2012 (no 56) sur la prévention, la protection et l'assistance aux déplacés internes et aux communautés affectées	National	Droit
	2012	Projet de loi sur les procédures d'expulsion et de réinstallation	National	En cours
Liberia	2004	Stratégie nationale de réinstallation et de réintégration communautaire	National	Politique

Mali	2015	Stratégie Nationale de Gestion des Personnes Déplacées Internes et des Rapatriés (2015-2017)	National	Politique
	2018	Processus d'élaboration d'un cadre législatif national sur le déplacement interne	National	En cours
Niger	2018	Projet de loi relative à la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes au Niger	National	Droit
Nigeria	2012	Politique nationale sur les déplacés internes au Nigeria (PROJET)	National	En cours
	2016	Projet de loi sur les droits des déplacés internes, 2016	National	En cours
Sierra Leone	2001	Stratégie de réinstallation. Permettre aux déplacés internes de reconstruire leur vie dans leurs communautés en toute sécurité et dignité	National	Politique
Somalie	2012	Lignes directrices de la politique du Puntland en matière de déplacement	Sous-nationale	Politique
	2014	Cadre d'action sur le déplacement en Somalie	National	En cours
	2015	Politique du Somaliland en matière de déplacement interne	Sous-nationale	Politique
	2017	Politique nationale en faveur des réfugiés rapatriés et des déplacés internes	National	En cours
	2019	La politique de l'administration régionale de Benadir pour les déplacés internes et les rapatriés à Mogadiscio	Sous-nationale	Politique
	2019	Politique nationale sur les réfugiés rapatriés et les déplacés internes	National	En cours
	2019	Lignes directrices nationales sur les expulsions	National	En cours
	2019	Protocole intérimaire sur la répartition des terres pour le logement des réfugiés rapatriés et des personnes déplacées remplissant les conditions requises	National	En cours
Soudan du Sud	2017	Cadre national pour le retour, la réinstallation et la réintégration des personnes déplacées	National	Politique
	2019	Loi sur la protection et l'assistance aux déplacés internes, 2019 (projet)	National	En cours
Soudan	2009	La politique nationale en faveur des déplacés internes - 2009	National	Politique
Ouganda	2004	La politique nationale en faveur des déplacés internes	National	Politique
	2005	Plan stratégique national de retour, de réinstallation et de réintégration des déplacés internes pour les sous-régions de Lango et Teso	Sous-nationale	Politique
Zambie	2013	Lignes directrices pour l'indemnisation et la réinstallation des déplacés internes	National	Politique
	2015	Politique nationale de réinstallation	National	Politique

Principales politiques et lois selon <http://www.globalprotectioncluster.org/global-database-on-idp-laws-and-policies/> dernière mise à jour le 9 octobre 2019.

NOTES

1. FAO, '2018/19 El Niño - Response Plan for Southern Africa' février 2019; ReliefWeb, 'Southern Africa: Drought', disponible sur : <https://reliefweb.int/disaster/dr-2018-000429-zwe>, consulté le : 10 octobre 2019.
2. UNOSAT, 'Tropical Cyclone Idai 19. Population Exposure Analysis in Mozambique' 12 mars 2019; NASA, 'Idai 2019 – Hurricane And Typhoon Updates' 28 mars 2019, disponible sur : <https://blogs.nasa.gov/hurricanes/tag/idai-2019/>, consulté le : 10 octobre 2019.
3. ReliefWeb, 'Malawi: Floods - Jan 2019' 2019, disponible sur : <https://reliefweb.int/disaster/fl-2019-000014-mwi>, consulté le : 10 octobre 2019 ; Médecins Sans Frontières, 'Cyclone Idai & Malawi flooding: Crisis update' 25 mars 2019.
4. Warren, Matthew, 'Why Cyclone Idai is one of the Southern Hemisphere's most devastating storms' 26 mars 2019.
5. IDMC, 'Mid-Year Figures, Internal Displacement from January to June 2019' 12 septembre 2019 ; OCHA, '2018-2020 Humanitarian Response Plan, Mozambique, revised' août 2019.
6. Shannon, Murtah, 'Who Controls the City in the Global Urban Era? Mapping the Dimensions of Urban Geopolitics in Beira City, Mozambique' février 2019.
7. IFRC, 'Mozambique cyclone: '90 per cent' of Beira and surrounds damaged or destroyed' 18 mars 2019; IDMC, 'Mid-Year Figures, Internal Displacement from January to June 2019' 12 septembre 2019.
8. OCHA, 'Cyclones Idai and Kenneth' 18 mars 2019, disponible sur : <https://www.unocha.org/southern-and-eastern-africa-rosea/cyclones-idai-and-kenneth>, consulté le : 10 octobre 2019.
9. IDMC, 'Global Report on Internal Displacement (GRID) 2019' mai 2019.
10. Gouvernement du Niger, 'Loi n° 2018-74 relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes' 10 décembre 2018.
11. UNHCR, 'UNHCR welcomes Equatorial Guinea's accession to Kampala Convention on IDPs' 30 octobre 2019; Government of Somalia, 'National Policy on Refugee-Returnees and Internally Displaced Persons (IDPs)' 2019; Government of Ethiopia, 'Durable Solutions Initiative. Draft', septembre 2019.
12. IDMC, 'Country Profile: Democratic Republic of the Congo', disponible sur le : <http://www.internal-displacement.org/countries/democratic-republic-of-the-congo>, consulté le : 10 octobre 2019.
13. IDMC, 'Spotlight Ethiopia, GRID2019' mai 2019.
14. IDMC, 'Spotlight Libya, GRID2019' mai 2019; IDMC, 'Mid-Year Figures, Internal Displacement from January to June 2019' 12 septembre 2019.
15. IDMC, 'Spotlight Cameroon, GRID2019' mai 2019.
16. Analysis of ACLED data by IDMC; FAO, WFP, et al., 'More than half the country struggles to survive despite improving conditions in South Sudan, Joint News Release' 11 septembre 2019; IOM-DTM, 'CAR — Baseline Assessment Round 8' 8 octobre 2019.
17. ICG, 'The Boko Haram Insurgency', disponible sur : <https://www.crisisgroup.org/boko-haram-insurgency>, consulté le : 10 octobre 2019.
18. OCHA, 'Crise Humanitaire au Sahel, Mali, Niger, Burkina Faso' mai 2019.
19. The Economist, 'The West is fighting a forgotten war against jihadists in Africa' 2 mai 2019.
20. Global Risk Insights, 'Burkina Faso: Front-line against Jihadism in West Africa | Global Risk Insights' 25 juillet 2019.
21. The New Humanitarian/IRIN, 'The Sahel in flames' 31 mai 2019.
22. Reuters, 'Niger adopts law to protect displaced people in first for Africa' 6 décembre 2018.
23. IOM-DTM, 'South Sudan — Mobility Tracking Round 6 Initial Data Release' 1^{er} octobre 2019; IOM-DTM, 'CAR — Baseline Assessment Round 8' 8 octobre 2019
24. IDMC analysis of ACLED data
25. IDMC analysis of ACLED data; IOM-DTM, 'South Sudan, Baseline Assessment, Round 6' 1^{er} octobre 2019.
26. Deves, 'Should humanitarians support returns in a country still reeling from war?' 11 juillet 2019.
27. FAO, WFP, et al., 'More than half the country struggles to survive despite improving conditions in South Sudan, Joint News Release' 11 septembre 2019.
28. IDMC analysis of ACLED data.
29. Protection Cluster, IOM, et al., 'Rapport de la Commission Mouvement de populations' juillet 2019.
30. UNHCR, NRC, 'Securing Housing, Land and Property Rights in Conflict-Affected Central African Republic' December 2014; The New Humanitarian/IRIN, 'After peace deal, a bittersweet homecoming for CAR refugees' 4 septembre 2019.
31. The World Bank, 'Urban population (% of total)', available at: <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=Z7>, consulté le : 21 mars 2019; Patel, Nirav, 'Figure of the week: Africa is home to the 10 fastest growing cities in the world' 5 octobre 2018.
32. Satterthwaite, David, 'The impact of urban development on risk in sub-Saharan Africa's cities with a focus on small and intermediate urban centres' 1^{er} décembre 2017; Dr. Ibadun O. Adelekan, 'Urban Dynamics and Everyday Hazards and Disaster Risks in Ibadan, Nigeria' septembre 2018.
33. IPCC, 'Chapter 22, Africa, Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability' 2014 ; IDMC, 'Sub-Saharan Africa Regional Overview, GRID2018' mai 2018 ; IDMC, 'Sub-Saharan Africa Regional Overview, GRID2019' mai 2019.
34. IDMC, 'Sub-Saharan Africa Regional Overview, GRID2018' mai 2018.
35. IFRC, 'Revised Emergency Plan of Action (EPoA), Country / Region: Sierra Leone, Mudslides' 15 août 2017.
36. Sierra Leone Office of National Security, 'Assessment of displacement', confidentiel, reçu le 19 août 2019
37. World Bank, 'A preventable disaster: Landslides and flooding disaster in Freetown, Sierra Leone' 2 mai 2019; National Geographic, 'Explaining the Deadly Sierra Leone Mudslide' 16 août 2017.
38. PDC, 'Disaster preparedness initiative advances in Sierra Leone with tabletop flood exercise and risk assessment' 9 mai 2019.
39. ONEP, Conférence de presse du Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes : 42 décès et près de 70.000 personnes victimes des inondations sur l'ensemble du pays, selon le ministre Laouan Magagi' 4 September 2019.
40. Agence Nigérienne de Presse, 'Le ministre de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes dresse le bilan des dégâts causés par les inondations' 4 September 2019.
41. Gouvernement du Niger, 'Décret n°2017-302 Fixant les modalités d'établissement et de délivrance du Permis de Construire' 27 avril 2017.
42. The Guardian, 'Flood destroys 6,800 IDP shelters in Borno' 25 août 2019.
43. IDMC, 'Spotlight Nigeria, GRID2019' mai 2019.
44. Cameroon-Info.Net, 'Intempéries: 700 familles privées de leurs habitations après des pluies torrentielles qui ont ravagé de nombreuses maisons dans la localité de Babessi (Région du Nord-ouest)' 25 août 2019.; ECHO, 'Somalia – Floods Update' 29 octobre 2019; OCHA, 'Seasonal Flooding Update' 25 octobre 2019
45. UNAMID, 'UNAMID deplores humanitarian impact of ongoing military confrontation in Jebel Marra' 21 juin 2018.
46. IDMC, 'Internal displacement mid-year figures (January - June 2018)' septembre 2018.

47. World Bank, 'Malawi Disaster Risk Management Development Policy Financing' 23 mai 2019.
48. Ghana Web, 'Hundreds displaced by tidal waves in Ketu South' 3 juillet 2019.
49. Thomson Reuters Foundation, 'Senegal city races to move families as sea swallows homes' 3 avril 2018; World Bank, 'West Africa's Coast: Losing Over \$3.8 Billion a Year to Erosion, Flooding and Pollution' 14 mars 2019.
50. Jonah, Fredrick Ekow, Mensah, Emmanuel Abeashi, et al., 'Coastal Erosion in Ghana: Causes, Policies, and Management' 3 mars 2016; Appeaning Addo, Kwasi, Appeaning Addo, Irene, 'Coastal Erosion Management in Ghana: Combining Local Knowledge with Empirical Research.' 1 novembre 2016.
51. The Nation, 'In Senegal, Climate Change Is Robbing Thousands of Their Homes' 24 septembre 2019.
52. Thomson Reuters Foundation, 'Senegal city races to move families as sea swallows homes' 3 avril 2018.
53. World Bank, 'West Africa's Coast: Losing Over \$3.8 Billion a Year to Erosion, Flooding and Pollution' 14 mars 2019.
54. The World Bank, 'Senegal - Saint-Louis Emergency Recovery and Resilience Project (P166538)' 7 avril 2018.
55. OCHA, 'Southern Africa: Tropical Cyclone Kenneth Flash Update No. 6' 30 avril 2019.
56. *Ibid.*
57. Radio Ergo, 'Somaliland fishermen out of work after cyclone Sagar destroyed boats and cold stores' 12 juin 2018.
58. African Union, UNISDR, et al., 'Building Disaster Resilience to Natural Hazard in Sub-Saharan African Regions, Countries and Communities 2014-2017' octobre 2018.
59. WMO, 'Improved early warning systems protect the most vulnerable' 16 novembre 2017, available at: <https://public.wmo.int/en/media/press-release/improved-early-warning-systems-protect-most-vulnerable>, consulté le : 6 novembre 2019; CREWS, 'West Africa regional institutions to provide better support for early warnings' 28 septembre 2018, disponible sur : <https://www.crews-initiative.org/en/news/news/west-africa-regional-institutions-provide-better-support-early-warnings>, consulté le : 6 novembre 2019.
60. Dar Ramani Huria, 'Community Mapping for Flood Resilience', available at: <http://ramanihuria.org/>, consulté le : 19 février 2019.
61. World Vision, '2019 Cyclone Idai: Facts, FAQs, and how to help' 27 août 2019.
62. Disasters Emergency Committee, 'Cyclone Idai Appeal' 20 March 2019, disponible sur : <https://www.dec.org.uk/article/cyclone-idai-appeal>, consulté le : 10 octobre 2019.
63. OCHA, 'Cyclones Idai and Kenneth' 18 March 2019, disponible sur : <https://www.unocha.org/southern-and-eastern-africa-rosea/cyclones-idai-and-kenneth>, consulté le : 10 octobre 2019.
64. IFRC, 'Cyclone Idai casts a shadow over global disaster conference' 14 mai 2019; ACAPS, 'Mozambique, Tropical Cyclone Idai - Update II' 27 mars 2019.
65. OCHA, 'Southern Africa: Tropical Cyclone Kenneth Flash Update No. 6' 30 avril 2019; UNICEF, 'Cholera surges, children in urgent need one month after Idai slammed southern Africa' 13 avril 2019, disponible sur : <https://news.un.org/en/story/2019/04/1036641>, consulté le : 10 octobre 2019 ; Refugees International, 'Devastation and Displacement: Unprecedented Cyclones in Mozambique and Zimbabwe a Sign of What's to Come?' 13 août 2019.
66. ACAPS, 'Mozambique, Tropical Cyclone Idai - Update II' 27 mars 2019; USAID, 'Mozambique - Tropical Cyclone Idai - Fact Sheet #2 FY2019' 29 mars 2019.
67. FloodList News, 'Malawi and Mozambique – Death Toll Rises After Widespread Flooding' 11 mars 2019; The New Humanitarian/IRIN, 'Militant attacks complicate cyclone response in Mozambique's Cabo Delgado' 9 mai 2019.
68. IFRC, 'Information Bulletin: Zimbabwe: Food Insecurity' 9 septembre 2019.
69. The New York Times, 'Cyclone Idai Destroys 'Ninety Percent' of a City of Half a Million in Southern Africa' 18 mars 2019; Quartz Africa, 'Satellite images show the city of Beira before and after Cyclone Idai' 29 mars 2019; American Red Cross, 'Mozambique cyclone: 'Almost everything is destroyed'' 2019.
70. Reuters, 'Threatened by climate change, Mozambique's Beira bets on urban renewal' 8 juillet 2016.
71. Al Jazeera News, 'Beira: Mozambique's second largest city is sinking' 10 novembre 2017; Water & Sanitation for the Urban Poor, 'Beira: Supporting the provision of universal water services in Beira and Dondo' 2019.
72. Profor, 'Upscaling nature-based flood protection in Mozambique's coastal cities' 6 juillet 2019, disponible sur : <https://www.profor.info/knowledge/upscaling-nature-based-flood-protection-mozambique%E2%80%99s-coastal-cities>, consulté le : 31 octobre 2019; American Red Cross, 'Mozambique cyclone: 'Almost everything is destroyed'' 2019.
73. Nordic Development Fund, 'Improved drainage to reduce flooding in the coastal city of Beira, Mozambique' 1^{er} mars 2019, disponible sur : <https://www.ndf.fi/news/improved-drainage-reduce-flooding-coastal-city-beira-mozambique>, consulté le : 31 octobre 2019 ; Profor, 'Upscaling nature-based flood protection in the Mozambique's coastal cities' 6 juillet 2019, disponible sur : <https://www.profor.info/knowledge/upscaling-nature-based-flood-protection-mozambique%E2%80%99s-coastal-cities>, consulté le : 31 octobre 2019; World Bank Group, 'Rapid screening and evaluation of flood risk reduction strategies' février 2019.
74. 'RISK Award - Winner 2012: Beira, Mozambique' , disponible sur : <https://www.munichre-foundation.org/risk-award/Projects-and-Reports/RISK-Award-2012.html>, consulté le : 31 octobre 2019.
75. World Bank, 'Cities and Climate Change Project' , disponible sur : <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P123201>, consulté le : 31 octobre 2019.
76. Club of Mozambique, 'Mozambican municipality of Beira will demolish houses built near drainage ditches' 20 décembre 2018.
77. Club of Mozambique, 'Cyclone Idai: Beira will take years to rebuild, going through 'authentic catastrophe' – City Hall' 19 mars 2019.
78. UNDRR, 'Cyclone Idai highlights urgent need to ensure resilience of infrastructure to extreme weather' 18 mars 2019; UN Economic Commission for Africa, 'Infrastructure worth over a billion dollars lost to Cyclone Idai, says ECA Chief' 24 mars 2019.
79. IFRC, 'Cyclone Idai casts a shadow over global disaster conference' 14 mai 2019.
80. African Union, 'Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention)' 23 octobre 2009.
81. IDMC, 'From Kampala to Istanbul, Advancing global accountability for IDPs through law and policy making' 19 mai 2016.
82. African Union, 'Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention)' 23 octobre 2009.
83. African Union, 'List of countries which have signed, ratified, acceded to the Kampala Convention' au 29 octobre 2019.
84. African Union, 'Model Law for the Implementation of the African Union Convention for the Protection or and Assistance to Internally Displaced Persons in Africa' avril 2018.
85. Government of Uganda, 'The National Policy for Internally Displaced Persons' août 2004.
86. Brookings-Bern Project on Internal Displacement, 'Uganda's IDP policy, FMR27' janvier 2007.
87. Government of South Sudan, 'National Framework for the Return, Resettlement and Reintegration of Displaced Persons' février 2017.

88. IDMC, 'From Kampala to Istanbul, Advancing global accountability for IDPs through law and policy making' 19 mai 2016.
89. Government of Burundi, 'Arusha peace and reconciliation agreement for Burundi' 28 août 2000.
90. Government of Burundi, 'National programme for the rehabilitation of victims' janvier 2004.
91. Gouvernement du Burundi, 'Stratégie Nationale de Réintégration Socio-Economique des Personnes Sinistrées - Document de la Stratégie révisée sur la base des Solutions Durables' 2017.
92. Gouvernement de la RDC, 'Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant' 10 janvier 2009.
93. Gouvernement du Tchad, 'Code Pénal' 8 mai 2017. Le paragraphe h de l'article 288, reconnaît explicitement le déplacement arbitraire comme un crime de guerre.
94. Government of Liberia, 'Instrument of Adoption of Guiding Principles on Internally Displaced Persons' 8 novembre 2004.
95. Government of Somalia, 'National Development Plan 2017-2019' octobre 2017.
96. International Strategy for Disaster Reduction, 'Progress and Challenges in Disaster Risk Reduction' 2014; Platform on Disaster Displacement, 'Mapping the Baseline, To What Extent Are Displacement and Other Forms of Human Mobility Integrated in National and Regional Disaster Risk Reduction Strategies?' Octobre 2018
97. Government of Namibia, 'National Disaster Risk Management Plan' 2011.
98. Government of Burkina Faso, 'Plan National Multi Risques de Préparation et de Réponse aux Catastrophes' 2009.
99. Government of Kenya, 'National Policy on the Prevention of Internal Displacement, Protection and Assistance to Internally Displaced Persons (IDPs) in Kenya' août 2011.
100. IGAD, 'Regional Consultative Process 2019, A Regional Exchange on Experiences in Supporting Resilience and Durable Solutions to Internal Displacement in the IGAD Region' 7 octobre 2019.
101. Gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, 'Conclusions de Bamako, Dialogue Régional de Protection et de Solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel' 12 septembre 2019; UNCHR, 'Dialogue Régional de Protection et de Solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel' 11 septembre 2019.
102. Gouvernement du Niger, 'Loi n° 2018-74 relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes' 10 décembre 2018 ; HCR, 'Le Niger devient le premier pays africain à adopter une loi nationale pour la protection et l'assistance des personnes déplacées internes' 7 décembre 2018.
103. Government of Somalia, 'National Policy on Refugee-Returnees and Internally Displaced Persons (IDPs)' 2019.
104. Tana, 'IDP Policy in Mogadishu' 28 décembre 2018.
105. Government of Ethiopia, 'Somali Region Durable Solutions Strategy 2017-2020' 6 octobre 2017.
106. Government of Ethiopia, 'Durable Solutions Initiative. Draft' septembre 2019
107. Idem
108. IDMC, 'As DRC ratifies the Kampala Convention, IDMC asks: What difference will it make?, Expert Opinion' juillet 2014.
109. Kälén, Walter, 'The Great Lakes Protocol on Internally Displaced Persons: Responses and Challenges' 27 septembre 2007; African Union, IDMC, NRC, 'Making the Kampala Convention Work for IDPs, Guide for civil society on supporting the ratification and implementation of the Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa' juillet 2010; ICRC, 'Translating the Kampala Convention into Practice, A stocktaking exercise.' octobre 2016; IDMC, 'From Kampala to Istanbul, Advancing global accountability for IDPs through law and policy making' 19 mai 2016.
110. IDMC, 'As DRC ratifies the Kampala Convention, IDMC asks: What difference will it make?, Expert Opinion' juillet 2014.
111. IDMC, 'Spotlight Displacement in the Lake Chad Basin, GRID2018' mai 2018.
112. IDMC, 'Spotlight Nigeria, GRID2019' mai 2019.
113. IDMC, 'Sub-Saharan Africa Regional Overview, GRID2018' mai 2018; IDMC, 'City of flight, New and secondary displacements in Mogadishu, Somalia' novembre 2018; IDMC, 'Sub-Saharan Africa Regional Overview, GRID2019' mai 2019.
114. IDMC, 'Multidimensional impacts of internal displacement, The ripple effect: economic impacts of internal displacement' octobre 2018.
115. Bohnet, Heidrun, Cottier, Fabien, et al., 'Conflict versus disaster-induced migration: Similar or distinct implications for security?' 13 octobre 2014; The Nansen Initiative, 'Human vs 'natural' causes of displacement: the relationship between conflict and disaster as drivers of movement' 27 mai 2015; GFDRR, 'Disasters, Conflict and Fragility: A joint Agenda' 2016.
116. African Union, 'Africa Common Position to the 2019 Global Platform for Disaster Risk Reduction, 13-17 mai, Geneva, Switzerland' 13 mai 2019.
117. IDMC, 'Understanding the root causes of displacement: towards a comprehensive approach to prevention and solutions, Briefing Paper' 8 décembre 2015; IDMC, 'Africa Report on Internal Displacement 2017' 2017; IDMC, 'Contexts of displacement', disponible sur : <http://www.internal-displacement.org/internal-displacement/contexts-of-displacement>, consulté le : 11 octobre 2019.
118. ODI, 'Climate change, migration and displacement' novembre 2017; Jacobson, Chris, Crevello, Stacy, et al., 'When is migration a maladaptive response to climate change?' 28 juillet 2018.
119. IDMC, 'Mid-Year Figures, Internal Displacement from January to June 2019' 12 septembre 2019.
120. FAO in Emergencies, 'Pastoralist 'dropouts' in Ethiopia's lowlands boost income through animal feed production and marketing' 31 août 2016.
121. Brooks, Nick, 'Climate change, drought and pastoralism in the Sahel, Discussion note for the World Initiative on Sustainable Pastoralism' novembre 2006; Nicholson, Sharon E., Funk, Chris, et al., 'Rainfall over the African continent from the 19th through the 21st century' 1^{er} juin 2018; IPCC, 'Climate Change and Land, Summary for Policymakers' 7 août 2019.
122. OCHA, 'Nigeria: Humanitarian Response Plan (January - December 2018) - Nigeria' 7 février 2018.
123. Gouvernement du Niger, 'Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages au Niger, Résumé exécutif' Fev 2011.
124. Johnson, Craig A., Krishnamurthy, Krishna, 'Dealing with displacement: Can 'social protection' facilitate long-term adaptation to climate change?' 1^{er} octobre 2010; FAO, 'Migration, Agriculture and Rural Development. Addressing the Root Causes of Migration and Harnessing its Potential for Development' 2016.
125. FAO, GIEWS, 'Special Alert No. 345: East Africa' 23 avril 2019.
126. OCHA, 'Horn of Africa Region: Drought Snapshot' juin 2019.
127. IDMC, 'Assessing drought displacement risk for Kenyan, Ethiopian and Somali pastoralists', 2014
128. SADC, 'Synthesis Report on the State of Food and Nutrition Security and Vulnerability in Southern Africa' 1^{er} juillet 2019.
129. ODI, 'Climate change, migration and displacement' novembre 2017.
130. IDMC, 'Disaster Displacement, a Global Review, 2008-2018' mai 2019.
131. IDMC, 'No matter of choice: displacement in a changing climate, Research agenda and call for partners' décembre 2018.
132. Somali Regional State Government, 'Regional Return/Relocated IDP Relief Response Plan' juillet – septembre 2019.

133. IDMC, 'Nothing to put in your mouth', Seeking Durable Solutions to Drought-Displacement in Ethiopia' forthcoming.
134. IDMC, Interview with the National Disaster Risk Management Commission of Ethiopia, 25 juillet 2019.
135. DTM Ethiopia, 'Displacement Tracking Matrix (DTM) Somali, Ethiopia, Round 17: mai / juin 2019. Summary of key findings.' août 2019.
136. *Ibid.*
137. ACAPS, 'Horn of Africa Drought, Thematic Report' 22 juillet 2019.
138. Cette initiative peut être décrite comme un travail sur plusieurs années, fondé sur l'avantage comparatif d'un large éventail d'acteurs, y compris ceux qui ne font pas partie du système des Nations Unies, en vue d'obtenir des résultats collectifs. Dans la mesure du possible, ces efforts devraient renforcer et consolider les capacités qui existent déjà aux niveaux national et local, telles qu'elles sont exprimées par l'Assemblée de l' [Agenda pour l'humanité](#).
139. Government of Ethiopia, 'Durable Solutions Initiative. Draft' septembre 2019.
140. IDMC, 'Nothing to put in your mouth', Seeking Durable Solutions to Drought-Displacement in Ethiopia' forthcoming.
141. IDMC, 'Global Report on Internal Displacement (GRID) 2017' mai 2018.
142. UNHCR, 'Global Trends, Forced displacement in 2018' juin 2019.
143. IDMC, 'Internal displacement is not a footnote' February 2018; IDMC, 'The displacement continuum, research agenda and call for partners' novembre 2017.
144. IDMC, 'Tired of running': Premature returns and repeated displacement in South Sudan, the invisible majority thematic series', novembre 2019; IDMC, 'Once the road is safe', Displacement and return in north-eastern Nigeria, The invisible majority thematic series' août 2019.
145. UNHCR, 'Voluntary Repatriation of Somali Refugees from Kenya' 2016; REACH, 'Dadaab Movement and Intentions Monitoring: Dadaab Refugee Camps, Garissa County, Kenya' November 2017; UNHCR, 'Somalia, Repatriation Update, 1-31 December 2017' janvier 2018.
146. IDMC, 'Tired of running': Premature returns and repeated displacement in South Sudan, the invisible majority thematic series', novembre 2019; IDMC, 'Once the road is safe', Displacement and return in north-eastern Nigeria, The invisible majority thematic series' août 2019.
147. UNHCR, 'Global Trends, Forced displacement in 2018' juin 2019.
148. UNHCR, 'UNHCR Position on returns to South Sudan, Update II' avril 2019; UN Security Council, 'Situation in South Sudan, Report of the Secretary-General (S/2019/491)' 14 juin 2019.
149. IDMC, 'Tired of running': Premature returns and repeated displacement in South Sudan, the invisible majority thematic series', novembre 2019
150. IDMC, 'Once the road is safe', Displacement and return in north-eastern Nigeria, The invisible majority thematic series' août 2019.
151. IDMC, 'Global Report on Internal Displacement (GRID) 2017' mai 2018.
152. UNHCR, 'Situations', disponible sur : <https://data2.unhcr.org/en/situations/>, consulté le : 31 octobre 2019.
153. IDMC, 'Global Internal Displacement Database', disponible sur : <http://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>, consulté le : 31 octobre 2019.
154. IDMC, 'Tired of running': Premature returns and repeated displacement in South Sudan, the invisible majority thematic series', novembre 2019
155. Government of Somalia, 'National Policy on Refugee-Returnees and Internally Displaced Persons (IDPs)' 2019.
156. The World Bank, 'Urban population (% of total)', available at: <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=Z7>, consulté le : 21 mars 2019.
157. Patel, Sheela, 'Upgrade, rehouse or resettle? An assessment of the Indian government's Basic Services for the Urban Poor (BSUP) programme' avril 2013.
158. IDMC, 'Sub-Saharan Africa Regional Overview, GRID2019' mai 2019.
159. Nkwunonwo, Ugonna, Whitworth, Malcolm, et al., 'A review and critical analysis of the efforts towards urban flood risk management in the Lagos region of Nigeria' 5 février 2016; IFRC, 'Emergency Plan of Action (EPOA) Tanzania: Floods in Dar es Salaam' 27 mai 2019.
160. OHCHR, 'Basic Principles and Guidelines on Development based Evictions and Displacement' 2007; UN Habitat, UNCHR, 'The Right to Adequate Housing: Fact Sheet No. 21/ Rev.1' novembre 2009; IDMC, 'Spotlight Nairobi, GRID2019' mai 2019.
161. IFRC, 'Emergency Plan of Action (EPOA), Ethiopia: IDP Population Movement' 29 août 2018.
162. Branch, Adam, 'Gulu Town in War... And Peace? Displacement, Humanitarianism and post war crisis' 1 avril 2008.
163. IDMC, 'Global Report on Internal Displacement (GRID) 2019' mai 2019.
164. Mathys, Gillian, Büscher, Karen, 'Urbanizing Kitchanga: spatial trajectories of the politics of refuge in North Kivu, Eastern Congo' 21 mars 2018.
165. Euronews, 'Rumbles in Libya : From Gaddafi to Haftar, how did they get here?' le 5 avril 2019 ; Council on Foreign Relations, 'Civil War in Libya', disponible à l'adresse : <https://cfr.org/interactive/global-conflict-tracker/conflict/civil-war-libya>, consulté le : 31 octobre 2019.
166. UN Security Council, 'Letter pursuant to resolutions 1267 (1999), 1989 (2011) and 2253 (2015) concerning Islamic State in Iraq and the Levant (Da'esh), Al-Qaida and associated individuals, groups, undertakings and entities addressed to the President of the Security Council' 15 juillet 2019; Jamestown Foundation, 'Remain, Expand, Attract: The Paradigmatic Experience of the Islamic State in Libya, Terrorism Monitor' 9 août 2019.
167. Foreign Policy, 'Khalifa Haftar's Miscalculated Attack on Tripoli Will Cost Him Dearly' 10 avril 2019.
168. Thomson Reuters, 'Libyan GNA forces announce military operation as LNA heads to Tripoli' 7 avril 2019; UN Security Council, 'Letter pursuant to resolutions 1267 (1999), 1989 (2011) and 2253 (2015) concerning Islamic State in Iraq and the Levant (Da'esh), Al-Qaida and associated individuals, groups, undertakings and entities addressed to the President of the Security Council' 15 juillet 2019.
169. IOM-DTM, 'DTM Flash Update, Tripoli' 27 juin 2019.
170. OCHA, 'Libya: Tripoli Clashes, Situation Report no.23' 10 mai 2019; REACH, 'Effects of the Tripoli Conflict on South Libya' juin 2019.
171. The Guardian, 'Libya drone strike heightens fears of air war and risk of civilian deaths' 11 août 2019.
172. IOM-DTM, 'Murzuq Flash Update' 21 septembre 2019; REACH, 'Murzuq Rapid Situation Overview' 30 août 2019.
173. IPCC, 'Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change' 2014.
174. UN Economic and Social Council, 'International Decade for Natural Disaster Reduction, Note by the Secretary-General' 21 juin 1994; UNISDR, 'Making development sustainable: the future of disaster risk management, Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction' 2015; UNDRR, 'Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction' 2019.
175. Satterthwaite, David, 'The impact of urban development on risk in sub-Saharan Africa's cities with a focus on small and intermediate urban centres' 1^{er} décembre 2017.
176. Lall, Somik V., Henderson, J. Vernon, et al., 'Africa's cities: opening doors to the world' 2017; Dr. Ibidiun O. Adelekan, 'Urban Dynamics and Everyday Hazards and Disaster Risks in Ibadan, Nigeria' septembre 2018.

177. IDMC, 'Spotlight Displacement Profiling in urban areas, GRID2019' mai 2019.
178. The New York Times, 'Cyclone Idai Destroys 'Ninety Percent' of a City of Half a Million in Southern Africa' 18 mai 2019.
179. Average Annual Rate of Change of Urban Agglomerations with 300,000 Inhabitants or More in 2018, by Country, 1950-2035 (per cent) and Population of Urban Agglomerations with 300,000 Inhabitants or More in 2018, by Country, 1950-2035 (thousands). DESA, 'World Urbanization Prospects - Population Division - United Nations', disponible sur : <https://population.un.org/wup/Download/>, consulté le : 15 janvier 2019.
180. Humanitarian OpenStreetMap Team, 'Urban flood resilience: Ramani Huria', disponible sur : https://www.hotosm.org/projects/dar_ramani_huria_dar_open_map, consulté le : 28 janvier 2019; Msilanga, Msilikale, 'Community Mapping for Flood Resilience – The case of Dar es Salaam, Tanzania' 12 janvier 2018.
181. Average Annual Rate of Change of Urban Agglomerations with 300,000 Inhabitants or More in 2018, by Country, 1950-2035 (per cent) and Population of Urban Agglomerations with 300,000 Inhabitants or More in 2018, by Country, 1950-2035 (thousands). DESA, 'World Urbanization Prospects - Population Division - United Nations', disponible sur : <https://population.un.org/wup/Download/>, consulté le : 15 janvier 2019.
182. World Bank, 'Tanzania Urban Resilience Program (TURP) Annual Report' 2018.
183. IFRC, 'Emergency Plan of Action (EPOA) Tanzania: Floods in Dar es Salaam' 27 mai 2019.
184. Dar Ramani Huria, 'Community Mapping for Flood Resilience', disponible sur : <http://ramanihuria.org/>, consulté le : 19 février 2019.
185. OHCHR, 'Kenya: Stop forced evictions from Nairobi's Kibera settlement, say UN rights experts' 26 juillet 2018.
186. The Guardian, 'We are a family' - on patrol with the Red Ants' 8 mai 2018.
187. World Bank Group, 'Urban Land Acquisition and Involuntary Resettlement: Linking Innovation and Local Benefits' mars 2015.
188. Metcalfe, Victoria, Pavanello, Sara, et al., 'Sanctuary in the city? Urban displacement and vulnerability in Nairobi' septembre 2011; KoldaNews, 'Le sort des populations de Ngallele-Extension : 2000 familles dans la rue, des manifestants arrêtés' 9 octobre 2019; REDSS, 'Forced evictions as an obstacle to durable solutions in Somalia' mars 2018.
189. IDMC, 'City of flight, New and secondary displacements in Mogadishu, Somalia' novembre 2018; HRW, 'Somalia: Forced Evictions of Displaced People', 20 avril 2015; JIPS, 'Internal Displacement Profiling in Mogadishu', avril 2016; NRC, 'Back to Square One Post-Eviction Assessment in Somalia', janvier 2018.
190. IDMC, 'Leaving no one behind: internal displacement and the New Urban Agenda', septembre 2015; IDMC, 'Positioned for action: Displacement in the Sendai Framework for disaster risk reduction', février 2017; IDMC, 'Two steps forward, one step back: Internal displacement and the 2030 Agenda on Sustainable Development', juillet 2017; IDMC, 'Global Report on Internal Displacement 2019', mai 2019.
191. IDMC, 'Multidimensional impacts of internal displacement', octobre 2018.
192. IDMC, 'Unveiling the cost of internal displacement in Africa', décembre 2019
193. IDMC, 'Multidimensional impacts of internal displacement' octobre 2018.
194. IDMC, 'Assessing the economic impacts of internal framework, Conceptual Framework.' juin 2018
195. IDMC, 'Unveiling the cost of internal displacement' février 2019.
196. IDMC, 'Unveiling the cost of internal displacement in Africa' décembre 2019
197. IDMC, 'Point of no return, Estimating governments' fiscal resilience to internal displacement' mars 2019.
198. IDMC, 'Unveiling the cost of internal displacement in Africa' décembre 2019
199. *Ibid.*
200. IDMC, 'Measuring the cost of internal displacement on IDPs and hosts: case studies in Eswatini, Ethiopia, Kenya and Somalia' novembre 2019
201. *Ibid.*
202. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, Rep. Dém. Congo, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Libye, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Sud Soudan, Soudan, Soudan.
203. IDMC, 'Background paper to UNESCO's Global Education Monitoring Report 2020: the impact of internal displacement on the education of children in sub-Saharan Africa', mars 2020 (forthcoming).
204. IDMC, 'On the margin: Kenya's pastoralists' mars 2014.
205. SADC, 'Synthesis Report on the State of Food and Nutrition Security and Vulnerability in Southern Africa' 1^{er} juillet 2019.
206. Rwanda High Commission in Canada, 'Rwanda introduces new SMS alert system to warn of imminent disasters' 5 mai 2014, disponible sur : <https://rwandahighcommission.ca/en/79-news/613-rwanda-introduces-new-sms-alert-system-to-warn-of-imminent-disasters>, consulté le : 11 octobre 2019; Government of Rwanda, 'Building National and Local Capacities for Disasters Risk Management in Rwanda' 2017.
207. The Economist, 'A bubbling Islamist insurgency in Mozambique could grow deadlier' 9 août 2018.
208. IDMC, 'Spotlight Cameroon, GRID2019' mai 2019.
209. African Development Bank, '2017 Africa Sustainable Development Report: Tracking Progress on Agenda 2063 and the Sustainable Development Goals, Executive Summary' septembre 2017
210. IOM-DTM, 'Ethiopia - Site Assessment Round 17' 9 août 2019.
211. IOM-DTM, 'DTM Mozambique' 1^{er} décembre 2015, disponible sur : <https://www.globaldtm.info/mozambique/>, consulté le : 11 octobre 2019.
212. IDMC, 'Kampala Convention: from ratification to domestication and operationalisation' décembre 2015.
213. African Union, UNISDR, et al., 'Building Disaster Resilience to Natural Hazard in Sub-Saharan African Regions, Countries and Communities 2014-2017' octobre 2018.
214. IDMC, 'Spotlight Data Triangulation, GRID2019' mai 2019.



L'Observatoire des déplacements internes (IDMC) est la principale source d'information et d'analyse sur les déplacements internes dans le monde. Depuis 1998, notre rôle a été reconnu et approuvé par des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'IDMC fait partie du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), une organisation humanitaire non gouvernementale indépendante.

The Internal Displacement Monitoring Centre
3 rue de Varembé, 1202 Genève, Suisse
+41 22 552 3600 | info@idmc.ch

 www.internal-displacement.org
 www.facebook.com/InternalDisplacement
 www.twitter.com/IDMC_Geneva